Réponse du CRDI à l'impact du COVID-19 sur les systèmes alimentaires : Rapport_Technique_Final

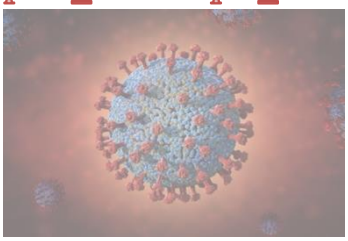

LES EFFETS DE LA COVID 19 DANS LE SECTEUR DE L'ÉLEVAGE en Afrique de l'Ouest et du Centre

Numéro de projet et de composante : **N° 109579-001**	
Titre du projet	Projet d'appui en réponse aux effets de la COVID-19 dans le secteur de l'élevage en Afrique de l'Ouest et du Centre (COVID19-AFS)
Période couverte par le rapport	1er décembre 2020 au 1er décembre 2021

Partenaires impliqués

Décembre 2021

Table des matières

Sigles et abréviations iii
I. Problématique 1
II. Objectifs 3
2.1. Rappel des objectifs 3
2.1.1. Objectif général : 3
2.1.2. Objectifs spécifiques (OS) du projet 3
2.2. Niveau de réalisation des objectifs du projet 4
III. Méthodologie 8
3.1. Détermination de 2 lignes de recherche 8
3.2. Formulation des hypothèses 8
3.3. Échantillonnage et collecte de données 10
3.3.1 Des EF choisies dans des régions de concentration des éleveurs 10
3.3.2. Bases d'échantillonnage qui prend appui sur les données de la base de l'APESS 11
3.4. Outils et approches de collecte de données sur le vécu des EF (ligne 1) 13
3.4.1 La méthode du bilan simplifié 13
3.4.2. Les entretiens dans le cadre des bilans simplifiés 14
3.4.3. Les ateliers de veille des pôles régionaux 14
3.5. Outils et approche de collecte de données sur les réponses des acteurs décisionnaires à la pandémie (ligne 2) 15
3.5.1. La revue documentaire 15
3.5.2. Les entretiens avec les acteurs décisionnaires 15
3.6. Gestion des données 16
3.7. Outils et approches d'analyse des données 16
3.7.1. La synthèse documentaire 16
3.7.2. L'utilisation des indicateurs du Bilan simplifié 16
3.7.3. La méthode PSM dans cette étude 17
IV. Activités menées 18
4.1. La phase de préparation 19
4.1.1. Première thématisation de la recherche : 19
4.1.2. Atelier d'apurement des données et préparation des données pour l'échantillonnage : 20
4.1.3. Atelier restreint de repérage et d'analyse des documents produits dans le cadre du COVID-19 20
4.2. La phase de lancement 21
4.3. La phase de collecte des informations 21
4.3.1. Formation des animateurs endogènes 22
4.3.2. La mobilisation sociale des EF 23
4.3.3. Conduite des bilans simplifiés 24
4.3.4. Analyse documentaire 24
4.3.5. Entretiens avec les acteurs décisionnaires 25
4.4. La phase de production finale 25
4.4.1. Exploitation des données 25
4.4.2. Phase de rédaction du rapport de recherche 26

4.4.3. Atelier de partage des résultats 26
V. Résultats 30
5.1. Effets de la covid 19 sur les exploitations familiales agropastorales 30
5.1.1. L'arrivée de la COVID 19 chez les agropasteurs 30
5.1.2. Effets des mesures contraignantes prises en rapport avec la COVID 19 32
5.1.3. Conséquences sur la situation alimentaire des EF 42
5.1.4. Les catégories d'agropasteurs qui ont été les plus affectées 48
Conclusions intermédiaires sur les effets de la COVID 19 52
5.2. Les mesures de riposte 54
5.2.1 Orientation et mise en œuvre des mesures par les acteurs publics 54
5.2.2. L'appréciation des effets des mesures restrictives par les observateurs et les agents de l'État 61
5.2.3 la réception des mesures par les agropasteurs 63
Conclusions intermédiaires sur les mesures de riposte à la COVID 19 71
5.3. Les réactions des exploitations familiales agropastorales face à la pandémie 73
5.3.1. Des stratégies endogènes qui combinent plusieurs leviers 73
5.3.2. Les principaux types de leviers utilisés par les éleveurs dans leurs stratégies endogènes pour riposter à la pandémie 75
5.3.3. La portée et les limites de l'efficacité des stratégies endogènes 81
Conclusions intermédiaires sur les stratégies endogènes de gestion de la crise par les exploitations familiales agropastorales 84
5.4 Diagnostic et recommandations 86
5.4.1 Diagnostic 86
5.4.2 Recommandations 89
VI Extrants 94
VII. Appréciation d'ensemble et recommandations 95
7.1 Appréciation d'ensemble 95
7.2 Recommandations 96
Références bibliographiques 98
Liste des Annexes et des Extrants (joints à ce rapport) 99

Sigles et abréviations

ACF	Action Contre la Faim
AGR	Activités génératrices de revenus
AKVO	Fondation néerlandaise à but non lucratif de développant des logiciels et applications libres utilisables via internet et sur les smartphones
AOC	Afrique de l'Ouest et du Centre
APESS	Association pour la Promotion de l'Élevage au Sahel et en Savane
ASPH	Agro-Sylvo Pastorale et Halieutique
BS	Bilan simplifié de campagne
BF	Burkina Faso
CEA	Commission économique pour l'Afrique (Nations Unies)
CEDEAO	Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest
CEEAC	Communauté économique des États de l'Afrique Centrale
CEF	Chef (ou cheffe) d'exploitation familiale
CH	Cadre harmonisé du RPCA
CILSS	Comité Inter-États de Lutte contre la Sécheresse au Sahel
COPIL	Comité de Pilotage Politique
COVID 19	Maladie à coronavirus apparue en 2019
CRDI	Centre de Recherches pour le Développement International
CVA	Comité de Veille et d'Action
ECOWAP	Politique agricole commune de la CEDEAO
EF	Exploitations Familiales
EF/AP	Exploitations familiales agropastorales
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
INERA	Institut de l'Environnement et de Recherches Agricoles du Burkina Faso
IPAR	Initiative Prospective Agricole Rurale (Dakar)
IR	Inter-réseaux Développement Rural
ISRA	Institut Sénégalais de Recherche Agricole
OPR	Organisation Professionnelle Régionale
OS	Objectif spécifique
OSC	Organisation de la société civile
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PREGEC	Système régional de prévention et de gestion des crises alimentaires animé par le CILSS dans le cadre du RPCA
PSM	Propensy Store Matching

RBM	Réseau Billital Maroobé
ROPPA	Réseau des organisations paysannes et de producteurs de l'Afrique de l'Ouest
RPCA	Réseau de prévention des crises alimentaires
RRSA	Réserve régionale pour la sécurité alimentaire de la CEDEAO
SAN	Sécurité alimentaire et nutritionnelle
T0, T1, T2, T3, T4	Type d'exploitation familiale selon la catégorisation d'APESS
UEMOA	Union Économique et Monétaire Ouest-Africaine
UP	Université de Parakou
ZEE	Zone d'évolution des éleveurs

Liste des tableaux

Tableau 1 : Ligne de recherche 1 - Produire des connaissances sur le vécu des exploitations familiales 8
Tableau 2 : Ligne de recherche 2- produire une analyse des mesures prises face à la crise 9
Tableau 3 : Récapitulatif des régions et zones 11
Tableau 4 : Base de sondage 11
Tableau 5 : Répartition selon la région à forte concentration d'éleveur 12
Tableau 6 : Échantillon retenu 13
Tableau 7 : Récapitulatif des participants à la mobilisation sociale 23
Tableau 8 : Fréquence des réponses sur l'effet de la Covid sur les changements dans la conduite de l'élevage (en % des répondants) 33
Tableau 9 : Situation de la mobilité/transhumance et variation avant et avec la Covid (en %) 34
Tableau 10 : Mobilité/transhumance (% bruts par type d'EF) 35
Tableau 11 : Pratiques élevage par pays CEF FEMMES et comparaison avec l'ensemble 35
Tableau 12 : Variation pendant la Covid des charges de production par pays au niveau des EF agropastorales 36
Tableau 13 : Évolution avant et avec la Covid des charges de production au niveau des EF agropastorales selon les types (en %) 36
Tableau 14 : Principales sources de revenus des EF/AP affectées par la COVID 37
Tableau 15 : Moyenne valeurs des ventes de produits animaux par pays avant et avec la COVID 37
Tableau 16 : Effets négatifs de la Covid sur les activités non agropastorales des hommes et des femmes (% réponses) 38
Tableau 17 : Moyenne valeurs du produit familial brut des EF par pays 39
Tableau 18 : Effet de la COVID sur la charge de travail 40
Tableau 19 : augmentation de la charge de travail selon les membres des familles 40
Tableau 20 : Nature des charges de travail par pays 41
Tableau 21 : Évolution des dons avant et avec COVID 42
Tableau 22 : Évolution du taux de couverture céréalier des EF agropastorales (en %) 43
Tableau 23 : Part de l'autoconsommation dans le produit familial brut 44
Tableau 24 : Moyenne des variations des produits agropastoraux autoconsommées (avec COVID - avant COVID, en francs CFA) 44
Tableau 25 : Effets de la Covid sur les habitudes alimentaires des EF 45

Tableau 26 : Proportion avant Covid et sous Covid des EF par types et par pays selon leurs taux de couverture (en % des EF) 46
Tableau 27 : Variations traduisant la détérioration des capacités des EF de chaque type à couvrir leurs besoins de base avant et sous COVID par pays (en %) 47
Tableau 28 : Répartition par pays du nombre d'EF agropastorales ayant régressé d'un type à l'autre (%) 48
Tableau 29 : Répartition par ZEE du nombre d'EF/AP ayant régressé d'un type à l'autre 49
Tableau 30 : Score de propension estimé 50
Tableau 31 : Comparaison des perceptions de l'impact de la COVID sur la productivité de leur élevage par les femmes cheffes d'exploitation et par l'ensemble des chefs d'exploitations 50
Tableau 32 : Part du lait dans la production animale dans les EF dirigées par des femmes et dans les autres EF (%) 51
Tableau 33 : Proportion des membres affectés dans les EF (%) 51
Tableau 34 : Priorités des acteurs décisionnaires 58
Tableau 35 : ANALYSE COMPARATIVE DES MESURES DE RIPOSTE (consistance, effectivité, effets) 59
Tableau 36 : Proportion des EF ayant bénéficié des aides publiques dans le cadre des plans de riposte 64
Tableau 37 : Nature des aides reçues par les EF (en %) 65
Tableau 38 : Analyse comparative des mesures de riposte et de leur mise en œuvre 70
Tableau 39 : Leviers techniques de riposte utilisés par les EF/AP (en %) 75
Tableau 40 : Répartition des leviers techniques mobilisés par les EF en fonction des types 76
Tableau 41 : Évolution du taux moyen d'insertion au marché des EF (%) 77
Tableau 42 : Autres leviers économiques de riposte utilisés par les EAF et répartition de leur utilisation (en %) 78
Tableau 43 : Répartition de l'utilisation sous COVID des leviers économiques selon les types d'EF (en %) 78
Tableau 44 : Leviers sociaux utilisés par les EAF en riposte au Covid par pays (en %) 79
Tableau 45 : Leviers sociaux utilisés par les EF en riposte à la Covid (en %) par type d'EF 79
Tableau 46 : Utilisation des leviers sociopolitiques par les EF par pays (en %) 80
Tableau 47 : EF ayant reçu des appuis ou des aides par type (%) 81
Tableau 48 : Appréciation des EF de l'efficacité des stratégies endogènes de riposte par type (en %) 82
Tableau 49 : Les femmes cheffes d'exploitation ont disposé de moins de leviers que les hommes dans leurs stratégies endogènes 83
Tableau 50 : Les écarts entre les perceptions des décideurs et celles des éleveurs 87

Liste des figures

Figure 1: Principales modifications dans la conduite de l'élevage 33
Figure 2 : Évolution du taux de couverture céréalier des EF agropastorales 43
Figure 3 : Nature de l'aide reçue par les EF (source : Bulletin de veille APESS, Décembre 2020) 65
Figure 4 : Utilisation pendant 8 mois sous pandémie de 4 types de leviers 74

Liste des schémas

Schéma 1 : Dispositif de collecte des données 16
Schema 2: Thématisation de la recherche 18
Schéma 3: Les 4 phases du processus 18
Schéma 4: Le chronogramme selon les 2 lignes de recherche 19

I. Problématique

Le secteur de l'élevage contribue fortement à l'amélioration des conditions de vie des ménages. En effet, l'élevage renforce les actifs que les ménages ruraux utilisent pour atteindre leurs objectifs de subsistance. Il aide à générer des revenus, soutient la création d'emplois et fournit des approvisionnements suffisants et fiables en viande, lait, œufs et produits laitiers. L'élevage améliore le développement cognitif et physique des enfants, et favorise leur scolarisation et leurs résultats scolaires. L'activité d'élevage autonomise les femmes rurales, améliore l'efficacité de l'utilisation des ressources naturelles et élargi l'accès aux énergies propres et renouvelables. Au-delà, elle soutient une croissance économique durable, génère des recettes fiscales et des devises étrangères et offre des possibilités de valeur ajoutée et d'industrialisation. L'élevage stimule l'esprit d'entreprise des petits exploitants et comble les écarts d'inégalité, promeut des modes de consommation et de production durables, en accroissant la résilience des ménages face aux chocs climatiques (FAO, 2018)[1].

Il faut également noté que le bétail joue un rôle de catalyseur en aidant les ménages ruraux à atteindre leurs objectifs de subsistance. Tout d'abord, il renforce le capital humain en donnant accès à la nourriture, à une bonne santé et à la main-d'œuvre nécessaire à la poursuite des activités. Deuxièmement, il constitue un capital social, en renforçant la diversité et l'héritage culturels des groupes ethniques et populations qui dépendent de l'élevage. Troisièmement, il contribue au stock de capital naturel qui fournit les ressources et les services nécessaires au maintien et à l'amélioration des moyens de subsistance. Quatrièmement, il augmente le capital physique, en fournissant aux ménages des moyens de transport, de la force de traction et des énergies alternatives pour soutenir et améliorer leur productivité. Cinquièmement, il augmente le capital financier des familles, fournit un mécanisme d'épargne et sert d'actifs liquides ou de garantie de crédit pour assurer les objectifs de subsistance. Sixièmement, il constitue une importante stratégie de résilience et de lissage de la consommation face aux chocs extérieurs (Abed & Acosta, 2018)[2].

Dans un tel contexte, apprès son apparition en Chine en décembre 2019, la maladie à coronavirus (COVID-19) est rapidement devenue une pandémie qui touche pratiquement tous les pays du monde et en particulier l'Afrique au Sud du Sahara à partir de mars 2020. Cette pandémie a généré de nombreux défis pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations les plus vulnérables du monde. Dans de nombreuses régions, les mesures de confinement national et de distanciation sociale adoptées pour contrôler la propagation du virus, limitent la distribution des intrants agricoles et de la main-d'œuvre, restreignent la production agricole et les chaînes d'approvisionnement, et menacent les moyens de subsistance de larges segments de la population. Faisant suite aux appels à l'action lancés par le Secrétaire général des Nations Unies, Antonio Guterres, et le Directeur général de la FAO, QU Dongyu, soulignant la nécessité de contribuer à réduire l'impact de la pandémie sur les plus vulnérables et mettent l'accant sur l'apprentissage à partir de la diversité des réponses afin de s'assurer que les chocs futurs (pandémies, changements

[1] FAO. 2018. *World Livestock: Transforming the livestock sector through the Sustainable Development Goals*. Rome. 222 pp. Licence: CC BY-NC-SA 3.0 IGO. http://www.fao.org/3/CA1201EN/ca1201en.pdf

[2] Abed R. & Acosta A., (2018). Assessing livestock total factor productivity: A Malmquist Index approach. *African Journal of Agricultural and Resource Economics* 3(4), 297-306 https://ageconsearch.umn.edu/record/284984/

climatiques ou conflits) ne se traduisent pas par des crises de sécurité alimentaire, le CRDI a lancé un appel à projets dans 12 pays d'Afrique subsaharienne (Sénégal, Burkina Faso, Cap-Vert, Mali, Niger, Nigeria, Cameroun, Tchad, Guinée-Bissau, Ghana, Afrique du Sud et Tanzanie). Cette initiative vise à soutenir la documentation et l'analyse de l'efficacité des diverses réponses à la pandémie dans la région (et plus particulièrement dans le Sahel) et tirer des leçons des mesures prises pour contrôler la propagation du virus et atténuer son impact sur les systèmes alimentaires. Elle vise à produire des connaissances qui éclaireront la conception d'initiatives de recherche à plus long terme dans les pays à revenu faible et moyen et renforceront leur capacité à répondre efficacement aux vagues ultérieures de l'épidémie et aux chocs potentiels futurs. La présente recherche s'inscrit dans ce cadre.

En effet, la COVID-19 qui impacte le secteur de l'élevage, apparaît aujourd'hui comme une crise de trop en Afrique de l'Ouest et du Centre déjà sujette à différentes crises d'envergure à savoir les crises alimentaires récurrentes, les crises sécuritaires. Cette pandémie vient exacerber le risque de pénuries alimentaires, à travers les mesures de restrictions qui impactent les disponibilités et les mouvements à l'intérieur des pays et dans toute la région. Les exploitations familiales agropastorales s'inscrivent au rang des acteurs qui payent un lourd tribut dans cette situation. Les restrictions de confinement ont aussi pour conséquences le cantonnement des éleveurs dans des espaces à faible disponibilité fourragère et la réduction drastique des performances du cheptel. La production et la commercialisation du lait local ont aussi été négativement affectées. Certes, des mesures telles la vaccination gratuite et la distribution de quelques aliments bétail à prix social ont été proposées par les gouvernements de la zone APESS au profit des éleveurs. Mais ces seules mesures ne sauraient atténuer les impacts négatifs de la COVID-19 au niveau des éleveurs en général et des ménages vulnérables en particulier. En effet, le caractère brusque de cette pandémie a induit de nombreux changements dans le mode de vie des éleveurs et n'a pas permis un recul nécessaire pour analyser ses conséquences sur les conditions de subsistance des ménages agropastoraux au Sahel.

Si les effets documentés de la pandémie sur les systèmes alimentaires semblent assez diversifiés à l'échelle de la région, ceux se rapportant spécifiquement à la situation des EF agropastorales sont principalement liés aux travaux de l'APESS. Dans une note diffusée en Avril 2020, l'APESS a apporté des éléments d'analyse en lien avec les premiers impacts de la pandémie sur les EF de ses membres. Cette note s'est basée sur les données collectées par les leaders de l'organisation dans 12 pays en Afrique de l'Ouest et du Centre. L'une des conclusions majeures mises en exergue par cette première observation est relative au fait que les membres de l'APESS redoutent que l'élevage pastoral ne sombre dans une crise durable, marquée par le risque de famine dans les exploitations familiales, l'accroissement des conflits ruraux, et l'arrêt durable de la transhumance transfrontalière. Bien que ces travaux s'inscrivent dans une approche exploratoire, ils fournissent une situation de référence en ce qui concerne les EF, et méritent d'être davantage approfondis à la lumière d'outils et de méthodes scientifiques.

Découlant de cette problématique, plusieurs questions restent posées : i) **Comment la COVID-19 a accentué la situation de vulnérabilité préexistante des exploitations familiales agropastorales ? Ii) Les mesures sociales prises par les États ont-elles permis d'atténuer cette vulnérabilité ? Iii) Quelles sont les dispositions à prendre à l'échelle des éleveurs et à l'échelle des décideurs pour atténuer les impacts négatifs de la COVID-19 ?**

En d'autres termes il s'agit d'établir une compréhension plus forte de la situation vécue par les agro-pasteurs, de faire une analyse critique de la pertinence, de l'efficacité et de la durabilité des mesures envisagées et prises, et de proposer aux décideurs des pistes d'améliorations.

L'examen de ces questions et de ces objectifs permet déjà d'identifier les **deux lignes de recherche** qui vont permettre d'atteindre les résultats qu'on vise :

- produire des ***connaissances sur le vécu des exploitations familiales agropastorales*** en situation de crise et la façon dont elles se comportent, en portant une attention particulière à la dimension "genre". En tant qu'organisation d'éleveurs, l'APESS est au cœur de ce vécu.
- produire une ***analyse des mesures prises face à la crise*** par ce qu'on peut convenir d'appeler les ***"acteurs décisionnaires"*** publics (États, organisations interétatiques) et non gouvernementaux (action des ONG) pour atténuer la vulnérabilité des exploitations familiales agropastorales.

II. Objectifs

2.1. Rappel des objectifs

2.1.1. Objectif général :

L'objectif général du projet est d'accompagner les décideurs en Afrique de l'Ouest et du Centre dans la définition et la mise en place des mesures pertinentes en réponses aux effets de la COVID-19 dans le secteur de l'élevage , par la production et la vulgarisation d'évidences à travers une démarche scientifique sensible à l'approche genre.

2.1.2. Objectifs spécifiques (OS) du projet

Les objectifs spécifiques assignés au projet sont :

OS1 : **Évaluer les effets de la COVID-19 sur la situation alimentaire des exploitations familiales agropastorales familiales en AOC**

Il s'agira : i) de déterminer l'impact de la COVID-19 sur le niveau de revenus des exploitations familiales agropastorales ; ii) de mesurer l'impact de la COVID-19 sur la couverture alimentaire des exploitations familiales agropastorales ; iii) d'estimer son impact sur les prix de vente des animaux et du lait, principales sources de revenus des éleveurs membres de APESS ; iv) d'apprécier son impact sur l'accès aux ressources fourragères et son effet sur les performances des animaux et la disponibilité des concentrés alimentaires

OS2 : **Étudier la pertinence et l'efficacité des mesures sociales des plans de riposte contre la COVID-19 développés dans les pays en AOC sur l'atténuation du niveau de vulnérabilité des EF agropastorales**.

Il s'agira : i) de documenter les mesures sociales des plans de riposte contre la COVID-19 dans les différents pays ; ii) de collecter les données sur la mise en œuvre des plans de mesures sociales mise en place par les pays au niveau des exploitations familiales agropastorales ; iii) d'analyser la pertinence et l'efficacité des mesures sociales

OS3 : **Analyser les mécanismes endogènes de gestion des crises et des incertitudes par les exploitations familiales agropastorales familiales pour informer et rendre les politiques**

de riposte contre la COVID-19 plus orientées vers la résilience des EF et l'amélioration de leur sécurité alimentaire.

Il s'agira : i) d'analyser les mécanismes techniques, notamment les différentes techniques de production agropastorales; ii) d'analyser les mécanismes socio-économiques

<u>OS4</u> : **Renforcer le dialogue politique (plaidoyer & lobbying) par la production et la distribution de produits de connaissances et de notes de plaidoyer à l'attention des pays et des institutions régionales (CEDEAO, CEEAC, UEMOA etc.)**.

Il s'agit : i) de produire et diffuser des produits de connaissances, (Policy briefs) ii) de promouvoir le dialogue social et politique par la présentation des résultats aux communautés pastorales et aux États.

2.2. Niveau de réalisation des objectifs du projet

Dans l'ensemble, les objectifs du projet de recherche ont été atteints.

Sur le premier objectif spécifique, six conclusions sont dégagées :

☛ La ***situation alimentaire des EF agropastorale s'est effectivement dégradée depuis l'apparition de la COVID*** et que c'est la ***conséquence d'une augmentation de la vulnérabilité des EF pendant cette période***.

Deux hypothèses avaient été formulées pour appréhender cette vulnérabilité.

- *Hypothèse 1* : *la COVID a augmenté la vulnérabilité des EF agropastorales*.

  ☛Cette vulnérabilité a effectivement augmenté (i) du fait que les contraintes créées par les mesures restreignant la mobilité ont amené les agropasteurs à modifier la conduite de leur élevage, ce qui en a affaibli les performances ; (ii) du fait de la baisse des revenus des agropasteurs consécutive aux difficultés de mise en marché de leur production animale (notamment du lait) créées par les mesures de protection affectant les marchés, de la plus grande difficulté liée aux mesures barrières instaurées pendant la crise sanitaire, tant pour les hommes que pour les femmes, de générer des revenus complémentaires à partir de leurs activités extra-agropastorales (notamment le commerce), et de la diminution des aides apportées par la diaspora ; (iii) du fait des perturbations intervenues dans la vie familiale et dans les relations sociales avec l'augmentation de la charge de travail au sein de la famille et la fermeture d'espaces de rencontre. L'étude met cependant en évidence que malgré la baisse des revenus et les perturbations intervenues dans les relations sociales, l'exercice de la solidarité entre agropasteurs s'est maintenu et renforcé à travers une augmentation significative des dons.

- *Hypothèse 2 : le degré de vulnérabilité diffère d'une exploitation à l'autre et au sein des exploitations selon plusieurs facteurs*

  ☛Trois (3) facteurs principaux ont affecté de façon différenciée le degré de vulnérabilité des EF agropastorales depuis l'apparition de la COVID : (i) la *localisation* de ces EF (les EF évoluant en zone de savane ont été plus vulnérabilisées que celles évoluant en zone sahélienne ; les EF évoluant loin des centres urbains semblent avoir été moins exposées à la Covid que celles proches des villes, mais elles ont moins bénéficié des mesures de protection sociale ; le mode de conduite de l'élevage (les éleveurs transhumants ont été plus affectés que les éleveurs sédentaires) ; (ii) le *genre* (les exploitations dirigées par des femmes ont été plus vulnérabilisées que celles dirigées par des hommes).

☛L'étude a en outre produit un résultat inattendu en montrant que les exploitations familiales considérées comme les moins vulnérables avant l'apparition de la COVID ont été proportionnellement plus affectées (chute de performances plus importantes) que les EF déjà vulnérables avant l'apparition de la Covid. Un autre facteur à prendre en compte est la situation de l'EF avant la crise.

☛En entrant dans l'analyse des effets de vulnérabilisation au sein des familles, l'étude conclue en faisant intervenir le facteur de *l'âge* que les membres en âge de travailler (les actifs hommes et femmes) ont été plus affectés, alors que les enfants et les personnes âgées ont été plus protégés. Le facteur *genre* a joué de façon différente pour les hommes (dont la charge de travail a augmenté du fait des tâches nouvelles de surveillance et de soins aux animaux) et pour les femmes et les jeunes filles (dont la charge de travail domestique a augmenté du fait de la présence au foyer d'un plus grand nombre de personne et qui ont vu les apports du lait qui leur reviennent diminuer). Il est ressorti des entretiens qualitatifs conduits dans les familles que ce n'est pas tant la maladie elle-même, dont les manifestations ont été peu perçues et ressenties par les éleveurs, que les mesures prises pour éviter sa propagation qui ont accru la vulnérabilité des agropasteurs et eu des conséquences sur la dégradation de leur situation alimentaire. Par contre l'étude n'a pas pu conclure que la Covid avait été le seul facteur de vulnérabilisation des agropasteurs et de dégradation de leur situation alimentaire.

☛La Covid-19 est venue *renforcer* les effets négatifs d'une situation difficile connue par les agropasteurs, notamment due aux conséquences de l'insécurité.

En relation avec le second objectif spécifique de cette recherche qui était d'*étudier la pertinence et l'efficacité des mesures sociales des plans de riposte contre la COVID 19 développés dans les pays en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale sur l'atténuation du niveau de vulnérabilité des EF agropastorales,* six (6) conclusions sont également tirées :

☛Ce sont d'abord les mesures de restriction prises pour éviter la propagation de la maladie qui ont touché de plein fouet les agropasteurs et les ont sans doute plus vulnérabilisés que les agriculteurs du fait de la spécificité de leur activité basée sur la mobilité.

Deux hypothèses permettaient de vérifier si les mesures de protection sociale prises dans le cadre des plans de riposte avaient pu amortir les effets négatifs des mesures contraignantes.

- *Hypothèse 4 : certains pays ont mis en place des plans de riposte qui ne prennent pas suffisamment en compte le domaine agropastoral*

  ☛Si les priorités définies au niveau de l'Union Africaine et de la FAO ont bien pris en compte le domaine agropastoral, les plans de riposte nationaux comportent des mesures sociales qui privilégient la fourniture de denrées alimentaires d'origine végétale au bénéfice de l'ensemble de la population (dont les agropasteurs) ou l'allègement des charges financières (qui a faiblement bénéficié aux agropasteurs du fait de l'inadaptation des mesures), mais, en dehors de l'alimentation du bétail, peu et parfois pas du tout de mesures spécifiques de soutien au secteur agropastoral.
- *Hypothèse 5 : certains pays ont pris en compte le domaine agropastoral dans leurs plans de riposte mais la mise en œuvre n'a pas profité véritablement aux EF agropastorales*

  ☛Une *minorité d'agropasteurs a pu avoir accès* aux mesures qui auraient pu leur bénéficier du fait de mauvais *ciblage* des bénéficiaires, *d'insuffisances quantitatives* ou de *retards,* et de *déviations* dues à l'utilisation de mauvais relais.

- *Hypothèse 6 : le processus d'élaboration et de formulation des plans de riposte n'a pas été participatif/inclusif et n'a pas impliqué différents acteurs (notamment les organisations des éleveurs et les spécialistes des questions agropastorales)*
  ☛Du fait que, dans l'urgence, les organisations d'éleveurs aient été très faiblement et parfois pas du tout impliquées dans la conception des plans de riposte, et insuffisamment dans leur mise en œuvre, l'adaptation des mesures au contexte spécifique de l'agropastoralisme a été insuffisante et leur efficacité réduite.
- *Hypothèse 7 : les décideurs ne connaissent pas bien le vécu concret des agropasteurs*
  ☛Plusieurs inadaptations et déviations auraient pu être évitées si l'on avait davantage pris appui sur des personnes vivant dans le milieu et connaissant de l'intérieur les réalités des sociétés agropastorales.

  ☛Il y a eu des écarts entre les perceptions des réalités et des priorités chez les décideurs et chez les agropasteurs, et que ceci n'a pas favorisé une coopération et une synergie optimales entre acteurs dans les ripostes à la pandémie.

Sur le troisième objectif spécifique de cette recherche qui était *d'analyser les mécanismes endogènes de gestion des crises et des incertitudes par les exploitations familiales agropastorales pour informer et rendre les politiques de riposte contre la COVID-19 plus orientées vers la résilience des EF et l'amélioration de leur sécurité alimentaire*, six (6) conclusions ont été tirées : *Hypothèse 3 : les EF agropastorales ont eu recours à des leviers endogènes de différents types pour atténuer les effets négatifs de la COVID 19. L'ampleur de l'impact de ces leviers varie selon les exploitations :*

☛L'efficacité des stratégies endogènes tient à leur très grande adaptabilité à l'évolution de la conjoncture et dépend de la diversité des leviers que les EF agropastorales peuvent choisir et combiner en fonction des circonstances et qu'elles sont en mesure d'utiliser. Ceci est illustré par la large panoplie de leviers formels et informels utilisés par les EF agropastorales pendant la crise sanitaire. La troisième hypothèse de cette recherche est ainsi confirmée et que les politiques de riposte ont tout intérêt à s'appuyer sur ces stratégies endogènes ;

☛Eu égard aux conclusions précédemment dégagées par rapport aux faibles retombées sur les agropasteurs des mesures socio-économiques des plans de riposte ou des retombées négatives des mesures de restriction, les stratégies endogènes des EF agropastorales leur ont permis de suppléer aux insuffisances de ces plans et d'en atténuer les impacts négatifs ;

☛L'efficacité des stratégies endogènes a été réduite pour certaines catégories d'EF agropastorales soit du fait que déjà avant la crise elles disposaient d'un nombre plus réduit de leviers (cas des exploitations dirigées par des femmes), soit du fait que la crise les ait privées de leviers dont elles disposaient avant elle (cas des exploitations considérées comme non vulnérables avant l'apparition de la COVID) ;

☛Les leviers utilisés par les EF dans leurs stratégies endogènes de riposte à la COVID 19 avaient très souvent ponctionné leurs réserves financières, animales ou humaines pour assurer leur survie, mais que de cette façon elles compromettaient leur avenir. Ce serait une erreur de penser que les stratégies endogènes permettent à elles seules aux exploitations familiales de faire face durablement aux crises, mais que la responsabilité des pouvoirs publics est de prendre des mesures structurelles qui compensent les limites des stratégies endogènes ;

☛Dans ces stratégies endogènes, les leviers sociaux ont joué un rôle de premier plan pendant la crise sanitaire. L'accompagnement des stratégies endogènes dans des plans de riposte aux

crises (quelles qu'elles soient) doit veiller à prendre appui sur les dimensions culturelles et sociales de ces stratégies ;

☛Certaines mesures des plans de riposte ont été intégrées par les EF dans la panoplie de leviers de leurs stratégies endogènes. Les plans de riposte peuvent venir renforcer l'efficacité des stratégies endogènes et gagner ainsi en efficacité. Elles doivent pour cela s'articuler étroitement sur ces stratégies qu'il faut chercher à mieux connaître.

III. Méthodologie

La méthodologie de la conduite du "projet d'appui à la définition et la mise en place des mesures pertinentes et durables en réponse aux effets de la COVID-19 dans le secteur de l'élevage en Afrique de l'Ouest et du Centre" a été précisée entre le 1er et le 15 mars par un atelier de cadrage en ligne dont l'objectif était de produire une note méthodologique et une feuille de route. Une note conceptuelle a été élaborée et elle pose les principes d'une co-construction de cette recherche qui s'est concrétisée tout au long de l'atelier de cadrage. A cet effet, deux lignes de recherches ont été construites assorties de la formulation d'hypothèses et des sous-hypothèses.

3.1. Détermination de 2 lignes de recherche

Pour atteindre ses objectifs l'étude cherche à mettre à la disposition des décideurs trois produits (un tableau de la situation vécue par les agropasteurs, une analyse des mesures qu'ils ont déjà prises par rapport aux agropasteurs, des suggestions d'amélioration de ces mesures). Les deux premiers produits ont permis de définir les **lignes de recherche à explorer** qui sont complémentaires. Elles répondent aux trois premiers objectifs spécifiques du projet.

- La **ligne 1** est axée autour de la production des connaissances sur le vécu des EF agropastorales en situation de crise et la façon dont elles se comportent (ce qu'elles subissent, leur façon de réagir) ; une attention particulière est portée sur la dimension « genre". Cette première ligne est en rapport avec les OS1 et OS3 du projet.
- La **ligne 2** vise à produire une analyse des réponses apportées aux éleveurs et des mesures prises par les acteurs décisionnaires face à la crise. L'objectif à travers cette seconde ligne de recherche est de fournir les éléments de base indispensables pour apprécier les réponses du point de vue de leur pertinence, de leur efficacité ainsi que de leur durabilité pour les agropasteurs et suggérer des améliorations. Il s'agissait d'une analyse des réponses apportées aux éleveurs et des mesures prises par les acteurs décisionnaires face à la crise (OS2).

La dernière dimension est relative à l'implication des acteurs et au partage des résultats (**OS4** du projet : renforcer le dialogue politique).

3.2. Formulation des hypothèses

☞ 3 hypothèses ont été formulées pour répondre aux questions de recherche sur la ligne 1 : "produire des connaissances sur le vécu des exploitations familiales pour mieux connaître le comportement des EF face à la crise"

Tableau 1 : Ligne de recherche 1 - Produire des connaissances sur le vécu des exploitations familiales

OBJECTIFS	QUESTIONS DE RECHERCHE	HYPOTHÈSES À VÉRIFIER	Sous hypothèses
OS 1 : Évaluer les effets de la COVID-19 sur la situation alimentaire des exploitations familiales	Question principale A : "*Comment en 2020 les EF ont-elles subi la crise de la COVID (ou d'autres crises) : de quelle façon ont-elles été « blessées » par ces crises ?*"	*Hypothèse 1* **la COVID 19 a augmenté la vulnérabilité des EF agropastorales**	1. la COVID-19 a entrainé la dégradation de la situation alimentaire des EF; 2. la COVID-19 a affecté la conduite de l'élevage et la santé animale ; 3. la COVID-19 a affecté la productivité des animaux et les revenus des EF.

OBJECTIFS	QUESTIONS DE RECHERCHE	HYPOTHÈSES À VÉRIFIER	Sous hypothèses
agropastorales en AOC.			4. d'autres conséquences négatives seront vraisemblablement évoquées par les EF
	Question principale B : *"Quels types d'EF ont été le plus affectés par la crise de la COVID 19 ?"* Sous-question *: Comment les membres des EF ont-ils été affectés par la crise de la COVID-19 ?*	*Hypothèse 2* **le degré de vulnérabilité diffère d'une exploitation à l'autre selon plusieurs facteurs (type, genre, conduite de l'élevage**, …)	5. selon le type, le genre et la zone agropastorale d'appartenance du terroir d'attache, les EF n'ont pas été affectées de la même façon ; 6. Selon le genre, les membres des EF ont été affectés différemment par la COVID-19 7. Les EF ont plus ou moins bénéficié selon les pays d'opportunités liées aux politiques de risposte contre la COVID-19 pour s'adapter
OS 3 : Analyser les mécanismes endogènes de gestion des crises et des incertitudes par les exploitations familiales agropastorales	Question principale C : *"Comment en 2020 les EF ont-elles réagi pour faire face aux crises ? quels « leviers » ont-elles utilisés dans leurs stratégies ?"*	*Hypothèse 3* **Les EF agropastorales ont recours à des leviers endogènes de différents types pour attenuer les effets négatifs de la COVID 19. L'ampleur de l'impact de ces leviers varie selon les exploitations**	8. Chaque EF a cherché à utiliser plusieurs « leviers » endogènes (techniques, économiques, sociaux, socio-politiques…) pour riposter aux crises et en minimiser les effets ;
	Question principale D : **"***Certaines EF ont-elles mieux résisté que d'autres à la pandémie ?"*		9. Les réponses apportées par les EF à la crise ont été d'efficacité variable selon le type, le genre et la zone agropastorale d'appartenance du terroir d'attache.

☞ 4 hypothèses ont été formulées pour répondre aux questions de recherche sur la ligne 2 : "produire une analyse des réponses apportées aux éleveurs et des mesures prises par les acteurs décisionnaires face à la crise"

Tableau 2 : Ligne de recherche 2- produire une analyse des mesures prises face à la crise

OBJECTIFS	QUESTIONS DE RECHERCHE	HYPOTHÈSES À VÉRIFIER	Précisions
OS2 : Étudier la pertinence et l'efficacité des mesures sociales des plans de riposte contre la COVID-19 développés dans les pays en AOC sur l'atténuation du niveau de vulnérabilité des EF agropastorales	Question principale E : *"En quoi consistent les plans de riposte mis en place dans les pays ?" (l'idée ici est de voir le focus de ces plans, s'ils existent, sur le secteur agropastoral)* 1. Pourquoi certaines mesures annoncées dans les plans de riposte n'ont-elles pas été mises en œuvre ? 2. Pourquoi les mesures mises en œuvre n'ont-elles pas profité aux EF agropastorales ? 3. Quelles sont les mesures mises en œuvre et qui ont profité aux EF agropastorales ?	*Hypothèse 4* : **Certains pays ont mis en place des plans de risposte qui ne prennent pas suffisamment en compte le domaine agropastoral** *Hypothèse 5 :* **Certains pays ont pris en compte le domaine agropastoral dans leur plan de risposte mais la mise en œuvre n'a pas**	Cette hypothèse prend en compte les questions d'accessibilité, de ciblage, de cohérence, adaptabilité, mise en place au bon moment, etc.

OBJECTIFS	QUESTIONS DE RECHERCHE	HYPOTHÈSES À VÉRIFIER	Précisions
	4. En quoi consistent les dispositifs organisationnels mis en place dans le cadre de la mise en œuvre des plans de ripostes ?	**profité véritablement aux EF agro-pastorales**	
	Question principale F : *Comment (processus /démarche) les plans de risposte ont-ils été élaborés/formulés et mis en oeuvre ?* a. Quels ont-été les processus mis en place dans le cadre de la formulation qui ont permis d'aboutir aux mesures de soutien en faveur des EF agropastorales ? b. En quoi les représentants des organisations d'éleveurs ont-ils influencé les processus de formulation et les mesures qui en ont découlé ? c. Comment les organisations des éleveurs apprécient-elles les mesures prises et leur mise en œuvre ?	*Hypothèse 6 :* **le processus d'élaboration/ formulation des plans de risposte n'a pas été participatif/inclusif et n'a pas impliqué les différents acteurs** (notamment les organisations des éleveurs et les spécialistes des questions agropastorales) *Hypothèse 7 :* **les décideurs ne connaissent pas bien le vécu concret des agropasteurs**	Analyser la demarche/ approche et le processus d'élaboration pour voir si ils ont été participatifs/inclusifs et ont favorisé la prise en compte des questions relatives au domaine agropastoral. Le caractère urgent du développement des plans de riposte est à prendre en compte dans cette analyse

Ces questions et hypothèses de recherche ont guidé la construction des outils de recherche lors de l'atelier de cadrage et ont servi à nouveau lors de la phase d'interprétation des données collectées.

3.3. Échantillonnage et collecte de données

3.3.1 Des EF choisies dans des régions de concentration des éleveurs

En vue de mieux documenter les éléments de différenciation observables en fonction des régions, la recherche a couvert 8 pays d'Afrique de l'Ouest et du Centre. Il s'agit du Burkina Faso, du Cameroun, de la Guinée Bissau, du Mali, du Niger, du Nigéria, du Sénégal et du Tchad (Carte 1). **L'ensemble de ces pays** retenus pour le projet **offre une diversité aussi bien en termes de niveau de contamination, de mesures restrictives, et de mesures sociales**. L'autre élément déterminant ayant favorisé le choix de ces pays réside dans le fait qu'au-delà de la possibilité d'observer des tendances en zone sahélienne comme en zone côtière, ces pays **recoupent l'ensemble des zones agroécologiques d'évolution des éleveurs (ZEE)**[3]. Ainsi, on retrouve à travers ces pays les quatre principales zones d'évolution des

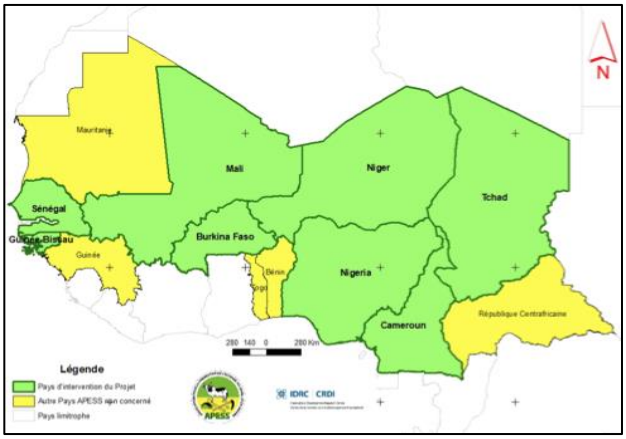

Carte 1 : Zone d'intervention du projet

[3] Voir plus de détails concernant les ZEE dans l'annexe 1

agropasteurs : i) Sahel sec, ii) Sahel fluvial ou lacustre, iii) Savane de plaine et iv) Savane de montagne.
Afin de ne pas disperser la recherche, **les enquêtes de terrain ont été conduites dans chaque pays dans une région de concentration des éleveurs**. Ces régions ont été déterminées par les leaders d'APESS en fonction de leur connaissance du milieu des éleveurs agropasteurs et des contraintes liées à l'insécurité (tableau 3).

Tableau 3 : Récapitulatif des régions et zones

Pays	Régions de concentration	Zones
Burkina Faso	CASCADES	SAVANE plaine
Cameroun	ADAMAOUA	SAVANE montagne
Guinée Bissau	GABU	SAVANE plaine
Mali	SEVARE	SAHEL fluvial/lac
Niger	KOLLO	SAHEL fluvial/lac
Nigeria	ADAMAWA	SAVANE montagne
Sénégal	SAINT-LOUIS	SAHEL fluvial/lac
Tchad	MAYO KEBBI	SAHEL sec

3.3.2. Bases d'échantillonnage qui prend appui sur les données de la base de l'APESS

Il a été identifié et **retenu des EF qui avaient fait l'objet d'un bilan de campagne avant la pandémie** de façon à pouvoir comparer la situation décrite en 2020-2021 (campagne touchée par la pandémie) avec celle décrite lors de campagnes antérieures à la pandémie (qui aura une fonction contrefactuelle par rapport aux effets de la Covid-19).
Ainsi, 2202 familles ayant fait l'objet d'au moins un bilan de campagne réalisé par APESS avant la pandémie et enregistrées dans sa base de données ont servi de repère pour le choix de l'échantillon d'étude (tableau 4). Les différents types auxquels elles appartiennent sont définis en fonction de leur capacité à s'auto suffire à partir de leurs productions animale et végétale (indicateur : *taux de couverture*, exprimé en nombre de mois et de jours d'autosuffisance par an).

Tableau 4 : Base de sondage

PAYS	TYPOLOGIE DES EF					Total
	T0	T1	T2	T3	T4	
BURKINA FASO	2	20	134	91	47	**294**
CAMEROUN	5	5	16	98	75	**199**
MALI	9	39	26	18	69	**161**
NIGER	31	92	48	48	28	**247**
NIGERIA	10	35	66	88	39	**238**
SENEGAL	17	91	134	183	145	**570**
TCHAD	3	17	66	235	57	**378**
GUINEE BISSAU	0	16	29	47	23	**115**
Total	**77**	**315**	**519**	**808**	**483**	**2202**

➔ **Méthodologie d'échantillonnage**

Une combinaison de critère d'échantillonnages a été utilisée pour cette étude (tableau 5). En effet différents niveaux de stratification ont été effectués afin de constituer l'échantillonnage :

- Genre du chef d'exploitation (stratification selon sexe du chef de l'EF),

- L'accessibilité des zones (L'aspect sécuritaire) ;
- La présence effective des chefs d'EF dans leur zone ;
- Zone APESS avec plus de concentration d'éleveurs ayant été diagnostiqué par le bilan simplifié ;
- Zone agro-écologique.

Tableau 5 : Répartition selon la région à forte concentration d'éleveur

Étiquettes de lignes	EF dirigées par des femmes	EF dirigées par des hommes	Total
BURKINA FASO			
CASCADES	**3**	**60**	**63**
SAVANE plaine			
CAMEROUN			
ADAMAOUA	**0**	**75**	**75**
SAVANE montagne			
GUINEE BISSAU			
GABU	**3**	**73**	**76**
SAVANE plaine			
MALI			
SEVARE	**7**	**60**	**67**
SAHEL fluvial/lac			
NIGER			
KOLLO	**8**	**156**	**164**
SAHEL fluvial/lac			
NIGERIA			
ADAMAWA	**0**	**130**	**130**
SAVANE montagne			
SENEGAL			
SAINT-LOUIS	**27**	**133**	**160**
SAHEL fluvial/lac			
TCHAD			
MAYO KEBI	**1**	**150**	**151**
SAHEL sec			
Total	**49**	**837**	**886**

- Par la suite un second niveau la sélection par typologie de l'EF et pays : T0, T1, T2, T3, T4) selon les critères définis.

➔ **Taille de l'échantillon**

Un échantillonnage par stratification a été utilisé sur **886 EF**. Les variables de stratification sont : le pays et la typologie de l'EF. La taille des échantillons (EF dirigé par les hommes) a été calculée en utilisant la formule suivante :

$$n = \frac{\frac{z^2 p(1-p)}{e^2}}{1 + \frac{z^2 p(1-p)}{e^2 N}}$$

Avec : ***n*** est la taille d'échantillon *; N* est la taille totale de la population étudiée (EF dirigé par les hommes : 2006 EF) ; ***z*** est le paramètre de risque d'erreur (ici, il vaut 1,96 pour un intervalle de confiance de 95%) ; ***p*** est la prévalence attendue (ici il vaut 0.5, soit 50% pour avoir l'échantillon le plus grand possible) ; ***e*** est la précision relative désirée (ici 5%).

A partir de cette formule, ce sont **517 EF** qui ont été tirées et diagnostiquées (tableau 6). Cependant, toutes les EF dirigées par les femmes de la base de sondage ont été sélectionnées systématiquement pour faire partie de l'échantillon soit **49 EF**.

Tableau 6 : Échantillon retenu

PAYS	Chef d'exploitation		Total	Total échantillonné
	Féminin	Masculin		
BURKINA FASO	3	60	63	**37**
CAMEROUN	0	75	75	**44**
GUINEE BISSAU	3	73	76	**44**
MALI	7	60	67	**39**
NIGER	8	156	164	**96**
NIGERIA	0	130	130	**76**
SENEGAL	27	133	160	**93**
TCHAD	1	150	151	**88**
Total	49	837	886	**517**

En sus de ces 517 exploitations familiales, une réserve supplémentaire (+ 10% par rapport à l'échantillon) a été prévue pour tenir compte du principe des bilans simplifiés qui tient à ce qu'il soit proposé à des familles *volontaires* et non à des familles désignées.
Bien que ce soit rare, les familles pressenties peuvent décliner la proposition et du fait de la mobilité des agropasteurs, qui peuvent ne plus être dans leur terroir d'attache au moment de la collecte des informations. Dans les faits, 516 exploitations ont été enquêtées. On peut considérer **qu'environ 3.000 personnes** (en moyenne 6 par exploitation familiale) **ont participé à la recherche**.

3.4. Outils et approches de collecte de données sur le vécu des EF (ligne 1)

3.4.1 La méthode du bilan simplifié

La méthode des bilans simplifiés a été choisie pour réaliser les études de terrain. Ce choix repose sur le fait qu'il s'agit d'une méthode qui associe étroitement les familles d'éleveurs à la production de connaissance sur leurs exploitations familiales.

La méthode du "bilan simplifié" a été mise au point en 2001 avec Jacques FAYE, chercheur de l'Institut Sénégalais de Recherche Agricole (ISRA) pour les besoins du Réseau des Organisations Paysannes et de Producteurs d'Afrique de l'Ouest (ROPPA) et adaptée avec des paysans et des éleveurs dans le cadre de son utilisation par leurs organisations, et a été utilisée dans dix (10) pays de la zone soudano sahélienne[4]. Elle a été perfectionnée au fil du temps et continuera de l'être.
A la différence du modèle HEA, qui dresse une typologie entre ménages selon leur niveau de pauvreté, **les bilans simplifiés dressent une typologie entre les exploitations familiales selon leur niveau d'indépendance alimentaire** (taux de couverture des besoins alimentaires annuels de la famille par la production de l'exploitation) : elles distinguent ainsi les exploitations déficitaires, les exploitations intermédiaires et les exploitations excédentaires (voir en introduction *encadré 1*). Plus précisément, 5 types sont caractérisés : i) TYPE 0 (T0) : Taux de

[4] Pour plus d'information, voir annexe 2.

couverture nul ou négatif (< 0 mois) : EF en situation de détresse ; ii) TYPE 1 (T1) : taux de couverture < 3 mois : EF en situation de sinistre, généralement endettées et dont la survie est menacée ; iii) TYPE 2 (T2) : taux de couverture de 3 à 6 mois : EF en situation intermédiaire basse : vulnérables, survivant grâce à leurs apports extra agropastoraux ; iv) TYPE 3 (T3) : taux de couverture de 6 à 12 mois : EF en situation intermédiaire haute : rentables quand apports extra agropastoraux suffisants ; en capacité de progresser ; v) TYPE 4 (T4) : taux de couverture > 12 mois : EF excédentaires : rentables à partir de leurs activités agropastorales, en capacité d'investir. L'identification de ces types permet non seulement d'améliorer le ciblage des interventions mais aussi de différencier les types appuis selon les besoins spécifiques de chacun d'eux.

Il s'agit d'une méthode de collecte et d'analyse des données des exploitations agricoles qui associe étroitement les familles d'éleveurs à la production de connaissances sur leur exploitation et à travers laquelle trois principaux objectifs sont visés :

- déterminer si la famille peut se nourrir et se soigner à partir de ses activités agro-sylvo-pastorales et/ou piscicoles ;
- provoquer une réflexion au sein de la famille sur ses stratégies ;
- obtenir toute une série d'informations sur les caractéristiques de l'exploitation familiale qui, recoupées avec celles obtenues dans d'autres familles et d'autres zones, permettront d'élaborer la problématique de l'exploitation familiale dans le secteur et dans la zone considérés.

3.4.2. Les entretiens dans le cadre des bilans simplifiés

Dans le but d'analyser l'effet de la covid-19 sur le vécu des exploitations familiales, des entretiens ont été conduits dans 516 Exploitations familiales agropastorales qui ont pu être investiguées. Ces entretiens ont concerné outre les éléments servant de base à l'établissement du bilan partiel dans les EF/AP, des éléments sur la pandémie et ses effets sur les EF.
Le bilan partiel réalisé en fin de bilan simplifié se fait sous forme d'entretien semi-directif selon une méthode mise au point par APESS afin d'accompagner les exploitations familiales agropastorales en posant un diagnostic participatif du fonctionnement de leurs exploitations familiales, dresser un bilan de la situation alimentaire et envisager des mesures palliatives aux points faibles de l'EF. Les bilans partiels sont réalisés en présence de tous les membres de l'EF.
Le volet impact covid a consisté, dans le cadre de ces bilans partiels, à recueillir les avis des agropasteurs sur leur connaissance de la maladie, les effets ressenties de la maladie et des mesures de riposte contre la maladie sur leur vécu quotidien ainsi que les stratégies endogènes mobilisées par elles pour préserver leurs activités agropastorales pendant cette période.
Cette démarche a été codifiée dans un manuel de réalisation des bilans partiels (annexe 2) en période de covid, sur lequel les animateurs endogènes de APESS ont été formés avant le lancement de la collecte de données sur le terrain simultanément dans les huit (8) pays.

3.4.3. Les ateliers de veille des pôles régionaux[5]

L'objectif des ateliers pôles était de produire à partir de la mutualisation des veilles nationales, une appréciation par l'organisation des éleveurs de la pertinence des mesures de riposte par rapport au vécu des agro-pasteurs et de l'efficacité de leur mise en œuvre en utilisant la grille

[5] Les Pôles régionaux d'APESS constituent un découpage des zones d'intervention de l'APESS. Ils sont au nombre de trois (3). Ce sont : pôle Ouest (Mauritanie, Gambie, **Guinée-Bissau, Sénégal**) ; Pôle Centre-Ouest (**Burkina Faso, Mali, Niger**, Bénin, Togo) ; Pôle Est (**Cameroun, Nigeria, Tchad**)

d'analyse présentée en annexe 3. Trois **ateliers inter-pays de veille réunissant 91 leaders éleveurs membres des Cellules nationales de coordination d'APESS** (CNC) ont été organisés en avril 2021 dans les trois pôles de l'APESS (Annexes 4,5 et 6) :

- un atelier à *KOUDOUGOU* (Burkina Faso) qui a permis de mutualiser les veilles nationales du **BURKINA FASO**, du **MALI** et du **NIGER** (28 participants).
- un atelier à *GAROUA* (Cameroun) qui a permis de mutualiser les veilles nationales du **CAMEROUN**, du **NIGERIA** et du **TCHAD** (38 participants).
- un atelier à *THIÈS* (Sénégal) qui a permis de mutualiser les veilles nationales de la **GUINÉE BISSAU** et du **SÉNÉGAL** (25 participants).

Des *forums d'éleveurs* se sont tenus en conclusion de chacun de ces ateliers

3.5. Outils et approche de collecte de données sur les réponses des acteurs décisionnaires à la pandémie (ligne 2)

3.5.1. La revue documentaire

Un échantillon de documents de politique ou d'évaluation publiés sur la pandémie et concernant directement ou indirectement le groupe des agropasteurs a été analysé sur la base d'outils préalablement définis. Ces outils ont permis de répondre à la question de savoir quels documents analyser pour connaître les réponses des acteurs décisionnaires et comment les analyser.

Deux outils ont été construits pour établir un répertoire des sources : (i) *un tableau de repérage qui a permis l'identification des sources pour la collecte des documents* (ii) *un tableau récapitulatif de la base documentaire existante*. Un troisième outil a été élaboré pour l'analyse du contenu des documents. Cette Grille d'analyse de contenu des documents (cf. annexe 7 : Outils d'analyse des ressources documentaires) a permis de mettre les éléments d'analyse et de synthèse relatifs à chaque ressource documentaire.

3.5.2. Les entretiens avec les acteurs décisionnaires[6]

Les principaux acteurs décisionnaires au niveau central et au niveau déconcentré (région de concentration choisie) qui se sont mobilisés autour de la pandémie et dont les réponses sont susceptibles d'avoir touché les agropasteurs ont été identifiés pour la conduite d'entretiens. Selon les pays il s'est agi de cellules de crise créées au niveau national ou de départements ministériels, d'organismes sociaux, du Ministère de l'administration territoriale ou autres. Au niveau local, les maires ou les préfets, selon les pays, ont été particulièrement ciblés.
Une **courte note de présentation du projet** a été élaborée pour accompagner les entretiens qui ont été conduits en utilisant les grilles d'entretien préparés à cet effet (cf. annexe 3). La construction de la grille s'est appuyée sur les orientations initiales à prendre en compte dans les *plans de riposte* contre la pandémie telles qu'elles ont été définies par les Ministres de l'agriculture des pays membres de l'Union Africaine au cours d'une importante réunion en ligne organisée par la Commission de l'Union africaine et la FAO le 16 avril 2020, soit en début de campagne ASPH et de diffusion de la pandémie. Cinq domaines ont été identifiés, pour orienter l'élaboration des plans de riposte. Il s'agit de : (1) Protection sociale ; (2) Impact de la pandémie en fonction du calendrier agricole ; (3) Sécurisation des marchés intérieurs ; (4) Facilitation du

[6] annexe 3 : Grilles d'appréciation par les acteurs décisionnaires des conditions de réussite du plan de riposte et des mesures de soutien

commerce intra régional des produits alimentaires ; (5) Protection de la chaîne d'approvisionnement en intrants des petits agriculteurs et éleveurs.

3.6. Gestion des données

L'enregistrement manuel des informations pendant l'entretien
Il s'est fait dans les tableaux et sur le cahier de l'animateur.
La saisie dans la plateforme AKVO-APESS
Les données ont été collectées sur le terrain par les animateurs endogènes de l'APESS déjà formés et habitués à l'outil Akvo-Flow, qui entrent après l'entretien ces données dans la plateforme Akvo-APESS. L'équipe de Akvo a saisi les fiches d'enquêtes sur cette plateforme, puis les a affectées à des appareils mobiles, notamment des smartphones sur lesquels les animateurs endogènes de l'APESS ont pu collecter les données. Une fois les fiches d'enquête et les guides d'entretien soumis, l'application Akvo Flow les stocke sur les appareils et synchronise tous les points de données une fois que l'appareil est connecté à Internet. Les données entrées dans la plateforme sont visibles et prêtes à être analysées. Pendant toute la durée de la collecte des données, l'équipe de Akvo et APESS, ont assuré la supervision à travers la plateforme en ligne. Ce suivi a permis de détecter les anomalies et de suggérer des corrections au fur et à mesure que la recherche évoluait sur le terrain. L'ensemble du processus et représenté au schéma 1.

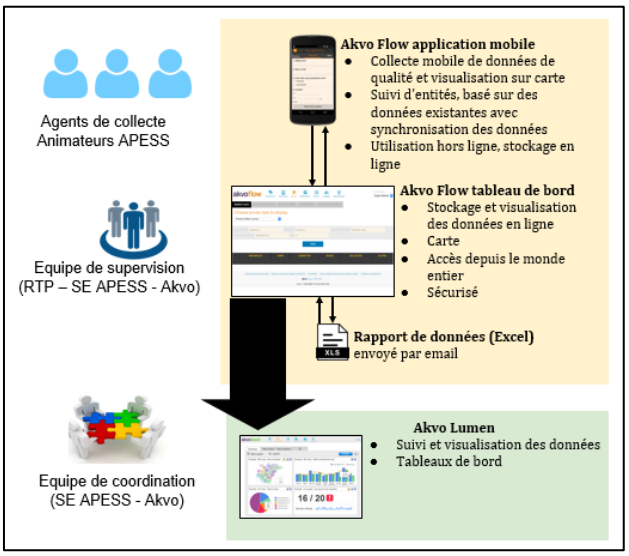

Schéma 1 : Dispositif de collecte des données

3.7. Outils et approches d'analyse des données

3.7.1. La synthèse documentaire

La synthèse est le produit de l'analyse documentaire qui a porté sur une trentaine de ressources. En effet, la seconde ligne de recherche identifiée dans le cadre du projet regroupe différentes activités au nombre desquelles figure l'analyse des ressources documentaires portant sur le sujet principal et dans les zones couvertes par le projet.
Ainsi, l'un des points d'analyse lors de cette revue documentaire est relatif à la classification des ressources documentaires par questions/sous-questions de recherche notamment en tenant compte des informations contenues. La synthèse s'articule autour des éléments de connaissances contenues dans les ressources exploitées en fonction des questions/sous-questions de recherche identifiées dans le cadre de la ligne 2 de recherche. Plus spécifiquement, elle se présente sous le format d'un condensé de réponses issues de l'analyse des ressources documentaires aux questions principales/sous-questions.

3.7.2. L'utilisation des indicateurs du Bilan simplifié

Les données collectées auprès des EF à travers les bilans simplifiés, permettent de renseigner 51 indicateurs (cf. annexe 2), mais dans le cadre de ce projet, ce sont surtout les indicateurs suivants qui ont été utilisés pour répondre aux questions de recherche et vérifier les hypothèses :

(i) *les indicateurs de caractérisation de la famille et de l'exploitation* (Localisation ; statut chef famille ; taille famille ; nb. Actifs ; La charge par actif ; enfants (non actifs) ; activités principales ; conduite du troupeau ; surface utilisable/personne à nourrir ; main d'œuvre temporaire) ; (ii) *les indicateurs de performance* (taux de couverture, taux de couverture céréalier, quantités produites, produit familial brut agricole, charge de production, produit agropastoral net) ; (iii) *les indicateurs de stratégies familiales* (valeurs brutes respective de la production animale et de la production végétale, type d'élevage pratiqué, part du lait dans la production animale, activités extra-agricoles, ventes de produits agro-pastoraux, valeur totale des dons, dépense familiale annuelle, dépense de consommation de base mensuelle).

Le plus significatif de ces indicateurs est le **taux de couverture** qui est exprimé en nombre de mois et de jours. Cet indicateur révèle la durée de la couverture par les apports des activités agropastorales, des dépenses assurant la reproduction de la force de travail de la famille. Autrement dit, le taux de couverture permet de mesurer la capacité des EF à subvenir aux besoins de la famille à partir de leurs productions agropastorales. On rencontre généralement quatre cas de figure qui définissent 4 types d'EF plus ou moins fortement insérées au marché. Cependant, les enquêtes récemment conduites par l'APESS ont mis en évidence l'existence d'EF avec des taux de couverture négatifs. Partant de ce constat et sur la base des résultats obtenus, une typologie des exploitations familiales en cinq types a été réalisée.

Dans la pratique, lors de la conduite du bilan simplifié, ce taux est immédiatement restitué à la famille et permet d'ouvrir une discussion sur les stratégies de l'exploitation familiale. Si cette approche visant à restituer à la famille le taux de couverture permet de collecter à travers la discussion qu'elle suscite, des éléments de compréhension sur les stratégies de l'exploitation, il faut souligner que la valeur du taux permet de catégoriser les EF.

3.7.3. La méthode PSM dans cette étude

La PSM (score de propension) a été utilisée dans le cadre de cette étude pour isoler l'effet des changements advenus avec l'avènement de la Covid. Il s'agit de comparer les effets induits par la Covid sur les EF. Avec la PSM, l'estimation des valeurs des scores de propension dépend d'un vecteur de covariables observées qui sont associées à l'affectation par la Covid. Les variables « Zone écologique des terroirs d'attache des éleveurs », « Nombre total de femmes chef de l'EF », « Total des ventes d'animaux sur pied » et « Nombre de mortalités annuel du cheptel bovin" ont été utilisées pour évaluer les écarts avant et sous Covid et faire apparaître les effets liés à la Covid.
La sélection aléatoire d'échantillons représentatifs garantit, en principe et en moyenne, que toutes les différences mesurées au sein des EF sont dues à l'avènement de la Covid. Les caractéristiques des EF ont été appariées afin de comparer la situation avant et sous Covid afin de rendre compte que toute différence au sein des EF ne résultera pas des covariables observées mais du seul fait de l'influence de la Covid.
L'appariement des scores de propension a été considéré comme la méthode la plus efficace sur le plan statistique pour intégrer les scores de propension. Le test T a été utilisé pour discriminer les effets des facteurs au seuil de 1,96. La régression logistique est la méthode la plus couramment utilisée pour estimer les scores de propension des effets induits de la Covid et de prédire la probabilité qu'une exploitation familiale montre certains attributs du fait d'être affectée par la Covid, entre 2020 et 2021.
Les exploitations familiales agropastorales sont statistiquement semblables. En fonction de la variation entre la situation avant et sous Covid, la propension change ce qui a permis la comparaison des scores. Le profil défini déterminant son score à l'affectation de la Covid-19.

IV. Activités menées

En décomposant les dimensions de cette recherche à partir de ce qu'elle connait des perceptions et réactions des agropasteurs, l'APESS a établi pour guider la réflexion le schéma de thématisation ci-contre. Il permet, en remontant dans le temps à partir des aboutissements visés, de distinguer quatre grandes phases

(1) La phase de préparation
(2) La phase de lancement
(3) La phase de collecte des informations
(4) La phase de production finale

Le processus se déroule sur 12 mois en 4 grandes phases (Schéma 3). Il a démarré en décembre 2020 et s'est terminé à la fin du mois de novembre 2021.

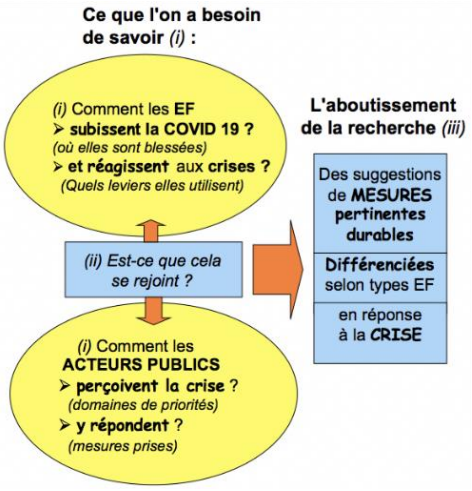

Schema 2: Thématisation de la recherche

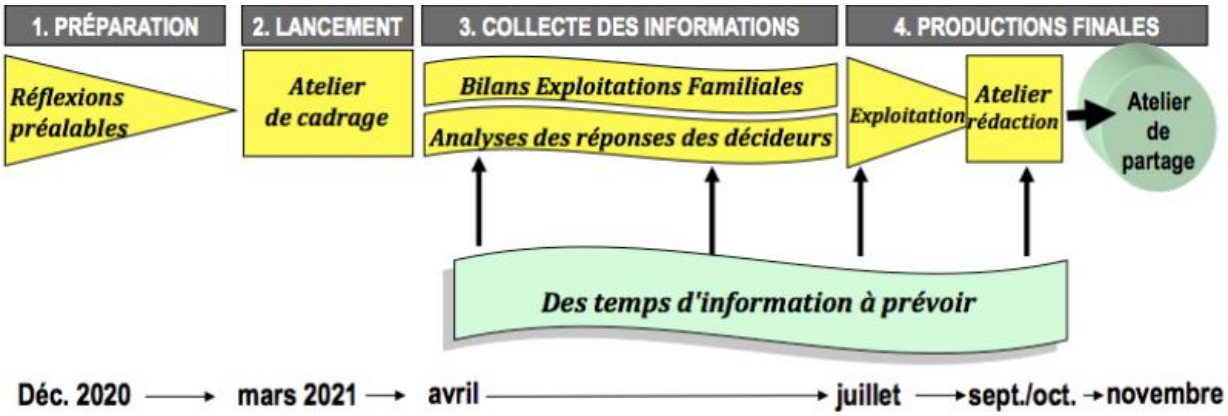

Schéma 3: Les 4 phases du processus

Le chronogramme présenté sur le schéma 4 a été établi et suivi pour la conduite de l'étude.

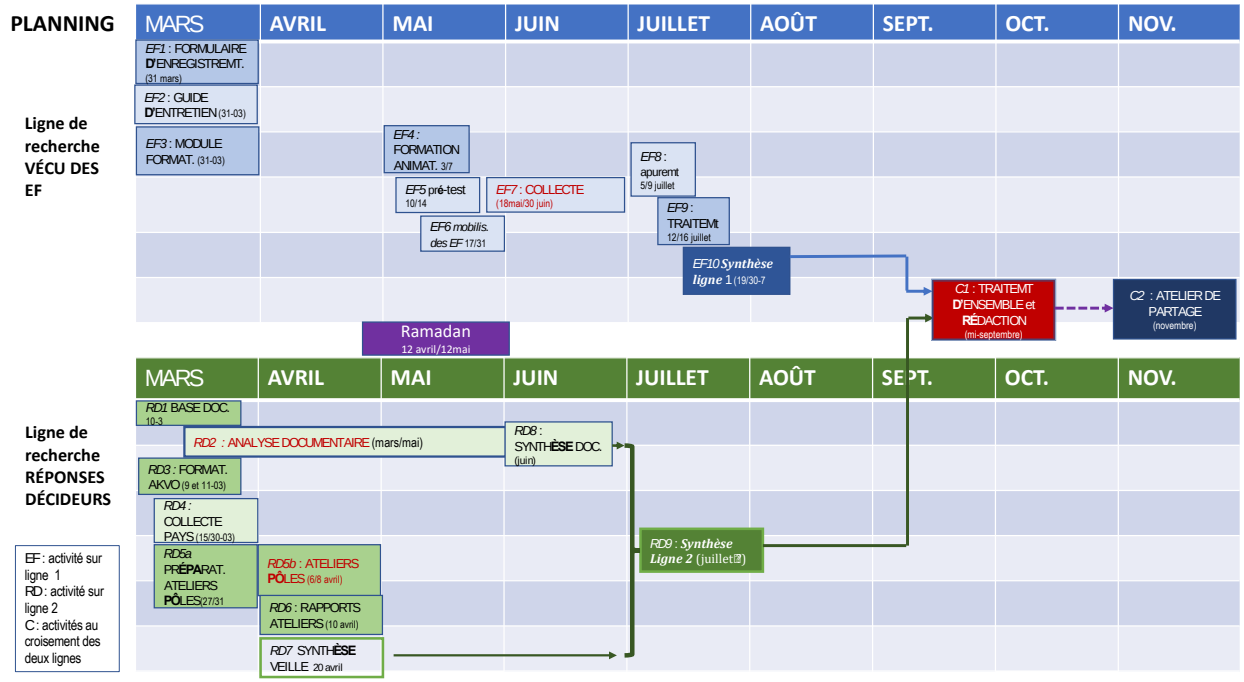

Schéma 4: Le chronogramme selon les 2 lignes de recherche

4.1. La phase de préparation

Commencée en décembre 2020 avec la première thématisation de la recherche, poursuivie en janvier/février 2021 avec la préparation de deux memos en rapport avec chaque ligne de recherche.

4.1.1. Première thématisation de la recherche :

Après l'atelier de lancement, une rencontre zoom a été tenue à l'interne de l'APESS pour mieux expliciter le projet aux membres de l'équipe et des Cellules Nationales de Coordination (CNC). Pour ce faire, un PowerPoint axé sur une thématisation a été produite.
En conclusion de ce zoom, il a été retenu qu'en rapport direct avec cette recherche, l'**APESS** a déjà su mobiliser à travers ses CELLULES NATIONALES DE COORDINATION son réseau d'éleveurs pour organiser une *veille* sur la pandémie et ses conséquences pour les éleveurs (8 "bulletins de veille" ont déjà été publiés). Elle a par ailleurs l'expérience de *l'analyse des situations de vulnérabilité* des exploitations familiales agropastorales qu'elle a faite en 2020 pour la Réserve Régionale de Sécurité Alimentaire de la CEDEAO à partir de l'exploitation des BILANS SIMPLIFIÉS d'un échantillon de 747 exploitations vulnérables[7] prélevé dans sa base de données. (2.871 exploitations familiales situées dans 10 pays d'Afrique de l'Ouest et d'Afrique centrale[8]).
La recherche va donc pouvoir prendre appui sur les résultats de sa veille et de son étude sur la vulnérabilité des EF pour affiner ses hypothèses, sur sa banque de données pour disposer de données comparatives enregistrées avant la pandémie, et sur son système de veille et son outil "bilans simplifiés" pour produire des connaissances sur les effets de la pandémie. Il faudra cependant tenir compte du fait que les performances reconnues de l'outil "bilans simplifiés",

[7] Ont été considérées les exploitations sinistrées (taux de couverture alimentaire négatif), en détresse (taux de couverture alimentaire inférieur à 3 mois/an), moyennement vulnérables (taux de couverture entre 3 et 6 mois/an).
[8] Burkina Faso, Cameroun, Gambie, Guinée, Guinée Bissau, Mali, Niger, Nigeria, Sénégal, Tchad

dont les chercheurs des organisations collaboratrices n'ont pas l'expérience, tiennent au fait qu'il ne procède pas par questionnaire, mais par entretien et qu'il ne s'adresse pas au seul chef d'exploitation mais à des familles volontaires. Si l'on dénaturait cet outil qui a fait ses preuves auprès des éleveurs, on en perdrait l'efficacité.

4.1.2. Atelier d'apurement des données et préparation des données pour l'échantillonnage :

En prélude au démarrage de la collecte des données au niveau des Exploitations familiales, un atelier réunissant l'équipe d'AKVO a été tenu en vue d'apurer les données de la banque de données APESS.
En effet, vu que la pandémie a débuté en fin 2019 et que le virus a commencé sa grande expansion en début 2020, il a été opté de ne retenir pour l'étude que les EF qui ont leur Bilan Simplifié (BS) le plus récent enregistré entre 2016 et 2019. Les informations de ces bilans simplifiés feront alors office de situation de référence pour l'étude d'impact du COVID-19.
Ces informations ont guidé le travail de constitution de la base de sondage ou d'échantillonnage qui sera de type nomenclature, c'est-à-dire une liste de noms et d'adresses qui donnent directement accès aux EF ciblées.

4.1.3. Atelier restreint de repérage et d'analyse des documents produits dans le cadre du COVID-19

L'APESS a procédé à une première revue d'un échantillon de 40 documents pouvant être mis en rapport avec l'objet de notre recherche et qui ont été produits entre mars et décembre 2020. L'un des effets de la pandémie a été de contraindre chaque acteur à revisiter ses actions et programmes en cours pour intégrer dans l'urgence les données de la pandémie dans ses stratégies. Cette production documentaire est de ce fait foisonnante et complexe à analyser du fait de l'interdépendance, de l'emboîtement, mais aussi des doublons d'informations ou des contradictions dans les orientations que l'on y trouve. Une caractéristique de la situation inédite créée par l'irruption de la pandémie est d'avoir créé un état d'incertitude qui a rendu les prévisions incertaines et conduit bien souvent à agir au jour le jour. L'APESS a donc cherché à travers sa première analyse à repérer les fils conducteurs permettant d'éviter de tout mélanger et de se perdre.
Les objets, les types de contenu et les niveaux d'analyse de ces documents sont différents selon la mission des organismes qui les ont produits et le moment où ils ont été produits. Selon la première analyse de l'APESS, on a intérêt à :

- Repérer quatre "temps" : (1) entre décembre 2019, moment où les premiers signes de la crise de la COVID 19 ont été perçus, et février 2020 on a cherché à **anticiper les réponses à y apporter**, et où les premiers *plans de riposte* ont été définis, (2) en mars/avril, la **pandémie avait commencé à se diffuser** et on a procédé à de *premières révisions des plans de riposte.* (3) entre avril et octobre les **campagnes agro-sylvo-pastorales et halieutiques** (ASPH) battaient leur plein, et chacun a procédé au suivi de ces campagnes, (4) à partir de novembre 2020 des **évaluations plus globales** ont été possibles, et une *deuxième série de révisions et d'ajustements des mesures* est intervenue. Ce cycle semble se reproduire en 2021.
- Distinguer selon leur "statut" cinq groupes d'acteurs :
  On a d'une part trois groupes d'acteurs à proprement parler "décisionnaires" en matière de mesures à prendre par rapport à la pandémie : (1) les *organisations inter-gouvernementales publiques* (OIG/IGO mondiales et régionales), (2) les *acteurs décisionnaires publics nationaux* (État, collectivités territoriales), (3) les *agences de*

coopération bilatérales et *ONG*, qui ont chacune leur propre sphère de décision pour définir des mesures à travers leurs plans et programmes.
On a d'autre part des acteurs non décisionnaires, mais qui ont une influence sur les décisions : (4) ce que l'on peut convenir d'appeler les *observateurs* (organismes de recherche, groupes d'experts) qui ont une fonction d'information et de conseil, et (5) les *organisations professionnelles*, en l'occurrence plus particulièrement les organisations d'éleveurs, qui constituent l'interface entre les éleveurs et les autres acteurs et jouent un rôle d'information et d'interpellation. Un panorama complet devrait inclure une sixième catégorie d'acteurs, celle des *groupes de pression* et *lobbies* qui cherchent également à influencer les décisions, mais leurs écrits ne sont généralement pas publics, et sont donc peu accessibles.

4.2. La phase de lancement

Cette phase a été consacrée au lancement du projet (cf. annexe 8: Note conceptuelle de lancement du projet). Un atelier de cadrage a donc été tenu sur la base de la **« note conceptuelle de lancement » Extrant 2**. Cette note conceptuelle est le résumé de la phase préparatoire.
L'atelier de cadrage a été organisé en ligne et en présentiel. Il a été structuré autour des 2 lignes de recherche qui sont :

- ☞ **Ligne 1** : mieux connaître le comportement des EF agropastorales face à la crise
- ☞ **Ligne 2** : analyser les réponses des acteurs décisionnaires (analyse des mesures prises face à la crise).

La recherche a été conduite à travers i) la participation à l'atelier de lancement et de cadrage au cours duquel on a validé les questions de recherche principales, les hypothèses de base et on a enrichi en proposant des sous questions et des hypothèses spécifiques, ii) l'actualisation du guide d'entretien, et iii) l'élaboration du manuel de formation et des outils de collecte des données.
Lors de l'atelier de cadrage:

- Les travaux se sont déroulés sous le leadership du Président et des vices présidents de APESS
- Le travail s'est déroulé en plénière alternée avec des travaux de groupe (sous-groupe base d'échantillonnage, sous-groupe : Guide d'entretien, reprise en plénière pour le module de formation et pré agenda)
- Le travail s'est déroulé en présentiel et en ligne,

La recherche a été articulée autour d'Hypothèses ; de questions et sous questions de recherche. Elle a été participative et inclusive. Elle a été conduite à travers des échanges virtuels mais également par des échanges en présentiel. Elle a concerné les partenaires de mise en œuvre notamment INERA, INTER RESEAUX, AKVO, les leaders de l'APESS (Président et les 2 Vices Présidents, et présidents de CNC), les équipes techniques d'APESS basées au Secrétariat Exécutif et dans les bureaux techniques Pays.

4.3. La phase de collecte des informations

Ligne de recherche 1 : Connaître le vécu des EF agropastorales sous COVID
Les activités conduites sur cette ligne depuis le dernier rapport d'avancement sont :

- **a)** La formation des animateurs endogènes (1er au 5 juin 2021)
- **b)** La mobilisation sociale des exploitations familiales : 7 au 20 juin 2021
- **c)** La conduite des bilans simplifiés (21 juin au 31 juillet 2021)

d) La revue documentaire
e) Entretien avec les acteurs décisionnaires

4.3.1. Formation des animateurs endogènes

La formation des animateurs endogènes, a eu lieu sous forme d'un atelier en virtuel du 1er au 5 juin 2021 (cf. annexe 9 : Module de formation des animateurs). Les travaux de l'atelier ont été introduits par le SE APESS. Il a dans son mot salué la présence de tous les collaborateurs qui témoignent de leur intérêt pour la formation. Il a rappelé qu'il s'agit d'un long processus mais qui connait un dénouement heureux. Il a rappelé l'enjeu important du projet pour le partenariat de APESS avec des institutions de recherche dont le CRDI. Il dit savoir compter sur l'engagement des uns et des autres pour collecter des données de très bonne qualité, à la mesure de l'enjeu. Il a clos son propos en souhaitant une bonne session de formation à tous.

A la suite du mot du SE de APESS, un tour de table de présentation des participants a été réalisé et a permis de constater que ceux qui sont attendus à la formation sont effectivement présents à travers quatre pôles de regroupements :

- Au Secrétariat Exécutif de l'APESS à Ouagadougou, l'équipe d'animation composée de l'APESS, de AKVO et de l'INERA;
- Au Centre APESS de Dori au Burkina : les animateurs endogènes (10), les RTP du Burkina, du Mali et du Niger et le Chef de file de la ligne de recherche 1 (14 participants) ;
- Au Centre APESS de Garoua au Cameroun : les animateurs (12) et les RTP du Cameroun et du Tchad, et le Président de la CNC APESS du Nigeria (15 participants)
- Au Centre APESS de Thiès au Sénégal : les animateurs (8) et les RTP du Sénégal et de la Guinée Bissau (10 participants).

La formation a été articulée autour des principaux aspects suivants : i) Contexte du projet, objectifs et résultats attendus, ii) Revue des éléments contenus dans le « Guide d'entretien » (partie théorique); iii) Simulation de conduite de bilan dans des EF ; iv) Enregistrement des données collectées sur la plateforme AKVO Flow ; v) Synthèse des différentes interactions.
Les résultats atteints lors de la formation sont : i) Compréhension partagée du contenu du guide de conduite de bilans simplifiés ; ii) Maitrise de la pratique du BS associée avec le point sur la situation covid 19 à travers l'examen des fiches de collecte de données ; iii) Constitution des binômes de travail ; iv) Entrainement à la saisie des données sur la plateforme AKVO ; et v) Interactions avec les participants pour une meilleure compréhension de la collecte de données et de l'enregistrement.

Dans la pratique, il faut avoir à l'esprit deux choses lorsque l'on conduit un entretien avec une famille autour du bilan de sa dernière campagne agro-pastorale et lorsque l'on exploite cet entretien :

- Ces connaissances doivent servir d'abord à la famille ;
  - Autodiagnostic
  - Prise de décision
  - Projet de famille
- Ces connaissances doivent servir en même temps à l'APESS :
  - Appui-Conseil aux exploitations agropastorales familiales ;

- Connaissances des caractéristiques et de l'évolution des EF ;
- Développement d'un plaidoyer pour la prise en compte des préoccupations des EF dans les politiques agricoles des États.

Un guide de formation a été conçu.

4.3.2. La mobilisation sociale des EF

L'objectif global de la mobilisation sociale est d'expliquer aux éleveurs membres les objectifs du projet « Appui à la définition et la mise en place des mesures pertinentes et durables en réponse aux effets de la COVID-19 dans le secteur de l'élevage en Afrique de l'Ouest et du Centre » qui est en train d'être mis en œuvre par APESS et des partenaires avec le financement de CRDI et la stratégie des bilans simplifiés retenue dans le cadre de ce projet.

De façon spécifique, il s'est agi de :

- Organiser une rencontre avec les leaders des bureaux de zones dans les régions concernées par l'activité ;
- Confirmer la disponibilité des familles dont les exploitations ont été retenues ;
- Présenter les animateurs qui vont administrer les bilans simplifiés dans la région et faciliter la communication entre ces animateurs endogènes et les chefs des exploitations familiales bénéficiaires des bilans simplifiés.

La mobilisation sociale a été conduite dans les 8 pays d'intervention du projet. Elle a été menée sous le leadership du Président, des Vices Présidents et des Présidents de CNC. Elle a impliqué les Responsables Techniques Pays, les animateurs endogènes et parfois des services techniques de l'état (notamment en Guinée Bissau où le Secrétaire Régional auprès du Gouverneur de Gabu et le Directeur Régional de l'Agriculture et de l'Élevage ont pris part). La mobilisation sociale a touché au total 227 participants dont 65 femmes comme indiqué dans le tableau 7 suivant.

Tableau 7 : Récapitulatif des participants à la mobilisation sociale

Pays	Régions de concentration	Participants	Observations
Burkina Faso	CASCADES	50 participants dont 20 femmes	Président du CA, Président de la CNC, leaders du bureau de région APESS et membres des EF
Cameroun	ADAMAOUA	31 participants	2ème Vice-Président du CA, Président de la CNC, leaders du bureau de région APESS et membres des EF
Guinée Bissau	GABU	31 participants dont 7 femmes	1er Vice-président du CA, Président de la CNC, leaders du bureau de région APESS et membres des EF, Secrétaire Régional auprès du Gouverneur de Gabu, Directeur régional de l'agriculture/élevage
Mali	SEVARE	27 participants dont 6 femmes	Président de la CNC, leaders du bureau de région APESS et membres des EF
Niger	KOLLO	54 participants dont 26 femmes	Président de la CNC, leaders du bureau de région APESS et membres des EF

Pays	Régions de concentration	Participants	Observations
Nigeria	ADAMAWA	ND	2ème Vice-Président du CA, Président de la CNC, leaders du bureau de région APESS et membres des EF
Sénégal	SAINT-LOUIS	28 dont 6 femmes	1er Vice-Président du CA, Président de la CNC, leaders du bureau de région APESS et membres des EF
Tchad	MAYO KEBBI	6	2ème Vice-Président du CA, Secrétaire Général, Président de la CNC, leaders du bureau de région APESS et membres des EF

Elle a été l'occasion de proposer un calendrier de passage des animateurs endogènes auprès des familles. La mobilisation sociale a permis une compréhension partagée des enjeux liés au projet et de crédibiliser la collecte de données à travers une présentation des animateurs auprès des différents leaders.

4.3.3. Conduite des bilans simplifiés

La collecte de données s'est faite du 21 juin au 31 juillet 2021 sur l'ensemble de la zone d'intervention. Les dispositions prises par les pays ont permis la conduite des bilans nonobstant la situation sanitaire et l'insécurité dans certaines zones.
Au total 516 bilans simplifiés ont été conduits conformément au programme adopté. Cette étape ultime a permis de disposer de données fiables qui ont été analysées et consolidées.

4.3.4. Analyse documentaire

Une présynthèse de l'analyse documentaire autour des questions de recherche du projet a permis de connaître les réponses apportées par les décideurs : Les différentes questions (principales et sous-questions) ont cadré la recherche documentaire. Ainsi, l'un des points d'analyse lors de cette revue documentaire est relatif à la classification des ressources documentaires par questions/sous-questions de recherche notamment en tenant compte des informations contenues. Fort de cela, une présynthèse a été élaborée et s'articule autour des éléments de connaissances contenues dans les ressources exploitées en fonction des questions/sous-questions de recherche identifiées dans le cadre du projet. Elle se présente sous le format d'un condensé de réponses issues de l'analyse des ressources documentaires aux questions principales/sous-questions. Cette analyse documentaire constitue l'une des principales étapes de la méthodologie adoptée pour la mise en œuvre du projet d'appui à la définition et la mise en place des mesures pertinentes et durables en réponse aux effets de la COVID-19 dans le secteur de l'élevage en Afrique de l'Ouest et du Centre. Elle a été capitale dans la mesure où elle a permis de faire le point des connaissances déjà disponibles sur les différentes questions de recherche qui intéressent ledit projet. Cet exercice a également permis de mettre en évidence des gaps d'informations/connaissances sur différents aspects sur lesquels s'interrogent le projet. En effet, les analyses véhiculées dans la documentation consultée, ne mettent pas l'accent sur certains aspects qui présentent une importance majeure pour les objectifs de ce projet, d'où la nécessité de recourir à un dispositif de veille des leaders d'éleveurs, notamment la veille des Cellules Nationales de Coordination de l'APESS.

4.3.5. Entretiens avec les acteurs décisionnaires

Des entretiens avec les acteurs décisionnaires dans les 8 pays d'intervention du projet : Quatre (4) outils ont été définis pendant l'atelier de cadrage pour la collecte de données par les Responsables Techniques Pays (RTP) de l'APESS auprès des acteurs décisionnaires ; il s'agit de :

- Outil 1 : grille d'appréciation de la préparation et du déroulement de la campagne 2020/21 par les acteurs décisionnaires ;
- Outil 2 : 3 grilles d'appréciation par les acteurs décisionnaires des conditions de réussite du plan de riposte et des mesures de soutien ;
- Outil 3 : tableau de synthèse des analyses par les acteurs décisionnaires des plans de riposte selon les 5 domaines prioritaires.

La collecte des données a été réalisée sur l'ensemble des huit (8) pays au niveau central et au niveau des régions choisies par les leaders de l'APESS. Des tableaux synthèse de ces entretiens par pays ont été présentés par les Responsables Techniques Pays (RTP) aux Cellules Nationales de Coordination (CNC) de l'APESS lors des ateliers de pôles tenus en début avril 2021.
Ces travaux préliminaires ont été restitués et validés à travers trois (3) ateliers de pôles qui ont été organisés en avril 2021 (fin de la campagne 2020/21) dont l'objectif est de produire à partir de la mutualisation des veilles nationales une appréciation par l'organisation des éleveurs de la pertinence des mesures de riposte par rapport au vécu des agro-pasteurs et de l'efficacité de leur mise en œuvre. La présentation de cette synthèse des entretiens aux CNC a permis d'avoir une appréciation de ces dernières sur la pertinence des mesures de riposte par rapport au vécu des agro-pasteurs et de l'efficacité de leur mise en œuvre.

- Un atelier à Koudougou (Burkina Faso) qui a permis de mutualiser les veilles nationales du Burkina Faso, du Mali et du Niger ;
- Un atelier à Garoua (Cameroun) qui a permis de mutualiser les veilles nationales du Cameroun, du Nigéria et du Tchad ;
- Un atelier à Thiès (Sénégal) qui a permis de mutualiser les veilles nationales de la Guinée Bissau et du Sénégal.

Ces ateliers ont permis de connaître (i) l'appréciation par les acteurs décisionnaires et les leaders d'éleveurs des conditions de réussite du plan de riposte et des mesures de soutien et (ii) la synthèse des analyses par les acteurs décisionnaires et les leaders d'éleveurs des plans de riposte selon les cinq domaines prioritaires ciblés.

4.4. La phase de production finale

Cette phase a été subdivisée en 3 étapes :

- Exploitation des données ;
- Rédaction du rapport de recherche ;
- Partage des résultats de la recherche.

4.4.1. Exploitation des données

A cette étape, une retraite a été organisée. Elle a regroupé les chercheurs (INERA, Université de Parakou), AKVO, Inter-Réseaux et l'équipe d'APESS. Cette retraite a permis de faire toutes les requêtes en vue d'infirmer ou de confirmer les hypothèses. Les différentes statistiques ont

été produites et une 1ère analyse a été faite pour sortir le Draft 0 du rapport. Cette retraite a duré 7 jours.

4.4.2. Phase de rédaction du rapport de recherche

A cette étape toute l'équipe de recherche y compris Loïc Barbedette (personne ressource) et les leaders de l'APESS était présente. Elle s'est déroulée sous forme de retraite. Il faut noter que la formule d'atelier de traitement et de rédaction adoptée a été fréquemment utilisée par l'APESS (qui appelle aussi ces ateliers des *"retraites"*). Cet atelier « retraite » a comporté en 3 temps :

- un temps de ***croisement des conclusions des synthèses de lignes de recherche***
- un temps pour ***dégager les conclusions*** (suggestion de mesures pertinentes, efficaces et durables).
- un temps de ***rédaction*** (rapport d'ensemble)

La présence des leaders a été capitale pour faire une pré-validation des résultats.

4.4.3. Atelier de partage des résultats

L'atelier de partage a été tenu du 20 au 22 novembre en mode virtuel et présentiel. Il s'est agi dans un premier temps d'un partage à l'interne de l'APESS et un partage avec tous les acteurs du monde de l'élevage.
Le partage à l'interne a connu la participation des 12 pays d'intervention de l'APESS. Plus de deux cents (200) personnes avaient pris part à ces échanges placés sous la présidence du comité de pilotage (CoPiL) avec à sa tête le Président du Conseil d'administration. Ces ateliers ont été des espaces d'échanges et de partage entre les membres d'APESS.
Le partage à l'externe a connu la participation des partenaires extérieurs notamment le CRDI, les États, ainsi que les responsables des OP sœurs et ou partenaires techniques et financiers.

4.4.3.1. Atelier de partage interne des résultats de la recherche

L'atelier s'est déroulé à travers une cérémonie d'ouverture, des présentations et une cérémonie de clôture

➔ **De la cérémonie d'ouverture**

Elle a été marquée par une allocution du président du CA, l'honorable Chef de Canton de Baraboulé qui a souhaité la bienvenue à tous les participants et a rappelé le contexte de tenue de cet important atelier d'échanges. A sa suite le Secrétaire Exécutif de l'APESS, organisateur de l'atelier a présenté l'agenda du travail ainsi que les objectifs et résultats attendus. Le Secrétaire Général de l'APESS précisera à son tour les modalités de tenue de l'AG de l'APESS pour la journée du 21 novembre 2021 pour la première fois sous forme de réunion zoom en raison de la pandémie de la Covid 19 et des difficultés de rassembler autant de monde sans l'exposer aux risques de contamination de cette maladie. Il a rappelé trois seront faites la journée de l'AG : a) reconduire tous les élus à leurs postes jusqu'au moment où les conditions seront favorables, b) révision des textes fondamentaux (statuts et règlements intérieurs), et c) lecture du rapport moral du Secrétaire Général.

➔ **Des présentations des résultats**

Les résultats de la recherche ont été restitués aux membres à travers : i) présentation de la démarche de recherche, ii) une présentation des évidences sur les effets de la covid 19, iii) une

présentation des évidences sur les mesures de riposte, iv) une présentation des évidences sur les stratégies endogènes et v) une présentation des recommandations.
Après chaque présentation, la parole a été donnée aux membres présents dans les 12 pays d'intervention de l'APESS, pour donner leurs avis par rapport aux résultats. Des échanges, globalement les membres des pays concernés par le projet et des autres ont confirmé les évidences produites par la recherche. Ils ont positivement apprécié les résultats et ont souhaité que de telles études concernent dorénavant tous les pays d'intervention de l'APESS car la covid a eu des impacts sur la vie des EF/AP partout.
Les échanges ont été une opportunité de partage de la peur concernant notamment la vaccination contre la COVID ; Un éleveur du Burkina a posé la question faut -il ou pas se vacciner car ils entendent dire qu'il y a des risques. Les membres des CNC du Bénin et de la Gambie qui ont conduit des sensibilisations pour que les membres se vaccinent ont répondu en disant qu'il n'y a aucun risque et que les membres peuvent se vacciner sans aucune crainte. Les CNC ont complété les présentations à travers les appuis qu'elles ont apporté aux membres concernant l'aliment bétail, le transfert et aussi la sensibilisation pour le développement de la citoyenneté.

➔ **Témoignages sur les évidences concernant les effets**

Tall Moumouni, membre de la CNC du Burkina Faso : la fermeture des marchés et des espaces de pâture a perturbé la vie des pasteurs et agropasteurs dans la région du centre Nord.
Kadidja Diallo du Burkina Faso : la fermeture des marchés a empêché la vente du lait et des animaux. Elle a complété à son témoignage par des sketchs de sensibilisation sur les mesures barrières que la CNC/BTP ont conduit sur la radio de Kongoussi.
Jowro de la Kompienga : confirme les effets, les transhumants ont souffert, les marchés à bétail n'ayant pas fonctionné tous les secteurs formels et informels ont pâti de ces mesures. L'Etat a pris quand même des mesures d'hygiène mais qui ont impacté les relations (pas d'accès au marché, pas d'accès aux lieux de cultes).
Eleveur de la Région Hajer Lami : les routes sont bloquées, il y a des difficultés d'abreuvement, d'accès aux aires de pâturage. Des animaux ont été emportés, on se demande comment sera la saison sèche vue que le pâturage n'existe pas. J'en appelle à l'APESS pour soutenir les éleveurs afin de pratiquer leur activité dans la paix, et scolariser leurs enfants ;

➔ **Témoignages sur les évidences concernant les mesures de riposte**

Nouhou Ali, Niger : il a confirmé que l'état a mis à disposition, vaccine les animaux, est ce que l'étude a bien creusé pour savoir, non représentativité des éleveurs dans la formulation des plans et dans les instances.
Un éleveur du Burkina Faso : On a bien compris ; les éleveurs et les organisations doivent être présents dans les instances de décision et de formulation des plans de riposte.
Hamadoun cissé : Les Marchés à bétail, les concertations multi acteurs, la pratique de la transhumance, la production du lait ont tous été affectés par la COVID ; les gens de APESS doivent renforcer les appuis,
Un éleveur de la Région Chari-Baguirmi Tchad: aucune maladie ne dépasse la privation de déplacements ; nous sommes des transhumants, on doit nous laisser poursuivre la mobilité. Les mesures de restrictions nous ne les avons jamais connues (pas de mosquée, pas de marché,) regardons pour prévenir l'avenir.
Hassane Oumarou, SG CNC Togo : nous sommes une jeune CNC, nous saluons le travail abattu, la covid 19 a impacté les activités (pas de transhumance, hausse des prix de transport de 1000 fcfa à 4000 fcfa). Il y a eu des tracasseries routières, et une hausse des prix des produits vétérinaires.
Trésorière CNC Togo : Les femmes ont souffert de la covid, leurs activités sont totalement bloquées, les femmes sollicitent plus d'appuis.

Hassane Boubacar conciliateur CNC Togo: la covid a eu des effets, la transhumance a été interdite les gens ont occupé les couloirs, des marchés à bétail restent encore fermés, « même le petit qui est dans le ventre a senti la covid 19 ».
Un éleveur du Bénin : Le travail présenté de façon globale est bien ; le Bénin a mis en place des mécanismes ayant permis de financer les aliments bétail au profit des membres.
Un autre éleveur du Bénin : J'apprécie la communication, nous confirmons les résultats ; notre pays malgré qu'étant un pays côtier est un pays agropastoral. Nous souhaitons qu'APESS soutienne davantage le Bénin et l'inscrive dans ces programmes.

➔ **Témoignages sur les évidences relatives aux stratégies endogènes**

Aminata KA, Sénégal : La covid a beaucoup impacté la vente du lait. Les mesures restrictives de confinement ont bloqué les femmes. Nous remercions APESS pour son soutien et appuis. Nous souhaitons un nouveau sursaut pour l'émancipation des femmes.
Un éleveur de la Gambie : Les femmes éleveurs ont beaucoup souffert dans leurs activités notamment de vente du lait car les marchés sont fermés, et le transport réduit. Ceci a causé de difficultés d'acheter des petites choses pour les enfants. J'en appelle donc à un appui au profit des femmes pour surmonter les difficultés.
Un éleveur du Nigéria : Les effets de covid 19 ont été considérables ; arrivée au début de la transhumance (centre vers le sud) pour valoriser les ressources au centre. La covid a affecté les familles et les animaux ; par rapport à l'assistance elle n'a pas été significative (les frontières étaient fermées), nous avons tiré des leçons et on a développé des stratégies.
Aminu Hayatu, Nigéria : plusieurs activités ont été affectées ; les populations ont eu du mal à comprendre car il y a eu peu de sensibilisations, les appuis n'ont pas été suffisants, même le vaccin n'a pas bénéficié à tous.
Seyni Amadou, CNC Niger : les stratégies ont confirmé la réalité des leviers actionnés, variables d'un pays à l'autre et d'une zone à l'autre ; A Torodi les femmes travaillaient ensemble, avec covid il y a eu vente individuelle du lait, les gens ont actionné le levier de ramassage et de vente de la paille dans la zone pastorale chose pourtant interdite. A Gaya la fermeture des frontières n'a pas empêché le trafic donc utilisation de leviers informels, utilisation des transports clandestins. Dans certaines zones, certains intermédiaires sur les marchés à bétail se sont reconvertis en vendeurs d'aliments bétail. Il y a eu report des évènements culturels, et le déploiement vers les radios communautaires et réseaux sociaux pour s'informer à Balleyara.
Alphadi CISSE, Mali : la dégradation de la situation sécuritaire a obligé les gens à aller dans des sites qu'ils ne maitrisent pas ; venir en appui aux pasteurs devient une urgence. Nous appelons à un plaidoyer en direction des Etats à travers les fonds COVID qui existent ; le ciblage se fait en ville où on recense les gens, ceux qui sont en brousse ne bénéficient pas.

4.4.3.2. Atelier de partage externe

L'atelier de partage externe a eu lieu le 21 novembre 2021. Il a regroupé tous les membres des CNC des 12 pays d'intervention, des partenaires de l'APESS, des acteurs non étatiques (RBM, ROPPA), des projets et programmes, ainsi que les membres du Consortium et le CoPiL qui a assuré le pilotage du processus. L'atelier a été marqué par une cérémonie d'ouverture, des présentations, des travaux de groupe et une cérémonie de clôture. Il a été facilité par Mme AZARA de OXFAM.
La cérémonie d'ouverture a été marquée par trois allocutions : celle de bienvenue du Président du CA, celle de salutations et de remerciements du CRDI et l'allocution d'ouverture des travaux prononcée par le Conseiller Technique, Représentant le Ministre des Ressources Animales et Halieutiques du Burkina Faso. Au nom du CA, nous souhaitons la bienvenue au représentant du MRAH, au Partenaire Technique et Financier CRDI et aux partenaires de mise en œuvre que

sont INERA, Inter Réseaux, AKVO, Université de Parakou, et à tous les invités. Il a insisté sur le fait qu'aujourd'hui la parole sera plutôt laissée aux participants (Etats, bailleurs, OP Sœurs et autres invités). Enfin le Président a exprimé toutes ses gratitudes au Ministre des Ressources Animales et Halieutiques du Burkina Faso dont le représentant est présent parmi nous.
La seconde intervention a été prononcée par le Représentant du CRDI (Marwan Owaygen) qui a affirmé que c'était un plaisir de participer à cet atelier de partage ; de tirer des leçons de la répercussion des effets de covid sur les exploitations familiales agropastorales. Il a rappelé que ce projet fait partie d'un ensemble de 5 projets financés par l'initiative du CRDI sur la COVID 19 et les systèmes alimentaires en Afrique Subsaharienne pour une durée d'exécution de 12 mois. Il a félicité l'APESS pour ce travail colossal abattu et les connaissances produites en si peu de temps sur un échantillon large de 517 EF dans 8 pays au niveau de 4 zones d'évolution des éleveurs. Il a positivement apprécié la qualité des données générées par cette recherche et espère que les recommandations issues de cette étude seront prises en compte.
La troisième intervention a été celle d'ouverture prononcée par Mr SALOU Idrissa, Conseiller Technique du MRAH. Il a au nom du Ministre empêché souhaité la bienvenue à tous les participants. Il a dit toute la satisfaction du Ministre et l'intérêt qu'il porte à cette rencontre. Il a réitéré l'engagement du MRAH à toujours accompagner et soutenir l'APESS dans ses activités.
Pour lui cette recherche conduite sous le lead de l'APESS en partenariat (consortium) avec des institutions crédibles, est très pertinente. Il a salué l'accompagnement du CRDI et a dit que c'est un bon exemple de partenariat Nord-Sud réussi qui il espère va se poursuivre. Le MRAH s'engage à s'approprier de ces résultats et les prendra en compte dans ses futures actions en faveur du monde rural et notamment les pasteurs et agropasteurs. Il a prononcé l'ouverture officielle de l'atelier de partage externe des résultats de la recherche.
Après la cérémonie d'ouverture, la facilitatrice a pris le commandement. Elle a présenté l'agenda qui a été adopté et a procédé au cadrage de l'atelier avant de donner la parole au Secrétaire Exécutif et à ses collaborateurs pour la présentation des résultats.

4.4.3.3. Les présentations

Cette présentation a été faite successivement sur la démarche méthodologique, les évidences sur les effets de la covid, les évidences concernant les mesures de riposte, évidences relatives aux stratégies endogènes et enfin les recommandations.
Il faut dire qu'une plage de temps a été réservée au RBM et au ROPPA qui ont respectivement présenté la synthèse de leur veille sur les effets de la COVID sur la vie des pasteurs, et les résultats des actions conduites dans le cadre du Comité de Veille et d'Action dont l'APESS est membre et qui a produit 3 notes sur le suivi de la campagne Agropastorale, sur l'insécurité et sur la covid 19.
La présentation du RBM a confirmé les résultats de la recherche sur tous les aspects, seuls 26% des pasteurs ont reçu d'aides, faible prise en compte du secteur agropastoral dans les plans de riposte, baisse des performances animales (baisse de l'embonpoint), la perturbation de la transhumance transfrontalière (40 000 transhumants et plus d'un million d'animaux bloqués et qui n'ont pu rejoindre leurs terroirs d'attache), des tensions diverses autour des points d'eau, et la baisse des prix des animaux sur les marchés.
La p**résentation du ROPPA s'est appesantie sur la vision et les missions du Comité de Veille et d'Action (CVA). Il a été mis l'accent sur l'approche méthodologique, les résultats obtenus à travers** 5 grands domaines : impacts sur les productions agrosylvopastorales, impacts sur la mobilité du bétail, impacts sur la commercialisation, impacts sur l'alimentation, et impacts sur la vie des EF et au niveau communautaire des ménages. En termes de leçons il faut noter : i) la coopération entre acteurs est inéluctable et les synergies sont nécessaires, ii) exacerbation des conflits dans la zone, iii) Dynamique multi acteurs nécessaire, iv) Poursuivre

les actions du CVA, v) Renforcer le partenariat avec le secteur privé, vi) Renforcer l'implication des OP dans la formulation et mise en œuvre des plans de riposte, vii) Renforcer le ciblage à la base, et viii) Renforcer les mécanismes des filets sociaux aux exploitations familiales agropastorales.

4.4.3.4. Les travaux de groupe

Après ces présentations, des travaux de groupe ont été organisés autour des centres d'intérêt des participants. Ainsi trois groupes ont été constitués : le groupe des États, et Décideurs, le groupe des ONG et PTF, et le groupe des OP. Après une heure de travail, les résultats des travaux de groupe ont été restitués. Les travaux de groupe ont permis de préciser la convergence avec les évidences produites et l'adhésion aux recommandations. A la fin il y aura une lecture de la déclaration de l'APESS.
Le groupe des ETATS et DECIDEURS et le groupe des PTF et ONG ont travaillé sur la base de consignes. Le groupe des OP a examiné le projet de déclaration préparé par l'APESS.
Le groupe des États et Décideurs a rappelé les actions mises en place notamment des actions d'urgence, de sensibilisation, et de soutien en intrants, la mise en œuvre d'actions de relèvement (compensation des pertes, mise en place de semences) et des actions de soutien à l'alimentation (distribution des céréales).

Le Groupe des ONG et PTF a proposé de : i) Mettre l'accent sur l'implication des op dans le ciblage participatif, ii) procéder à une différenciation des appuis tenant compte du niveau de vulnérabilité, iii) renforcer la collecte de données en mettant à disposition des outils efficaces, iv) Intensifier les actions en faveur des femmes, v) poursuivre le renforcement des capacités à travers les différentes initiatives en cours (IFAD, Programme 3 Frontières), v) mettre en place des actions d'urgence, la gestion des filets sociaux, la mise à l'échelle, la facilitation à l'accès au marché.
Le groupe des OP constitué des membres de l'APESS, de la plateforme Kawtal du Tchad, et de la plateforme de gestion des ressources naturelles dans le bassin du lac Tchad a amendé et validé la déclaration.
La cérémonie de clôture a été marquée par la lecture de la déclaration de l'APESS par le Président de la CNC APESS Niger et le mot de clôture prononcé par le Conseiller Technique du Ministre.

V. Résultats

5.1. Effets de la covid 19 sur les exploitations familiales agropastorales

La covid 19 et les mesures prises par les états ont surpris les populations agropastorales. La maladie a eu probablement de nombreux effets sur leurs vécus au quotidien. C'est pour cette raison que la recherche a prévu comme premier objectif spécifique "d'évaluer les effets de cette pandémie sur la situation alimentaire des exploitations agropastorales". L'appréciation de ces effets est faite à travers la perception de la maladie par les agropasteurs, les effets des mesures contraignantes en rapport à la pandémie, les conséquences sur la situation alimentaire des exploitations familiales agropastorales (EF/AP) et la catégorisation des EF/AP qui ont été les plus affectées. Douze évidences seront dégagées en conclusions intermédiaires.

5.1.1. L'arrivée de la COVID 19 chez les agropasteurs

Après son apparition en Chine, la maladie à coronavirus, la COVID-19, est rapidement devenue une pandémie qui touche pratiquement tous les pays du monde. Vivant loin des grandes agglomérations, les éleveurs membres de l'APESS ont été moins exposés à la maladie, mais à

cause des nouvelles contraintes crées par les mesures de riposte, ils ne pouvaient ignorer la COVID.
La perception qu'ils ont de cette maladie peut être appréciée à travers les différentes dénominations qu'ils lui ont donnée. Si dans toutes les appellations on retrouve le mot « *nyaw* » qui signifie « maladie », la qualification de cette maladie diffère d'un pays à l'autre et d'une région à l'autre. C'est ainsi qu'on a « *nyaw cukkoo ha* » ou « *nyaw becce* » en pulaar, qu'on pourrait traduire par "la maladie qui étouffe" et « *nyaw ndamba* ». Ces appellations montrent que même s'ils ont été peu touchés par la maladie en elle-même, les éleveurs connaissent les signes de la Covid. On a aussi « *nyaw zamanu* », c'est-à-dire la maladie du moment, celle que l'époque a apporté à l'humanité. Toute leur inquiétude transparait à travers cette dénomination: la maladie est venue brusquement, se répand rapidement et détruit les relations (« *nyaw cendoowo yimbe* » : la maladie qui sépare les gens), mais qui est perçue comme étrangère aux éleveurs, c'est le « *nyaw wuro* », ou *« nyaw gure* » qui signifie « la maladie de la ville », qui ne devrait pas concerner les ruraux, mais plutôt pour les gens de la ville !

Pour certains éleveurs, c'est plus que cela, c'est tout simplement le « *nyaw durma tubaaku* », c'est-à-dire « le rhume des blancs », la maladie qui est venue de chez les blancs. La perception la plus communément partagée par les éleveurs et la population en général, c'est celle qui transparait dans cette appellation « *nyaw fewré* », c'est-à-dire « la fausse maladie » ; la plupart ne croient pas à cette maladie parce qu'ils n'ont pas vu des gens en mourir, à la différence des épidémies de choléra, de méningite etc. dont ils ont gardé le souvenir, ou parce que les cas de décès sont trop peu nombreux et trop espacés pour être attribués à la COVID. Pour beaucoup, "*Elle a été inventée pour avoir de l'argent chez les blancs*". On comprend dès lors que les sensibilisations sur les gestes barrières ont peu de chance d'être suivies et respectées.

S'ils sont nombreux à ne pas croire en l'existence de la Covid, par contre ils la connaissent bien à travers les mesures de restriction qui ont été édictées pour contenir la propagation de la maladie et limiter ses effets sur la population.

Dès l'apparition des premiers cas de la maladie, les États ont pratiquement tous pris des mesures conservatoires telles que la fermeture des frontières et des marchés pour limiter la propagation de la maladie. Les plans de riposte qui ont suivi ces mesures conservatoires ont confirmé les restrictions et en ont ajouté d'autres.

Les plans de riposte sont apparus dans les différents pays dès les premières semaines qui ont suivi la déclaration de l'OMS portant la Covid-19 au rang de pandémie. Ces plans comprennent généralement trois grands types de mesures, notamment celles visant l'ensemble de la population et celles ciblant certains groupes d'acteurs.

- Des mesures contraignantes de protection communément appelées « **mesures barrières** » comprenant le port de masques, le lavage des mains au savon ou au gel hydro alcoolique et la distanciation sociale ;
- Des **mesures de restriction de la mobilité** des personnes et des animaux par la fermeture des marchés, des écoles et lieux de culte, des bars & restaurants, des frontières aériennes et terrestres, l'instauration de couvre-feu, la mise en quarantaine des grands centres urbains ainsi qu'un confinement des populations, l'arrêt des transports en commun, la rotation du personnel dans les services.
- L'exigence de test Covid-19 et la prise de décrets d'état d'urgence.

Toutes ces mesures ont carrément institué un nouvel ordre social, porté par la peur, la crainte et la méfiance. Notons que la vaccination contre la COVID n'entre de façon générale pas en ligne de compte pour les éleveurs tout comme pour l'ensemble des ruraux.

Obligés de respecter au même titre que la population urbaine ces différentes mesures de restriction pour contenir une maladie dont la réalité est douteuse pour eux, les éleveurs se sont retrouvés brutalement confrontés aux conséquences de ces mesures de restriction sur la vie de leurs exploitations familiales.

5.1.2. Effets des mesures contraignantes prises en rapport avec la COVID 19

5.1.2.1. Effets sur les performances des exploitations familiales agropastorales des mesures contraignantes prises en rapport avec la Covid

La perception de la performance de leurs troupeaux et de leurs EF chez les agropasteurs ne se limite pas aux résultats de la production : elle a plusieurs dimensions, dont certaines sont sociales (voir encadré). A travers le bilan simplifié, l'APESS (mais aussi d'autres OP ouest et centre-africaines), cherche à prendre en compte dans ses analyses la multi-dimensionnalité des exploitations familiales[9].

> *Selon les leaders, ces **performances** renvoient au mot "Kebbal" qui signifie avoir matériel, mais aussi au mot "Ngalu" avec un sens encore plus fort qui exprime la performance et qui regroupe les concepts comme avoir matériel, le prestige, la connaissance, le pouvoir et une famille bien éduquée. Face aux dégâts subis par les agropasteurs, il est nécessaire de leur venir en aide pour qu'ils nourrissent et éduquent leurs familles. Cela est capital pour que ces derniers puissent garder leur estime de soi qui dans le temps caractérisait les chefs d'EF agropastorale.*

En comparant la situation des EF avant et avec COVID, l'exploitation des bilans simplifiés a permis de mettre en évidence **trois groupes d'effets significatifs**[10]. Il s'agit de la ***conduite de l'élevage*** qui a été profondément modifiée du fait de la réduction de la mobilité, des ***revenus des EF*** qui ont diminué et de ***modes de vie*** qui ont été perturbées. Chacun de ces effets est une conséquence des mesures contraignantes mises en place pour faire face à la covid.

a) la conduite de l'élevage a été profondément modifiée du fait de la réduction de la mobilité

La covid a eu des effets importants sur la composition du troupeau, la pratique de la transhumance, l'alimentation des animaux, la pratique de l'embouche, la production laitière (part du lait dans la production animale), le gardiennage des animaux, la santé animale et enfin les charges de production.

---

[9] Les cinq dimensions dont dépendent la vie de la famille sont :

- Les apports de ses champs et de son cheptel ;
- Les apports de ses activités non agropastorales (commerce, transformation, revenus de l'exode et des apports de migrants ;
- La gestion de sa consommation ;
- Le renouvellement de ce à partir de quoi elle produit (patrimoine physique, les terres et leur fertilité, capital cheptel, équipements, etc. ;
- Sa capacité à se reproduire et à transmettre (patrimoine social : connaissances, valeurs, capital humain, etc.

[10] Pour bien comprendre dans quelle mesure les EF agropastorales ont été affectées par la Covid, nous allons analyser les taux de couverture enregistrées par ces EF qui vont renseigner sur la capacité des EF à nourrir la famille et à satisfaire les besoins de base à partir de la production animale et végétale. La façon dont les EF ont été affectées par la pandémie sera examinée de trois façons : i) en comparant la situation avant et avec covid des EF par types selon les taux de couverture par pays (en %), ii) en montrant la variation des capacités des EF de chaque type à couvrir leurs besoins de base avant et avec covid par pays et iii) en donnant la répartition par pays du nombre d'EF agropastorales ayant régressé d'un type à l'autre.

La covid a eu un effet sur le changement dans la conduite de l'élevage comme l'ont affirmé 61% des éleveurs interrogés (tableau 8). C'est en Guinée Bissau et au Burkina Faso qu'une grande majorité des éleveurs affirment avoir changé la conduite de leurs élevages (100% et 92% respectivement). Au Tchad, au Sénégal, au Niger et au Cameroun, 50 à 74% des éleveurs ont également changé de mode de conduite. Dans les deux autres pays (Mali et Nigéria), seule une minorité (17 à 37%) des EF ont changé la conduite de leur élevage.

Tableau 8 : Fréquence des réponses sur l'effet de la Covid sur les changements dans la conduite de l'élevage (en % des répondants)

Pays	Changement dans la conduite de l'élevage	
	Oui	Non
Burkina Faso	91,89	8,11
Cameroun	50,00	50,00
Guinée Bissau	100,00	0,00
Mali	36,59	63,41
Niger	58,33	41,67
Nigeria	16,67	83,33
Sénégal	72,73	27,27
Tchad	74,12	25,88
Total général	**61,39**	**38,61**

Les EF agropastorales ont donc apporté des modifications à leur pratique des différentes activités agropastorales pour d'une part **se conformer aux mesures barrières** instaurées par les États et d'autre part pour atténuer ou **s'adapter aux effets de ces mesures sur leurs moyens d'existence**. Plus spécifiquement, en dehors de la *concentration des animaux dans des lieux inhabituels* du fait de la limitation des déplacements il faut noter que face à la baisse de disponibilité en aliment bétail, les EF agropastorales se sont *orientées vers les espaces fourragers locaux* pour faire paitre les animaux. Au Sénégal par exemple, l'assèchement des points d'eaux dans ce contexte de limitation de la mobilité du fait de la Covid-19 a conduit les EF des régions de Matam, Saint Louis et Louga à recourir aux forages (points d'eau moderne) pour l'abreuvement du bétail, créant de ce fait une forte pression sur ces ouvrages. Au Burkina Faso *"L'entrave à la mobilité des personnes notamment les éleveurs transhumants a engendré une pression sur les ressources notamment dans la région des Cascades avec un risque d'accentuation de conflits entre différents utilisateurs des ressources et de l'espace"*.

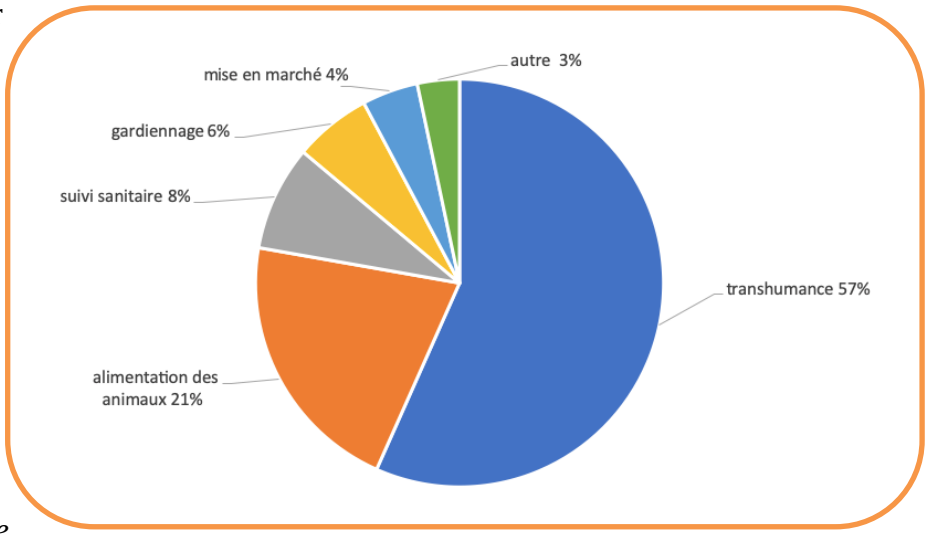

Figure 1: Principales modifications dans la conduite de l'élevage

La plus importante des modifications dans la conduite de l'élevage concerne la ***réduction de la transhumance*** (figure 1). Elle est liée aux différentes mesures restrictives (couvre-feu, fermeture des frontières). De l'avis des éleveurs, les couvre-feux ont empêché la pratique de la pâture nocturne.

Les ***pratiques d'alimentation du bétail*** ont été également affectées du fait de l'insuffisance de pâturages et fourrages et d'autre part des difficultés d'approvisionnement en aliment bétail sur les marchés qui sont restés fermés pendant un certain temps.

Le ***suivi sanitaire*** a été aussi perturbé (8% des cas) par l'indisponibilité des produits vétérinaires de qualité et de l'inaccessibilité aux services vétérinaires. Le ***gardiennage*** a été plus intense et a parfois nécessité le recours à plus de bergers rémunérés du fait de la réduction de la mobilité (notamment dans les EF dirigées par des femmes). La ***mise en marché*** des produits agropastoraux a été aussi perçue comme perturbée dans 6% des cas à cause de la fermeture des marchés et la baisse du prix des animaux. Cet aspect a en effet suscité le développement de pratiques de mise en marché parallèles selon les leaders (vente à domicile, vente au téléphone, etc.), mais dans de mauvaises conditions pour les éleveurs.

Sauf pour les régions du Niger et du Mali où les enquêtes ont été réalisées, on observe une réduction de la pratique de la grande transhumance (-21,2% en moyenne – tableau 8). Ce n'est pas le cas pour la ***petite transhumance*** et ***l'absence de transhumance*** qui ont connu une certaine augmentation (respectivement de +3,1% et + 35,7% ; tableau 9). On constate en Guinée Bissau, où les éleveurs ne pratiquaient pas la transhumance une diminution du nombre d'EF ne transhumant pas, et l'apparition de la petite transhumance. Cette situation s'expliquerait par le fait que les éleveurs sentant la difficulté à venir pour l'alimentation de leurs animaux sont allés en transhumance. Si de façon générale la fermeture des frontières a eu une influence négative sur la grande transhumance *transfrontalière*, les mesures de confinement ont également limité les transhumances à l'intérieur des pays.

Tableau 9 : Situation de la mobilité/transhumance et variation avant et avec la Covid (en %)

	Pas de transhumance			**Petite transhumance**			**Grande transhumance**		
Pays	***Avant***	***Avec***	***Variation***	***Avant***	***Avec***	***Variation***	***Avant***	***Avec***	***Variation***
Burkina Faso	16,2	10,8	-33,3	56,8	64,9	+14,3	27	27	0
Cameroun	100	90,9	-9,1	0	4,5		0	4,5	
Guinée Bissau	100	81,8	-18,2	0	25		0	2,3	
Mali	39	95,1	+143,8	65,9	48,8	-25,9	4,9	7,3	+50
Niger	58,3	67	+14,5	31,3	37,2	+16,7	9,4	20,2	+115,6
Nigeria	8,3	30,6	+266,7	79,2	88,9	+12,3	12,5	8,3	-33,3
Sénégal	43	64,6	+52,4	25	33,3	+32,0	43	17,2	-60,1
Tchad	16,5	47,1	+185,7	80	54,1	-32,4	1,2	0	-100,0
Ensemble pays	44,1	59,7	+35,7	43,9	45,5	+3,1	14,3	11,2	-21,2

Selon les types d'exploitation, les constats sont identiques. On constate une **baisse de la grande transhumance, une légère augmentation de la petite transhumance et une sédentarisation très marquée des EF** (44% avant contre 59,7% avec). Certaines EF ont carrément décidé de rester sur place du fait des mesures contraignantes entravant la mobilité aussi bien des animaux que des personnes.

Un fait marquant toutefois, la petite transhumance a concerné tous les types d'exploitations familiales avec une part importante surtout pour les EF de types T4 (52%), T3 (51%) et T2 (46%) Les EF du type T0 ne pratiquent pas du tout la grande transhumance (tableau 10).

Tableau 10 : Mobilité/transhumance (% bruts par type d'EF)

Pays	Pas de transhumance		Petite transhumance		Grande transhumance	
	Avant	***Avec***	***Avant***	***Avec***	***Avant***	***Avec***
T0 - <0	71,4	85,7	42,9	28,6	0	0
T1 - [0,3]	54,9	73,2	21,1	23,9	26,8	9,9
T2 -]3,6]	41,7	53	50	46,2	9,8	9,8
T3 -]6,12]	36,3	59,2	50,2	50,7	15,4	11,4
T4 - >12	51	56,1	40,8	52	11,2	15,3
Ensemble	44%	59,7%	44,2%	45,5%	14,3%	11,2%

La modification dans la conduite de l'élevage n'a pas seulement concerné la mobilité, elle a touché aussi certaines pratiques et cela aussi bien pour les hommes que pour les femmes cheffes d'exploitation. Le tableau 11 montre une comparaison de cette modification notamment pour les **femmes Cheffes d'exploitation** par rapport à l'ensemble.

Tableau 11 : Pratiques élevage par pays CEF FEMMES et comparaison avec l'ensemble

Pays	Bergers rémunérés (%)			Compléments alimentaires (%)			Embouche (%)		
	Avant	***Avec***	***Taux de variation***	***Avant***	***Avec***	***Taux de variation***	***Avant***	***Avec***	***Taux de variation***
Burkina Faso	0	100		100	100	0	0	100	
Guinée Bissau	33,3	0	-100	100	66,7	-33,3	0	0	
Mali	57,1	28,6	-50,0	85,7	100	16,7	28,6	100	250
Niger	29	14,3	-50,0	85,7	85,7	0	71	71,4	0,0
Sénégal	14,8	33,3	125	96,3	100	3,8	11,1	44,4	300
Tchad	0	0		100	100	0	0	0	
CEF FEMMES	23,4	29,8	**+ 27%**	93,6	95,7	**+ 2,3%**	21,3	55,3	**+ 160%**
516 EF			**-36%**			**-1,9%**			**-44,2%**

Les résultats du tableau montrent que, comparées à l'ensemble des EF, l'emploi des bergers rémunérés par les femmes cheffes d'exploitation, la pratique de l'embouche et l'utilisation des compléments alimentaires sont très différents. La pratique de l'embouche a fortement augmenté (+160%), celle de l'utilisation des compléments a faiblement augmenté (+2,3%) et celle de l'utilisation de bergers rémunérés a bien augmenté dans les EF dirigées par des femmes (+27%) alors qu'elle a diminué. Ces constats viennent corroborer le fait que les Femmes en général s'intéressent beaucoup à l'embouche notamment des petits ruminants. L'utilisation de bergers rémunérés s'explique par le besoin d'une garde rapprochée des animaux afin de prévenir les conflits dans ce contexte où tout le monde est sur place d'une part et de la demande de travail supplémentaire pour l'embouche d'autre part.

b) Effets sur les charges de production

La charge de production totale au niveau de l'EF se décompose en charge de production végétale et en charge de production animale (tableau 12). L'importance des charges de production apparait habituellement comme l'un des indicateurs majeurs utilisés dans la caractérisation du niveau de vulnérabilité des EF agropastorales. Paradoxalement ce facteur n'a cependant pas varié comme habituellement pendant la crise de la COVID.

Tableau 12 : Variation pendant la Covid des charges de production par pays au niveau des EF agropastorales

Pays	Taux de Charges de production								
	Production végétale			Production animale			total		
	Avant	*Avec*	***Variation*** *Par pays et ensemble des pays*	*Avant*	*Avec*	***Variation*** *Par pays et ensemble des pays*	*Avant*	*Avec*	***Variation*** *Par pays et ensemble des pays*
Burkina Faso	29,0	38,1	+31,2	14,3	31,8	+123,2	16,0	29,1	+82,2
Cameroun	55,6	57,6	+3,7	27,8	32,2	+15,5	29,5	39,2	+33
Guinée Bissau	12,0	24,6	+104,5	8,7	12,4	+42,2	11,0	12,8	+16,7
Mali	88,8	36,1	-59,3	62,2	28,4	-54,4	60,6	29,0	-52,1
Niger	66,4	27,5	-58,6	74,4	25,2	-66,1	69,0	22,8	-66,9
Nigeria	57,3	52,5	-8,4	56,2	55,8	-0,8	50,5	48,1	-4,8
Sénégal	63,0	149,2	+136,9	44,3	39,4	-11	46,2	47,5	+2,9
Tchad	40,9	34,2	-16,4	11,6	17,3	+50	14,4	21,8	+51,2
Ensemble pays	**53,1**	**55,4**	**+4,3**	**41,2**	**31,2**	**-24,4**	**40,3**	**32,4**	**-19,5**

On remarque en moyenne une ***légère augmentation des charges de production végétale*** (+4%) et une ***baisse des charges de production animale*** (-24%). Il en résulte une baisse des charges totales de production avant Covid (40,3%) et avec Covid (32,4%) soit -19,5%.

Cette variation des charges diffère cependant d'un pays à l'autre. Ainsi le tableau 11 indique une augmentation majeure des charges de production végétale au Sénégal avec une variation de plus de 136,9% qui a plus que doublée. L'explication est que, bien que les travailleurs saisonniers qu'utilisent les EF habituellement ne soient pas venus du fait de la Covid (ce qui a diminué les charges) l'augmentation des Prix des intrants a fait exploser les charges. On observe à contrario une baisse notable des charges de production végétale et animale au niveau des pays comme le Mali et le Niger (-66,1 à -58,6% et -59,3 à -53,4% respectivement). Les facteurs explicatifs sont la distribution d'aliment bétail gratuit au Mali et à Prix modéré au Niger selon l'analyse comparative des mesures de riposte. La sédentarisation ou la pratique de la petite transhumance ont aussi contribué à diminuer les charges de production. Au niveau de la production végétale, la pression sur les terres a réduit les superficies emblavées.

Lorsque l'on analyse ces variations des charges de production par type d'EF (tableau 13), on constate que seules les EF de type 0 (c'est-à-dire les plus vulnérables) ont connu l'augmentation de charges généralement observée dans les situations critiques. La baisse observée au niveau des charges de production animale est par ailleurs surtout marquée au niveau des EF de types T2, T3 et T4.

Tableau 13 : Évolution avant et avec la Covid des charges de production au niveau des EF agropastorales selon les types (en %)

Types d'EF/AP	Évolution des Charges de production								
	production végétale			*production animale*			*total*		
	Taux avant	Taux après	**variations**	Taux avant	Taux après	**variations**	Taux avant	Taux après	**variations**
T0	51.1	289.8	+467.4	61.4	119.8	+95.2	44.4	160.0	+260.2
T1	86.5	103.3	+19.4	55.5	53.2	-4.1	56.7	49.2	-13.3
T2	49.0	46.7	-4.7	47.0	37.4	-20.3	42.9	37.0	-13.7
T3	49.1	34.6	-29.6	35.5	22.8	-35.6	35.6	23.3	-34.7
T4	45.1	48.2	+6.9	32.2	13.0	-59.6	33.6	14.7	-56.3
Ensemble pays	**53.1**	**55.4**	**+4.3%**	**41.2**	**31.2**	**-24.4%**	**40.3**	**32.4**	**-19.5**

Les ***raisons sont sans doute liées à la panoplie de mesures contraignantes prises qui ont modifié l'économie des exploitations familiales agropastorales*** (pas frais de transhumance, moins d'achats d'intrants et de dépenses de production sur les marchés, moins de frais vétérinaires du fait de difficultés d'accès aux produits, pas de rémunération des bergers rémunérés ou de la main d'œuvre).

c) les revenus des exploitations familiales ont diminué

Les revenus ont été analysés suivant la mise en marché des produits agropastoraux, les activités non agropastorales, et le produit familial brut.

Les revenus des EF/AP ont été négativement impactés par la COVID selon 69% des éleveurs interrogés (tableau 14). Les sources de revenus impactées sont la vente des animaux sur pied (79%) et la vente du lait (65%), la vente de céréales (48%), l'argent des migrants (16%) et autres sources de revenus (9%).

Tableau 14 : Principales sources de revenus des EF/AP affectées par la COVID

Pays	**Diminution du revenu des EF** (%)		**Sources de revenus impactées** (%)				
	Oui	**Non**	**Vente d'animaux**	**Revenus du lait**	**Vente de céréales**	**Argent venu des migrants**	**Autres**
Burkina Faso	97,3	2,7	80,6	100	0	2,8	0
Cameroun	59,1	40,9	73,1	50	19,2	3,8	15,4
Guinée Bissau	100	0	95,3	95,3	97,7	27,9	0
Mali	61	39	56	68	28	16	20
Niger	54,2	45,8	71,2	67,3	36,5	42,3	9,6
Nigeria	23,6	76,4	100	41,2	82,4	11,8	5,9
Sénégal	80,8	19,2	77,5	56,3	41,3	3,8	16,3
Tchad	90,6	9,4	83,1	48,1	64,9	16,9	3,9
Ensemble des pays	**68,9%**	**31,1%**	**79,5%**	**64,9%**	**47,8%**	**16,3%**	**8,7%**

Les **difficultés de mise en marché des produits agropastoraux** (animaux sur pied et lait) ont eu une forte incidence sur les revenus des EF/AP.

5.1.2.2. Réduction des ventes (dont celles du lait)

La moyenne des valeurs des ventes des produits animaux a baissé (tableau 15) selon les données du bilan simplifié. Il ressort aussi une forte baisse des ventes de lait frais (-44%) et de lait transformé (-30%) avec en revanche une plus légère baisse de la vente des animaux sur pieds (-4%).

Tableau 15 : Moyenne valeurs des ventes de produits animaux par pays avant et avec la COVID

	Vente lait frais		**Vente lait transformé**		**Vente animaux sur pied**	
Pays	***Avant covid***	***Avec covid***	***Avant covid***	***Avec covid***	***Avant covid***	***Avec covid***
Burkina Faso	330 480	121 662	0	0	2 261 865	872 270
Cameroun	832 830	414 670	0	0	2 138 671	1 837 415
Guinée Bissau	**23 182**	**61 466**	0	**11 045**	**102 966**	**249 733**
Mali	146 195	110 841	6 146	6 146	**317 287**	**893 329**
Niger	274 207	148 710	4 600	0	415 417	371 081
Nigeria	122 303	34 438	0	0	1 060 266	1 032 353
Sénégal	361 923	272 989	4 865	647	**842 177**	**1 084 664**
Tchad	130 703	48 005	588	482	492 674	473 437
Total général	**266 325**	**150 305**	**2 365**	**1 628**	**843 247**	**807 552**
Variations d'ensemble	**- 44%**		**- 30%**		**- 4%**	

Les revenus issus de la vente du lait frais ont fortement diminué dans tous les pays sauf en Guinée Bissau où ils ont augmenté. Il en est de même pour les revenus tirés de la vente de lait transformé. La forte baisse de la vente du lait frais au Burkina Faso et au Cameroun serait liée au dysfonctionnement des systèmes de collecte en place pendant les premiers moments des mesures restrictives. La faiblesse des revenus de lait transformé au niveau des EF/AP s'explique par le fait que grâce aux systèmes de collecte, la majeure partie du lait frais est habituellement collectée et convoyée dans des unités de transformation, ce qui n'a pas été possible avec la COVID. Cette situation confirme la baisse de la part du lait dans la valeur de la production animale constatée dans la baisse des performances de l'élevage.
Les revenus issus de la vente des animaux sur pieds ont fortement augmenté au Mali, sensiblement au Sénégal et Guinée Bissau. Ces revenus ont fortement diminué dans les EF/AP du Burkina Faso et modérément dans les autres pays. Les raisons qui expliquent cette situation sont liées à la fermeture des marchés, la restriction des déplacements vers les lieux de collecte de lait, les difficultés d'affouragement des animaux, la baisse de la mobilité.

5.1.2.3. Difficulté à mettre en œuvre des activités non agropastorales pour compléter les revenus de l'élevage

Le tableau 16 montre que les agropasteurs interrogés estiment que la covid a eu des effets négatifs sur leurs activités non agropastorales génératrices de revenus aussi bien au niveau des hommes (68,5% des cas) que pour les femmes (62,7% des cas). Ceci se comprend aisément puisque les fermetures des marchés ainsi que les restrictions de déplacement n'ont pas permis de mettre en œuvre ces activités non agropastorales génératrices de revenus qui sont de divers ordres (commerce du bétail, transport pour les hommes ; petit commerce, restauration surtout pour les femmes, etc…).

Tableau 16 : Effets négatifs de la Covid sur les activités non agropastorales des hommes et des femmes (% réponses)

Pays	**Effets Covid sur AGR Hommes**		**Effets Covid sur AGR Femmes**	
	Oui	**Non**	**Oui**	**Non**
Burkina Faso	86,5%	13,5%	86,5%	13,5%
Cameroun	38,6	61,4	43,2	56,8
Guinée Bissau	100	0	100	0
Mali	41,5	58,5	36,6	63,4
Niger	43,8	56,3	44,8	55,2
Nigeria	37,5	62,5	34,7	65,3
Sénégal	94,9	5,1	91,9	8,1
Tchad	96,5	3,5	65,9	34,1
Ensemble des pays	**68,5%**	**31,5%**	**62,7%**	**37,3%**

5.1.2.4. Diminution de la contribution de l'élevage agropastoral à la richesse nationale

Le produit familial brut permet d'apprécier l'apport à l'économie locale et nationale et donc à la richesse du pays de ces exploitations familiales du point de vue de leur production primaire. En effet, à la différence du taux de couverture qui est calculé à partir de la valeur nette de la production primaire, il saisit cette valeur avant paiement des charges qui réduisent les bénéfices de l'exploitation, mais profitent à d'autres acteurs économiques (UTL, commerçants, intermédiaires, collectivités locales, État…) et contribuent à la richesse nationale habituellement mesurée par le PIB.

Le produit familial brut est analysé ici avant Covid et avec Covid à travers la moyenne des valeurs en FCFA comme indiqué dans le tableau 17.

Tableau 17 : Moyenne valeurs du produit familial brut des EF par pays

Zone d'évolution des éleveurs	**Pays**	**Produit familial brut/EF**		**Taux de variation** (%)
		Avant COVID	**Avec COVID**	
Savane	Burkina Faso	3 564 588	1 538 892	-57
	Cameroun	5 823 615	4 089 689	-30
	Guinée Bissau	1 270 184	1 123 273	-12
	Nigeria	2 857 603	3 601 839	26
	Moyenne savane	***3 298 296 F***	***2 769 754 F***	***-18%***
Sahel	Mali	1 631 875	2 632 024	61
	Niger	1 246 248	1 029 817	-17
	Sénégal	2 878 985	2 796 023	-3
	Tchad	1 430 902	1 531 722	7
	Moyenne Sahel	***1 861 146 F***	***1 924 069 F***	***+12%***
Ensemble des pays		**2 400 455 F**	**2 238 262 F**	**-7%**

La différence est significative entre la zone Sahel (moyenne de 1 924 069 FCFA avec COVID) et savane (moyenne de 2 769 754 FCFA sous la covid) avec P = 0,0000. Mais cette valeur a baissé en zone de savane alors qu'elle a augmenté en zones sahéliennes

De façon globale, on constate une baisse relativement faible du produit familial brut (-7%) en comparant la situation avant covid et celle avec covid. Dans tous les pays, le produit familial brut a connu une baisse à l'exception du Mali (+ 61%), du Nigéria (+26%) et du Tchad (+7%). C'est au Burkina Faso et au Cameroun que l'on enregistre les plus fortes baisses du produit familial brut (avec respectivement -57% et -30%). Cette baisse de la contribution des EF agropastorales à la richesse locale et nationale perceptible à travers la baisse de leur produit familial brut montre la paupérisation des EF agropastorales et questionne sur la résilience des EF agropastorales qui ***subissent simultanément les crises sécuritaires et les effets de la Covid***. Dans les échanges avec les leaders, ceux-ci ont affirmé que la dégradation de la situation sécuritaire dans les pays a eu des effets catastrophiques comparés à la covid, qui est "une crise en plus".

5.1.2.5. Perturbation des modes de vie

La Covid a perturbé les modes de vie des EF/AP en termes d'augmentation des charges de travail pour les membres et de perturbation des relations sociales. La pratique des dons s'est cependant maintenue.

a) Augmentation des charges de travail

Les résultats des entretiens avec les EF sur l'effet de la Covid sur l'augmentation de la charge de travail des membres des EF sont présentés au tableau 18.

Pays	Oui (%)	Non (%)
Burkina Faso	94,6	5,4
Cameroun	40,9	59,1
Guinée Bissau	100	0
Mali	56,1	43,9
Niger	65,6	34,4
Nigeria	13,9	86,1
Sénégal	45,5	54,5
Tchad	80	20,0
Ensemble pays	**59%**	**41,0%**

Tableau 18 : Effet de la COVID sur la charge de travail

59% des éleveurs interrogés affirment que la covid a entrainé une augmentation des charges de travail (tableau 18). Ce taux moyen cache cependant une grande variation entre les pays. Alors que 100% des éleveurs interrogés en Guinée Bissau affirment une augmentation de leurs charges de travail, seulement 13,9% pour le Nigéria attestent cette augmentation (tableau 19). Le Nigeria, le Cameroun et le Sénégal avec respectivement 86,1%, 59,1% et 54,5% de réponses négatives sont les pays où la charge de travail a le moins augmenté. L'augmentation de la charge de travail touche pratiquement tous les membres des EF comme indiqué dans le tableau suivant. Elle est plus marquée pour les Chefs d'exploitation (91,9%) et les femmes (66%). En revanche l'augmentation a été relativement modérée pour les enfants garçons et filles. Toutefois on remarque que la charge de travail des filles qui aident leurs mères dans les travaux ménagers est légèrement supérieure à celle des garçons.

Tableau 19 : augmentation de la charge de travail selon les membres des familles

Pays	Augmentation des charges (Oui, en %)				
	CEF	Femmes	Hommes	Enfants filles	Enfants garçons
Burkina Faso	90,9	9,1	3	0	0
Cameroun	82,4	88,2	11,8	17,6	11,8
Guinée Bissau	100	85,7	76,2	4,8	9,5
Mali	95,2	90,5	33,3	38,1	38,1
Niger	97,9	46,8	38,3	44,7	46,8
Nigeria	66,7	33,3	33,3	16,7	50
Sénégal	76,3	63,2	13,2	47,4	31,6
Tchad	97,7	97,7	4,7	0	0
Ensemble pays	**91,9%**	**66%**	**27,9%**	**21,5%**	**20,6%**

L'augmentation des charges de travail est de nature diverse (tableau 20). Elle concerne le nettoyage de la maison, la recherche d'eau, la prise de soins des malades, les activités agropastorales et les activités non agropastorales.

Tableau 20 : Nature des charges de travail par pays

Pays	Nettoyage maison		Recherche d'eau		Prise de soin des malades		Charges liées à activités non agropastorales rémunératrice ou salariale		Charges liées à Activités agro-pastorales	
	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%	Nombre	%
Burkina Faso	*0*	0%	*0*	0%	*4*	12%	*24*	**73%**	*5*	15%
Cameroun	*14*	82%	*11*	65%	*1*	6%	*2*	12%	*3*	18%
G. Bissau	*39*	91%	*38*	88%	*40*	93%	*27*	63%	*22*	51%
Mali	*5*	24%	*0*	0%	*10*	48%	*14*	67%	*10*	48%
Niger	*27*	57%	*25*	53%	*1*	2%	*4*	9%	*35*	74%
Nigeria	*0*	0%	*0*	0%	*1*	17%	*2*	33%	*6*	100%
Sénégal	*24*	63%	*25*	66%	*14*	37%	*14*	37%	*21*	55%
Tchad	*31*	72%	*10*	23%	*2*	5%	*40*	93%	*42*	98%
Total général	*140*	**56%**	*109*	**44%**	*73*	**29%**	*127*	**51%**	*144*	**58%**

Au Cameroun et en Guinée Bissau, le nettoyage de la maison a augmenté au regard du COVID pour plus de 80% des répondants. Les soins aux malades ont été évoqués dans 93% des cas en Guinée Bissau. Les charges de travail liées aux activités non agropastorales ont été plus prépondérantes au Tchad (93%), mais aussi au Mali (67% et en Guinée Bissau. L'augmentation charges liées aux activités pastorales ont été notées surtout au Nigéria (100%), au Tchad (98%) et au Niger (74%).

Les charges liées aux activités agropastorales viennent en tête (58%), suivies du nettoyage des maisons (56%) et des charges liées aux activités non agropastorales (51%).

L'accroissement des charges de travail des activités agropastorales s'explique par la réduction de la main d'œuvre pour le gardiennage des animaux, la fauche du fourrage pour nourrir les animaux et la confection des parcs. L'accroissement de la charge du travail domestique (nettoyage des maisons etc.) s'explique aussi par la ***présence de tous les membres sur place***, la présence permanente des animaux et leur alimentation dans les concessions ainsi que la présence des enfants du fait de la fermeture des écoles.

Dans les stratégies d'adaptation, les EF ont conduit de ***nouvelles activités non agropastorales*** pour subvenir aux besoins de leur famille.

b) Perturbation des relations sociales

Selon les leaders, "***La vie dans les familles a effectivement été très affectée***, *à cause des restrictions, les mariages, baptêmes, cérémonies religieuses et sociales qui autres rassemblaient ont été interdites, la méfiance s'est installée*". Il ressort des Fora des pôles que "*L'on ne se salue plus en se serrant la main, on ne peut plus prier ensemble…. Cela a contribué à créer une certaine psychose au point d'entamer la confiance les uns vis-à-vis des autres (personne ne fait confiance à personne). Cet état de fait traduit une situation de détresse générale dans la zone d'étude eu égard à une atmosphère lourde qui y a prévalu pendant les premiers moments de la pandémie. On avait l'impression que cette maladie ravagerait les populations*".

Du fait des restrictions liées à l'interdiction de rassemblements, la fermeture des espaces de rencontre et d'échanges (marché, lieux de culte, écoles, restaurants, bars laitiers, transport en commun, etc.) la Covid a affecté négativement la vie sociale.

c) Maintien de la pratique des dons

Les dons font partie de la culture des communautés agropastorales. Chaque évènement social heureux ou malheureux, la visite d'un ami ou d'un parent, l'avènement d'une crise (climatique ou sanitaire) peuvent être des occasions de dons. Cette pratique ancienne a été analysée selon son évolution avant et avec Covid.

Malgré la baisse de revenus évoquée plus haut, on constate une **augmentation de 40% des dons pendant la période avec Covid** (tableau 21). La moyenne des dons a passé de 63 449 FCFA avant covid à 88 699 FCFA. Toutefois on a observé des diminutions dans certains pays.

Tableau 21 : Évolution des dons avant et avec COVID

Pays	***Avant***	***Avec***	**Taux de variation** (%)
Burkina Faso	31 378	25 478	-18.8
Cameroun	81 766	65 411	-20
Guinée Bissau	40 856	55 373	+35.5
Mali	107 020	140 106	+30.9
Niger	38 464	49 360	+28.3
Nigeria	145 611	113 841	-21.8
Sénégal	49 786	97 505	+95.8
Tchad	32 553	24 762	-23.9
Ensemble pays	63 449	88 699	**+39.8%**

Beaucoup d'aspects de la vie des EF se sont dégradées, mais cette donnée socioculturelle qu'est la solidarité n'a pas été affectée. Elle a été maintenue et même accrue. Les EF ont développé une solidarité les unes envers les autres afin de faire face et de surmonter collectivement cette crise. Le contraste entre les pays pourrait laisser à penser que ça n'a pas été le cas partout, ou tout au moins l'ampleur n'a pas été la même dans tous les pays, pourtant il n'a été constaté dans ces cas qu'une baisse des dons et non une absence totale.

5.1.3. Conséquences sur la situation alimentaire des EF

La covid 19 a eu comme on l'a vu des effets négatifs sur les activités agropastorales. Plusieurs conséquences découlent de ces effets. Elles sont appréhendées à partir du calcul du taux de couverture céréalier, de l'analyse de l'autoconsommation et des résultats des entretiens dans les familles sur la modification de leurs comportements alimentaires depuis l'apparition de la pandémie. L'analyse des variations des taux de couverture avant et avec COVID fait apparaître un résultat inattendu. Nous passerons en revue les principales conséquences qui sont : **(1) une dégradation de l'autosuffisance céréalière des EF, (2) une légère augmentation de l'autoconsommation, (3) une modification des habitudes alimentaires (des repas), et (4) des dégradations qui affectent différemment les EF selon leur situation avant COVID**.

5.1.3.1. Dégradation de l'autosuffisance céréalière des EF

La Covid a occasionné des crises alimentaires se traduisant par de faibles taux de couverture céréalier. L'évolution des taux de couverture céréalier entre les deux périodes est présentée dans le Tableau 22.

Tableau 22 : Évolution du taux de couverture céréalier des EF agropastorales (en %)

Pays	***Avant***	***Avec***	**Variation**
Burkina Faso	69,6	60,5	-9,1
Cameroun	95,4	47,9	-47,5
Guinée Bissau	36,6	57,9	21,3
Mali	59,1	75,7	16,6
Niger	61	49,3	-11,7
Nigeria	56,6	64,7	8,1
Sénégal	42,8	34,8	-8
Tchad	83,2	79,1	-4,1
Ensemble pays	**61.9**	**57.1**	**-8%**

On observe que la covid a entrainé une baisse du taux de couverture céréalier (62% Avant contre 57% avec). Toutefois cette situation est variable d'un pays à l'autre. On constate une baisse drastique du taux de couverture céréalier au Cameroun (95,4% Avant contre 47,9% Avec). On constate une baisse modérée au Niger (61% Avant contre 49,3% Avec), au Sénégal (42,8% avant et 34,8% Avec), et au Burkina Faso (69% Avant et 60,5% Avec). Le taux de couverture céréalier a augmenté par contre en Guinée Bissau avec COVID passant de 36,6% à 57,9% soit la plus grande variation (+21,3) ainsi qu'au Mali passant de 59,1% à 75,7%.

La baisse du taux de couverture céréalier peut être ***liée soit à l'insuffisance de production, soit à la fermeture des marchés ce qui n'a pas permis aux exploitations de s'approvisionner régulièrement.*** Par ailleurs la fermeture des marchés à bétail ne leur a pas permis de mobiliser leur épargne sur pieds pour assurer l'achat des céréales.

La figure 2 complète et précise les constats dans le tableau précèdent. Il montre que le taux de couverture céréalier a beaucoup baissé au Cameroun Avec la Covid et qu'il a augmenté bien en Guinée Bissau et au Mali.

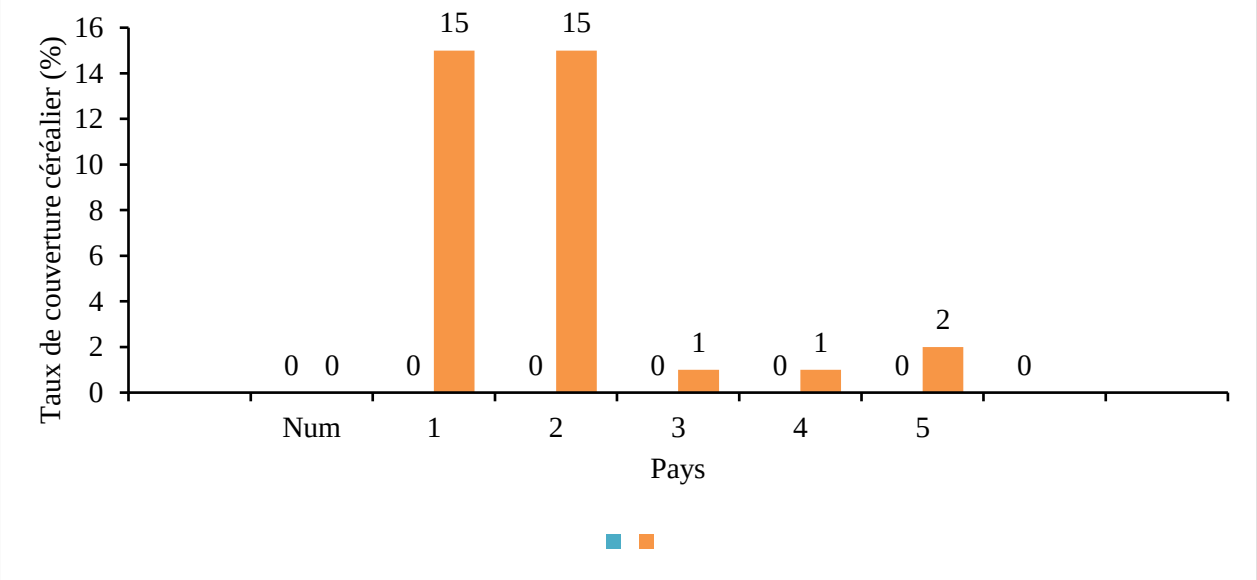

Figure 2 : Évolution du taux de couverture céréalier des EF agropastorales

5.1.3.2. Légère augmentation de l'autoconsommation

Auto consommer, c'est se nourrir à partir de sa propre production. C'est un moyen, un levier de l'Exploitation Familiale pour garantir sa souveraineté alimentaire, et donc pour se sécuriser. Le tableau 23 montre que la part d'autoconsommation a légèrement progressé (+10,2%), sans doute en partie du fait de la fermeture des marchés qui ne leur a pas permis d'assurer leur sécurité alimentaire en vendant ou en s'approvisionnant sur les marchés (autre stratégie de sécurisation).

Tableau 23 : Part de l'autoconsommation dans le produit familial brut

Pays	*Avant*	*Avec*	Taux de variation
Burkina Faso	18.8	22.3	+18.6
Cameroun	31.8	24.6	-22.7
Guinée Bissau	30.4	40.1	+32.0
Mali	57.9	54.3	-6.2
Niger	34.6	40.3	+16.4
Nigeria	25.8	36.2	+40.4
Sénégal	24.6	21.6	-12.1
Tchad	38.8	42.5	+9.6
Ensemble pays	**30.1**	**33.1**	**+10.2%**

des EF a été réduite sous COVID du fait d'un affaiblissement de la production céréalière.

On verra que ceci n'aura pas empêché la dégradation de leur situation alimentaire (voir infra, tableau 24). Le tableau 24 (taux de couverture céréalier, qui a diminué) fournit un élément d'explication en indiquant que la capacité de couverture des besoins alimentaires

Cette variation cache toutefois des **disparités entre les pays**. Elle a augmenté au Nigéria (+40,4) en Guinée Bissau (+32), au Burkina Faso (+18,6), au Niger (+16,4) et au Tchad (+9,6. Elle a baissé par contre pour le Cameroun (-22,6), le Mali (-12,1), et le Sénégal (-6,2).

En observant la moyenne de variation dans le tableau 24, on remarque que la part de la production agropastorale autoconsommée a connu une variation positive d'environ 19.283 FCFA, expliquée en grande partie par une ***variation positive de la production végétale autoconsommée*** (27.763 FCFA en moyenne), mais les ***produits animaux autoconsommés ont régressé*** en moyenne de 8.480 FCFA environ, ce qui est lié surtout à une baisse de la part du lait frais autoconsommée (-38.061 FCFA en moyenne) qui s'explique par une baisse de la production laitière (estimée à 33% au Sénégal dans l'étude du Pr Ayao Missohou – IPAR, sept. 2020) notamment due à l'appauvrissement de l'alimentation des vaches laitières.

Tableau 24 : Moyenne des variations des produits agropastoraux autoconsommées (avec COVID - avant COVID, en francs CFA)

Pays	Production végétales	Produits Animaux	Lait transformé	Lait Frais	Animaux	Produit agricole Brut
Burkina Faso	-181 561	-146 324	0	-134 378	-11 946	-327 885
Cameroun	-483 844	-364 360	0	-123 180	-241 181	-848 205
Guinée Bissau	52 573	11 915	5 926	-34 148	40 136	64 488
Mali	280 891	203 279	-3 841	-37 129	244 250	484 171
Niger	-33 512	17 822	-3 154	-6 395	27 371	-15 690
Nigeria	446 853	120 090	-2 947	11 458	111 578	566 943
Sénégal	-86 436	-22 630	-2 401	-52 787	32 559	-109 065
Tchad	94 552	1 530	2 841	-14 360	13 048	96 081
Total général	**+27 763 F**	**-8 480 F**	**-778 F**	**-38 061 F**	**+30 359 F**	**+19 283 F**

Les valeurs moyennes cachent de grandes variations entre les pays. Ainsi, on enregistre la plus forte régression en produit agricole brut autoconsommé au Cameroun avec une moyenne de 848.00 FCFA. Ensuite vient le Burkina Faso où le produit agricole brut autoconsommé a reculé avec une moyenne de -327.885 FCFA. Les EF du Nigeria et du Mali ont amélioré substantiellement leurs produits bruts autoconsommées respectivement de 567.000 et 484.000 FCFA, fruit d'une variation positive entre les deux années à la fois des produits bruts animaux et végétaux autoconsommés. Cette variation a été moyenne dans les autres pays.

5.1.3.3. Modification des repas

C'est à travers le **changement des habitudes alimentaires**, comme indiqué dans le tableau 25, que la dégradation de la situation alimentaire a été le plus nettement appréhendée. Au total 53,4% des éleveurs interrogés affirment avoir dû changer leurs habitudes alimentaires. Ces changements concernent la diminution des rations (nombre de repas par jour, quantités servies) et la richesse des repas (qualité, diversité).

Tableau 25 : Effets de la Covid sur les habitudes alimentaires des EF

Pays	Changement habitude alimentaire (%)		Nature du changement (%)			
	Oui	**Non**	**Qualité du repas**	**Diversité du repas**	**Quantité du repas**	**Nombre de repas par jour**
Guinée Bissau	97,7	0	95,2	95,2	92,9	97,6
Tchad	65,9	9,4	91,1	89,3	76,8	42,9
Sénégal	66,7	33,3	92,4	56,1	69,7	43,9
Burkina Faso	91,9	2,7	82,4	5,9	26,5	88,2
Mali	17,1	82,9	100	85,7	71,4	14,3
Niger	41,7	50	97,5	35	72,5	32,5
Cameroun	38,6	59,1	64,7	35,3	41,2	52,9
Nigeria	19,4	76,4	64,3	14,3	28,6	71,4
Ensemble pays	**53,4%**	**39,7%**	**89,1%**	**56,9%**	**65,9%**	**56,9%**

Le tableau montre un changement important dans la *qualité* des repas (89,1%) ainsi que dans les *quantités* servies (65,9%). Le nombre de repas par jour et la diversité ont aussi changé en moyenne de 56,9%. Ce changement des habitudes alimentaires est plus marqué en Guinée Bissau et au Burkina Faso (+90% des réponses) et moins marqué au Nigéria et au Mali (-20% des réponses).

La nature du changement d'habitudes alimentaires sous la Covid est en lien avec ***l'indisponibilité des denrées*** notamment les légumes qui ne pouvaient plus être acheminées vers les marchés qui étaient fermés. Par ailleurs l'interdiction des transports inter urbains et la mise en quarantaine des villes n'ont pas favorisé l'approvisionnement régulier en denrées même si par ailleurs le transport de marchandises n'a jamais été interdit. Selon les leaders interrogés lors des foras des pôles, le manque de denrées a obligé certaines EF à adopter des formes des gestion allant dans le sens de la réduction du nombre de repas.

> Selon les leaders, ***"L'alimentation des éleveurs et de leurs familles a été totalement modifiée****, Les mieux nourris autrefois à partir de leur propre production sont aujourd'hui dépendant des achats et dons des États et des bonnes volontés pour vivre. Le problème climatique s'est accentué, il y a des endroits qui ne reçoivent plus de l'eau et d'autres endroits sont constamment inondés. Les aliments n'arrivent plus dans les villages alors que les productions ne permettent plus de vivre. Les ravages par les criquets pèlerins et autres ravageurs. Des poches de sècheresse sont constamment vécues dans certaines zones".*

5.1.3.4. Des dégradations qui affectent différemment les EF selon leur situation avant COVID

Le taux de couverture permet de mesurer la capacité des EF/AP à subvenir à leurs besoins à partir de leurs productions agropastorales. Il informe sur les apports des activités

agropastorales, sur les dépenses assurant la reproduction de la force de travail, sur le degré de sécurité alimentaire de la famille, et en même temps des performances globales de l'exploitation.

La covid 19 a eu une influence négative sur le taux de couverture global des EF diagnostiquées. Cette assertion sera analysée à travers une comparaison de la situation des EF/AP avant et avec Covid et des variations des capacités de chaque type d'EF/AP à subvenir à leurs besoins de base Avant et avec covid.

a) Comparaison de la situation avant et avec COVID des EF par types selon le taux de couverture.

Cette comparaison est basée sur l'analyse des variations qui permettent d'apprécier les effets de la Covid sur la capacité des EF à couvrir leurs besoins de base. Le tableau 26 montre que le nombre d'exploitations familiales agropastorales des types T2, T3 et T4 a connu une augmentation légère (T2, T4) à modérée (T3), ce qui traduit une aggravation de la situation. Par contre les exploitations familiales vulnérables de types T0 (5,6 % avant contre 2,7% avec covid) et T1 (18,8 % avant contre 14% avec Covid) ont connu une baisse de leur nombre avec la Covid. Cette situation inattendue indique que ces exploitations, dont les performances étaient déjà faibles, ont été relativement moins touchées par les effets de la Covid. **Celles dont les performances étaient meilleures avant la crise ont par contre été plus affectées** (augmentation de leur nombre).

Tableau 26 : Proportion avant Covid et sous Covid des EF par types et par pays selon leurs taux de couverture (en % des EF)

Pays	**Types**									
	T0 (en détresse)		**T1 (sinistrées)**		**T2 (vulnérables)**		**T3 (intermédiaires)**		**T4 (excédentaires)**	
	Avant	***Avec***	***Avant***	***Avec***	***Avant***	***Avec***	***Avant***	***Avec***	***Avant***	***Avec***
Burkina Faso				29,70	10,8	40,5	48,6	18,9	40,5	10,8
Cameroun	2,30	6,80	4,5	11,4	15,9	29,5	38,6	34,1	38,6	18,2
Guinée Bissau			11,4		27,3	15,9	47,7	31,8	13,6	52,3
Mali	12,20	2,40	56,1	17,1	29,3	22	2,4	29,3		29,3
Niger	13,50	2,1	32,3	9,6	19,8	14,9	20,8	43,6	13,5	29,8
Nigeria	5,60	1,4	15,3	5,6	34,7	41,7	34,7	44,4	9,7	6,9
Sénégal	6,10	6,10	19,2	30,3	24,2	24,2	22,2	28,3	28,3	11,1
Tchad		1,2	8,2	5,9	25,9	23,5	57,6	61,2	8,2	8,2
Ensemble	**5,6%**	**2,7%**	**18,8%**	**14,0%**	**24,0%**	**25,6%**	**33,5%**	**38,8%**	**18,0%**	**19,0%**

b) Variation des capacités des EF de chaque type à couvrir leurs besoins de base avant et avec covid par pays

Le sens et l'ampleur des variations du nombre d'EF de chaque type avant et sous COVID présentées dans le tableau 27 semble indiquer que ***la COVID n'a pas été un facteur aggravant pour les exploitations qui étaient déjà très vulnérables et continuent de l'être*** (de type T0 et T1). Leur nombre au contraire a baissé, en partie du fait que certaines ont bénéficié des mesures sociales des plans de riposte. Ce sont d'autres facteurs, structurels ou accidentels, qui ont été plus actifs (l'étude réalisée par APESS sur la vulnérabilité des EF agropastorales pour la RRSA montre qu'ils peuvent être de nature variée). Par contre l'augmentation du nombre des exploitation dont le taux de couverture a chuté avec la COVID concerne des EF (de type T2, T3 et T4) et tend à montrer que ***la pandémie a dégradé la situation d'exploitations antérieurement considérées comme plus performantes*** et qu'elle les a plus fortement impactées.

Tableau 27 : Variations traduisant la détérioration des capacités des EF de chaque type à couvrir leurs besoins de base avant et sous COVID par pays (en %)

Pays	Variation selon les types (en %)				
	T0 (en détresse)	**T1 (sinistrées)**	**T2 (vulnérables)**	**T3 (intermédiaires)**	**T4 (excédentaires)**
Burkina Faso			275	-61,1	-73,3
Cameroun	+200	+150	85,7	-11,8	-52,9
Guinée Bissau		-100	-41,7	-33,3	283,3
Mali	-80	-69,6	-25	1100	
Niger	-84,6	-70	-22,2	105,0	115,4
Nigeria	-75	-63,6	20	28,0	-28,6
Sénégal	0	+57,9	0	27,3	-60,7
Tchad		-28,6	-9,1	6,1	0
Ensemble pays	**-51,7%**	**-26,8%**	**+6,5%**	**+16,2%**	**+5,4%**
	Faible impact de la COVID (baisse du nombre d'EF affectées)		*DÉTÉRIORATION avec la COVID (augmentation du nombre d'EF affectées)*		

On peut en conclure que les capacités à nourrir leurs familles des EF déjà faibles antérieurement à la pandémie ont peu varié avec la COVID, mais que les meilleures exploitations avant la COVID ont été plus touchées et ont vu leurs performances régresser avec l'avènement de la Covid qui a créé des conditions « vulnérabilisantes ». *Les EF du Type T3 s'avèrent être celles qui ont été le plus affectées par la Covid, sans doute parce que dans ces EF, la diminution des apports des activités non agropastorales, la fermeture des espaces d'échanges et de commercialisation ont contribué à "couper les ailes" de ces EF* qui étaient en plein envol pour être performantes et atteindre le type T4.

Les variations ne sont pas les mêmes selon les pays. On observe une forte dégradation des EF de type T3 au Mali (+1100 %) et au Niger les types T3 et T4 (+ 105% et +115% respectivement). En Guinée Bissau on observe également une dégradation des EF de type T4 (+283%). Cette forte dégradation de la situation des EF de type T3 et T4 peuvent s'expliquer par la mise en œuvre rigoureuse des mesures notamment contraignantes empêchant l'accès au marché, à la mobilité aux EF agropastorales dans ces pays. Par contre au Cameroun ce sont plutôt les EF de types T0 et T1 qui ont été plus touchées.

Les meilleures exploitations ont ainsi vu leurs performances affaiblies **du fait notamment des mesures de restriction qui ont affaibli leurs performances.**

La pandémie de la Covid montre donc la fragilité des EF agropastorales d'une manière générale et interpelle sur la nécessité d'accompagner dans les politiques publiques tous les types d'exploitations. Car dès que la situation change, en fonction des mesures prises, la crise peut entrainer le passage d'un type à l'autre brusquement et parfois de manière irréversible.

Du point de vue des éleveurs leaders, "***L'une des explications de cette évidence*** *est relative au fait que les EF non vulnérables (T3 et T4) utilisaient beaucoup le levier de mise en marché des produits. Et la fermeture des marchés a sérieusement impacté ces EF par ce qu'elles n'avaient plus de débouchés. L'autre levier que ces EF utilisaient beaucoup est celui de la vente/transformation du lait, mais la fermeture des laiteries a beaucoup impacté ce levier. Les charges au niveau de ces EF sont restées inchangées et souvent importantes, ce qui a provoqué des déséquilibres au niveau de ces EF/AP. Les femmes qui avaient la responsabilité de la gestion du lait en ont beaucoup souffert".*

Ce constat confirme l'une des conclusions de l'étude RRSA sur la fragilité des EF agropastorales (page 30 : conclusion intermédiaire 4 : "*l'évolution des EF agropastorales peut connaître des variations très spectaculaires, dans un sens comme dans l'autre ; une EF très performante peut rapidement "tomber dans le trou*").

5.1.4. Les catégories d'agropasteurs qui ont été les plus affectées

La covid a affecté différemment les exploitations familiales agropastorales ainsi que leurs membres. L'analyse de celles qui ont été les plus affectées se fera à l'échelle globale et au niveau des familles.

5.1.4.1. Au niveau global

De façon globale, 4 facteurs paraissent avoir accusé les effets des mesures prises chez certaines EF d'agropasteurs : la situation avant COVID, que traduisent les types dans lesquels ont été catégorisées les EF selon leur taux de couverture, la zone d'évolution des éleveurs, le mode de conduite de l'élevage et le genre.

a) Les Exploitations familiales qui paraissaient les moins vulnérables avant l'apparition de la COVID

Le tableau 28 donne un éclairage par rapport à ce constat en analysant les régressions des performances globales des EF à travers la descente des EF dans une catégorie plus vulnérable. D'une manière générale, on observe que **28,7% des exploitations familiales ont régressé passant d'un type à l'autre**. Cette régression varie parfois fortement à l'intérieur de chaque type mais aussi d'un pays à l'autre. Concernant les pays, la régression est plus forte au Burkina Faso (81,1) et au Cameroun (50). Le plus faible taux de régression a été observé au Mali (+7,3). Les type T4 et T3 ont connu plus de régression (13,6 et 11,1 respectivement) sur l'ensemble des régressions qui est de 28,7.

Ces régressions sont particulièrement marquées dans les catégories les plus performantes avant la pandémie (T3, T4), et le sont nettement moins dans les catégories vulnérables avant la pandémie (T1, T2).

Tableau 28 : Répartition par pays du nombre d'EF agropastorales ayant régressé d'un type à l'autre (%)

Types EF	Descente dans un autre type pendant la pandémie	Pays								**Ensemble pays**
		Burkina	Cameroun	Sénégal	Nigeria	Tchad	Niger	Guinée B.	Mali	
T1	➔ T0			2.0			1.1		2.4	**0.8%**
T2	➔ T0			3.0						**0.6%**
	➔ T1	8.1		6.1	1.4	1.2	2.1		2.4	**2.7%**
T3	➔ T0		4.5		1.4	1.2				**0.8%**
	➔ T1	10.8	6.8	5.1		3.5				**2.9%**
	➔ T2	27.0	9.1	4.0	11.1	5.9	4.3	4.5	2.4	**7.4%**
T4	➔ T0		2.3	1.0						**0.4%**
	➔ T1	10.8	2.3	4.0			1.1			**1.9%**
	➔ T2	10.8	9.1	5.1	4.2	3.5		2.3		**3.9%**
	➔ T3	13.5	15.9	12.1	2.8	4.7	5.3	6.8		**7.4%**
Ensemble des régressions		**81.1**	**50.0**	**42.4**	**20.8**	**20.0**	**13.8**	**13.6**	**7.3**	**28.7%**

Cela serait lié à des facteurs combinés dont la baisse du prix des animaux sur les marchés, la réduction de la contribution de la production agricole au bilan, le non accès aux pâturages naturels pour l'alimentation des animaux, etc. Les grands propriétaires de bétail se retrouvent également dans ces types d'EF, T4, ainsi que les commerçants de bétail. La fermeture des marchés a obligé ces éleveurs à se rabattre vers les marchés informels pour vendre leurs animaux à des bas prix. Par ailleurs, la fermeture des frontières a freiné la grande transhumance,

obligeant beaucoup d'EF à décapitaliser leurs troupeaux pour acheter des céréales pour nourrir la famille et de l'aliment bétail pour soutenir le reste du troupeau.

b) Les éleveurs évoluant en zone de savane et ceux qui vivent éloignés des villes

Les agropasteurs qui vivent **loin des grandes villes** ont été moins exposés à la maladie, mais également **moins aidés**[11].

Les EF situées **en zone de savane ont été plus affectées** comme indiqué dans le tableau 29. Ce tableau montre que les EF/AP des zones de savanes ont plus régressé que celles du Sahel (37,1 contre 23,5% respectivement pour les deux zones).

On remarque que ce sont les exploitations de types T4 et T3 qui ont le plus régressé aussi bien au Sahel qu'en savane. Ces exploitations ont été les plus impactées car elles sont celles qui sont fortement insérées au marché, et qui ont de grandes performances. Les mesures de fermeture des frontières, la restriction des déplacements, les difficultés d'approvisionnement en aliments bétail et la difficulté d'accès aux ressources et d'une manière générale et aux services de santé animale ont rendu difficile la poursuite des activités agropastorales de ces EF. Une autre explication est que les agro-pasteurs en général n'ont pas ou peu bénéficié du soutien pendant la COVID-19. Cette assertion a été confirmée lors des ateliers de pôles.

Tableau 29 : Répartition par ZEE du nombre d'EF/AP ayant régressé d'un type à l'autre

	Descente dans un autre type pendant la pandémie		Pays		**Ensemble pays**
			Sahel	Savane	
T1	➔	T0	1,3		**0,8**
T2	➔	T0	0,9		**0,6**
	➔	T1	3,1	2	**2,7**
T3	➔	T0	0,3	1,5	**0,8**
	➔	T1	2,5	3,6	**2,9**
	➔	T2	4,4	12,2	**7,4**
T4	➔	T0	0,3	0,5	**0,4**
	➔	T1	1,6	2,5	**1,9**
	➔	T2	2,5	6,1	**3,9**
	➔	T3	6,6	8,6	**7,4**
Ensemble des régressions			23,5%	37,1%	**28,7%**

Ce constat est confirmé par le PSM qui conclue que la variable zone agro-écologique a une influence significative et d'un signe positif sur l'effet de la Covid (P0,0001). Ceci signifie qu'il y a une différence de niveau d'affectation des exploitations familiales effets par la COVID suivant les zones agro-écologiques (les localités). Les zones sont différentes et les effets de la COVID ont été différemment ressentis par les EF selon la localisation agro écologique du territoire d'appartenance.

La régression montre que les variables "Zone d'évolution des éleveurs", "Nombre total de femmes cheffes d'EF", "Total des ventes d'animaux sur pied" et "Nombre de mortalités annuel du cheptel bovin" utilisées traduisent individuellement une différence significative entre les EF avant et sous la Covid (tableau 30).

L'analyse PSM confirme que la zone d'évolution des éleveurs (ZEE) a une influence significative et d'un signe positif. Ceci signifie qu'il y a une différence au sein des zones (les

[11] Souligné dans les forums d'éleveurs et confirmé par le rapport publié par le CNCR, IPAR et ASPRODEB (IPAR, 2021 : Effets de la Covid-19 sur les exploitations familiales agricoles et des organisations de producteurs membres du CNCR au Sénégal).

localités) avant et sous Covid. Les zones sont différentes et les effets sont différemment ressentis par les EF selon la localité avant et sous Covid. Ce résultat vient ainsi répondre à la question dans quelles localités, les EF ont été les plus affectées ? Il faut noter que c'est la zone Savane qui est la zone prédominante des EF comparativement à la zone Sahel.

Tableau 30 : Score de propension estimé

Variable	Avant	Sous Covid	Coefficient
Zone d'attache écologique	42	58	.2657601***
Total Femme chef de l'EF	1,90	2,60	-.0223151***
Vente d'animaux sur pieds	432 855	1 084 892	2.24e-07**
Mortalité des animaux	1,57	2,07	.0621196**
Constante			***-.636252***

NB : *** (1%) ; ** (5%)

c) Les éleveurs transhumants

Les différentes mesures prises par les États dans le cadre de la riposte (couvre-feu, confinement, fermeture des frontières, etc.) ont eu une **influence négative sur la pratique de la transhumance** selon 57% des éleveurs interrogés. Du fait de l'impossibilité de pratiquer la transhumance, les pratiques d'alimentation ont aussi connu une baisse due d'une part à l'insuffisance de pâturages, de points d'eau et de l'impossibilité de faire paître les animaux de nuit, conjuguées avec les difficultés d'approvisionnement en aliment bétail sur les marchés qui sont restés fermés pendant un certain temps. A contrario, les éleveurs qui ne pratiquaient pas la transhumance avant la crise déclarent dans les entretiens avoir été peu affectés par la COVID.

d) Les femmes cheffes d'exploitation :

De façon générale les femmes ont particulièrement eu à pâtir de la crise sanitaire du fait de l'augmentation de leur charge de travail et de la diminution des revenus qu'elles retirent du lait et de certaines de leurs activités commerciales. Mais on constate également que **les EF dirigées par des femmes ont été plus affectées que celles dirigées par des hommes**. Selon l'analyse PSM, la variable totale des femmes cheffes d'EF montre une influence significative et d'un signe négatif. Ceci dénote qu'il y a une différence de nombre de femmes cheffes d'EF avant Covid et sous Covid. Ces femmes cheffes d'exploitation ont plus fortement ressenti l'impact de la COVID que l'ensemble des chefs d'exploitation (tableau 31).

Tableau 31 : Comparaison des perceptions de l'impact de la COVID sur la productivité de leur élevage par les femmes cheffes d'exploitation et par l'ensemble des chefs d'exploitations

Pays	Impact négatif de la COVID	
	Estimé par femmes cheffes d'exploitation (%)	Estimé par 516 EF (%)
Burkina Faso	100	97,3
Guinée Bissau	100	97,7
Mali	57.1	39
Niger	42.9	53,1
Sénégal	74.1	58,6
Tchad	100	83,5
Ensemble pays	**70.2 %**	59 %

Ceci est confirmé par la comparaison de la proportion d'EF dirigées par des femmes qui ont régressé d'un type à l'autre avec la pandémie (34% des EF dirigées par des femmes) avec celle des régressions enregistrées pour l'ensemble des exploitations (28,7% de l'ensemble des EF).

Par contre, en ce qui concerne la production laitière que l'on a analysé à travers sa part dans la production animale totale et qui a fortement baissée pour l'ensemble des exploitations étudiées, on constate que cette part a légèrement diminué dans les EF dirigées par des femmes (-8,5%) mais, sans surprise puisque des femmes étaient aux commandes de ces exploitations et ont pu prioriser le lait, de façon beaucoup moins forte dans ces EF que dans l'ensemble des EF (-23%) comme le montre le tableau 32.

Tableau 32 : Part du lait dans la production animale dans les EF dirigées par des femmes et dans les autres EF (%)

	FEMMES CHEFFES D'EXPLOITATION			VARIATION ENSEMBLE (516 EF sur 8 pays)
Pays	**Avant COVID**	**Avec COVID**	**Taux de variation FEMMES CEF**	
Burkina Faso	15.7	0.0	-100.0	-7.6
Guinée Bissau	69.4	44.4	-36.0	-33.3
Mali	8.1	16.3	101.2	-60.8
Niger	35.1	40.7	15.9	-20.5
Sénégal	38.8	32.4	-16.3	-21.4
Tchad	17.3	41.0	136.9	-15.6
Grand Total	34.7	31.8	**-8.5%**	**-23%**

5.1.4.2. Au niveau des familles

Les entretiens avec les EF ont permis de faire ressortir les membres de la famille qui ont été le plus affectés par la covid. Le tableau 33 montre que ce sont les adultes (hommes et femmes) qui sont les plus affectés par les effets de la pandémie (30,4 et 26,3% respectivement). Ils sont suivis des jeunes et des enfants (18,7 et 13,9% respectivement). Les personnes âgées sont les moins affectées (10,7%) par les effets de la Covid. Au niveau des types, ce sont les EF T2, T3, et T4 qui sont les plus impactées par l'avènement de la Covid.

Tableau 33 : Proportion des membres affectés dans les EF (%)

Types	Hommes adultes	Femmes adultes	Jeunes	Enfants	Personnes âgées
T0 - <0	2	2	1	1	0
T1 - [0,3]	18	21	13	8	7
T2 -]3,6]	33	30	22	15	11
T3 -]6,12]	61	46	39	29	26
T4 - >12	19	16	7	8	3
Ensemble	133	115	82	61	47
Pourcentage	**30,4%**	**26,3%**	**18,7%**	**13,9%**	**10,7%**

Le fait que les adultes (hommes et femmes) soient les plus affectés par la COVID est lié à l'augmentation du volume de travail des activités qu'a occasionné la pandémie en lien avec la sédentarité. En particulier, les femmes ont augmenté le volume de leurs activités génératrices de revenus et créé de nouvelles activités ne nécessitant pas de déplacements (comme par exemple la production de savon) pour résister aux effets de la pandémie. Les personnes âgées sont moins actives dans les activités agropastorales d'une part et doivent être protégées par la famille car, plus vulnérables que les autres membres de la famille.

> De l'avis des agropasteurs leaders, "*Les personnes âgées et les enfants sont relativement bien protégés d'habitude en ce qui concerne les activités de la famille. Tandis que les hommes et femmes qui participent plus à entretenir les familles connaissent plus de difficultés pour mobiliser les ressources pour nourrir les familles,* ***ils sont les garants moraux du bien-être et la survie de tous les membres, ils ont donc cette charge beaucoup plus lourde que chez les autres****. il faut favoriser la mobilité et soutenir les plus actifs*"

Conclusions intermédiaires sur les effets de la COVID 19

Le premier objectif spécifique de cette recherche était *d'évaluer les effets de la COVID 19 sur la situation alimentaire des exploitations familiales agropastorales en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale*.

➔ **Onze évidences par rapport aux effets de la COVID 19 ont été mises à jour par l'étude**

Évidences par rapport aux effets de la COVID 19

1) QUASIMENT TOUS LES AGROPASTEURS CONNAISSENT LA COVID
2) LA COVID A EFFECTIVEMENT EU UN IMPACT NÉGATIF SUR L'AGROPASTORALISME ET LES AGROPASTEURS
3) LA CONDUITE DE L'ÉLEVAGE AGROPASTORAL A ÉTÉ MODIFIÉE
4) LES PERFORMANCES GLOBALES DE L'ÉLEVAGE FAMILIAL AGROPASTORAL ONT DIMINUÉ
5) LES REVENUS MONÉTAIRES DES AGROPASTEURS ONT DIMINUÉ SOUS LA COVID
   - Du fait de la réduction des MISES EN MARCHÉ, notamment des produits laitiers
   - Du fait des effets de la COVID sur ACTIVITÉS NON AGROPASTORALES
   - Du fait que les éleveurs ont faiblement bénéficié des mesures financières des plans de riposte
6) LA VIE FAMILIALE A ÉTÉ PERTURBÉE ET LA VIE COMMUNAUTAIRE A ÉTÉ AFFECTÉE
   - la CHARGE DE TRAVAIL s'est alourdie
   - les RELATIONS SOCIALES ont été restreintes
7) LA CRISE N'A CEPENDANT PAS AFFECTÉ NÉGATIVEMENT LA PRATIQUE DES DONS DANS L'ÉCONOMIE FAMILIALE

Évidences par rapport à leurs conséquences sur la sécurité alimentaire

8) LES COMPORTEMENTS ALIMENTAIRES ONT ÉTÉ MODIFIÉS ET LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE A ÉTÉ RÉDUITE

Évidences par rapport aux groupes affectés

9) LES EFFETS DE LA PANDÉMIE N'ONT PAS ÉTÉ LES MÊMES POUR TOUTES LES EF AGROPASTORALES
   - selon leur LOCALISATION : les EF en zone de savane ont été plus affectées que les EF en zone sahélienne ; les EF éloignées des centres urbains ont été moins exposées, mais également moins aidées
   - Selon le TYPE DE CONDUITE DE L'ÉLEVAGE : les transhumants ont été plus affectés que les non transhumants
   - Selon le GENRE : les EF dirigées par des femmes ont été plus affectées que les EF dirigées par des hommes
10) LES EF/AP QUI ÉTAIENT LES MOINS VULNÉRABLES AVANT LA COVID ONT ÉTÉ LES PLUS VULNÉRABILISÉES PAR LA COVID
11) AU SEIN DES FAMILLES, LES MEMBRES ACTIFS ONT ÉTÉ PLUS AFFECTÉS QUE LES MEMBRES À CHARGE ; LES PERSONNES AGÉES ET LES ENFANTS ONT ÉTÉ RELATIVEMENT PROTÉGÉS

➔**Sept conclusions intermédiaires en rapport avec le premier objectif spécifique sont proposées :**

☛La **première conclusion intermédiaire** qui se dégage de la comparaison de la situation des EF étudiées avant et sous COVID est que ***la situation alimentaire des EF agropastorale s'est effectivement dégradée depuis l'apparition de la COVID*** et que c'est la ***conséquence d'une augmentation de la vulnérabilité des EF pendant cette période***.

Deux hypothèses avaient été formulées pour appréhender cette vulnérabilité.

- *Hypothèse 1* : *la COVID a augmenté la vulnérabilité des EF agropastorales*.

  ☛ La **deuxième conclusion intermédiaire** à laquelle on arrive en comparant la situation avant et après l'apparition de la Covid est que cette vulnérabilité a effectivement augmentée (i) du fait que les contraintes créées par les mesures restreignant la mobilité ont amené les agropasteurs à ***modifier la conduite de leur élevage***, ce qui en a affaibli les performances ; (ii) du fait de la ***baisse des revenus*** des agropasteurs consécutive aux difficultés de mise en marché de leur production animale (notamment du lait) créées par les mesures de protection affectant les marchés, de la plus grande difficulté liée aux mesures barrières instaurées pendant le crise sanitaire, tant pour les hommes que pour les femmes, de générer des revenus complémentaires à partir de leurs activités extra-agropastorales (notamment le commerce), et de la diminution des aides apportées par la diaspora ; (iii) du fait des ***perturbations intervenues dans la vie familiale et dans les relations sociales*** avec l'augmentation de la charge de travail au sein de la famille et la fermeture d'espaces de rencontre. L'étude met cependant en évidence que malgré la baisse des revenus et les perturbations intervenues dans les relations sociales, ***l'exercice de la solidarité entre agropasteurs s'est maintenu et renforcé*** à travers une augmentation significative des dons.

- *Hypothèse 2 : le degré de vulnérabilité diffère d'une exploitation à l'autre et au sein des exploitations selon plusieurs facteurs*

  ☛ la **troisième conclusion intermédiaire** à laquelle on arrive est que ***3 facteurs principaux ont affecté de façon différenciée le degré de vulnérabilité des EF agropastorales depuis l'apparition de la COVID*** : (i) la *localisation* de ces EF (les EF évoluant en zone de savane ont été plus vulnérabilisées que celles évoluant en zone sahélienne ; les EF évoluant loin des centres urbains semblent avoir été moins exposées à la Covid que celles proches des villes, mais elles ont moins bénéficié des mesures de protection sociale ; le *mode de conduite de l'élevage* (les éleveurs transhumants ont été plus affectés que les éleveurs sédentaires) ; le *genre* (les exploitations dirigées par des femmes ont été plus vulnérabilisées que celles dirigées par des hommes).

  ☛ L'étude a en outre produit un résultat inattendu en montrant que les exploitations familiales considérées comme le moins vulnérables avant l'apparition de la COVID ont été proportionnellement plus affectées (chute de performances plus importantes) que les EF déjà vulnérables avant l'apparition de la Covid. **Une quatrième conclusion** est qu'un autre facteur à prendre en compte est la *situation de l'EF avant la crise.*

  ☛ En entrant dans l'analyse des effets de vulnérabilisation au sein des familles, l'étude aboutit à une **cinquième conclusion complémentaire** faisant intervenir le facteur de *l'âge* : les membres en âge de travailler (les actifs, hommes et femmes) ont été plus affectés, alors que les enfants et les personnes âgées ont été plus protégés. Le facteur *genre* a joué de façon différente pour les hommes (dont la charge de travail a augmenté du fait des tâches nouvelles de surveillance et de soins aux animaux) et pour les femmes et les jeunes filles (dont la charge de travail domestique a augmenté du fait de la présence

au foyer d'un plus grand nombre de personne et qui ont vu les apports du lait qui leur reviennent diminuer).

☛ Il est ressorti des entretiens qualitatifs conduits dans les familles que ce n'est pas tant la maladie elle-même, dont les manifestations ont été peu perçues et ressenties par les éleveurs, que les mesures prises pour éviter sa propagation qui ont accru la vulnérabilité des agropasteurs et eu des conséquences sur la dégradation de leur situation alimentaire. Par contre l'étude n'a pas pu conclure que la Covid avait été le seul facteur de vulnérabilisation des agropasteurs et de dégradation de leur situation alimentaire. La **sixième conclusion intermédiaire** que propose l'étude est que la Covid 19 est venue *renforcer* les effets négatifs d'une situation difficile connue par les agropasteurs, notamment due aux conséquences de l'insécurité.

- *Une hypothèse a manqué sur l'influence du facteur foncier*

  ☛ Le recul que donne cette étude invite s'interroger sur l'incidence du *facteur foncier* pour comprendre pourquoi les exploitations familiales en savane, celles dépendant de la transhumance ou encore celles dirigées par des femmes ont été particulièrement vulnérabilisées. Une **septième conclusion** d'ordre méthodologique peut en être déduite : pour approfondir cette étude une *huitième hypothèse* relative à l'influence de la disponibilité et de l'insécurité foncière sur la vulnérabilité des exploitations familiales agropastorales devrait être explorée de façon à mieux prendre en considération ce facteur.

5.2. Les mesures de riposte

En rappel, le deuxième objectif spécifique de la présente étude consiste à analyser la pertinence et l'efficacité des mesures sociales des plans de riposte contre la Covid -19 développés dans les pays en AOC sur l'atténuation du niveau de vulnérabilité des EF agropastorales. Pour y arriver, à travers ce chapitre nous aborderons dans un premier point l'orientation et la mise en œuvre des mesures de riposte par les acteurs publics, notamment leurs priorités et les mesures qui en découlent puis nous analyserons la mise en œuvre effective de ces mesures et l'appréciation de leurs effets par les observateurs et les acteurs de l'Etats. Dans un second point, nous analyserons la réception de ces mesures par les éleveurs, précisément la façon dont elles les ont touchés pour dégager l'appréciation de ces mesures par les éleveurs et leurs organisations. Enfin, dans une conclusion intermédiaire nous mettrons en exergue les évidences qui se dégageront de cette analyse des mesures de riposte.

5.2.1 Orientation et mise en œuvre des mesures par les acteurs publics

Les plans de riposte sont apparus dans les différents pays dès les premières semaines qui ont suivi la déclaration de l'OMS portant la Covid-19 au rang de pandémie.

5.2.1.1. Les priorités des acteurs publics

Suite aux mesures contraignantes érigées par les différents États pour limiter la propagation de la pandémie, des mesures sociales ont également été définies dans nombre de pays en vue d'accompagner les populations dans leurs stratégies d'adaptations aux effets induits par la crise (y compris les effets des restrictions). Dans le but de soutenir cet élan, la Commission de l'Union Africaine en collaboration avec la FAO a tenu une réunion à distance des ministres africains de l'agriculture sur l'impact de la COVID-19 sur la Sécurité Alimentaire et la Nutrition en Afrique le 16 avril 2020, soit en début de campagne Agro-Sylvo Pastorale et Halieutique (ASPH) et de diffusion de la pandémie. Le bilan fait par les ministres des actions déployées par les États se résume autour des points suivants :

1. Des fonds ont été mobilisés pour répondre aux besoins immédiats des plus vulnérables (aide alimentaire directe et transferts monétaires, par exemple).
2. Des mesures exceptionnelles ont été prises pour favoriser la production alimentaire, notamment la distribution d'intrants pour les cultures, l*'élevage* et la pêche (semences et engrais, entre autres). Dans plusieurs pays, le secteur agricole a été classé parmi les services essentiels afin d'atténuer les perturbations dans les systèmes alimentaires, conformément aux recommandations de l'OMS et des ministères de la santé.
3. Des *programmes de reconstitution des cheptels* ont été mis sur pied et *les pasteurs font l'objet d'une attention particulière.*
4. Des subventions pour l'eau et l'électricité ont été accordées afin de venir en aide aux personnes vulnérables et à faible revenu, en particulier dans les zones rurales.
5. Des instruments financiers ont été mis à disposition pour permettre aux exploitants d'accéder au crédit, en particulier aux prêts à faible taux d'intérêt.

Pour éviter une crise alimentaire et nutritionnelle, douze (12) recommandations ont été faites lors de cette importante réunion des ministres de l'agriculture des pays membres de l'Union Africaine ; ce sont :

(1) Veiller à ce que les plus vulnérables bénéficient de filets de sécurité alimentaires et d'intrants agricoles (cultures, *élevage* et pêche, notamment).
(2) Venir en aide aux agriculteurs en cette période de semis pour éviter un bouleversement du cycle de production alimentaire.
(3) Soutenir et renforcer les structures, les initiatives et les programmes existants au lieu d'en créer de nouveaux, afin d'améliorer l'exécution et l'harmonisation des interventions.
(4) Appuyer la mise en œuvre du cadre de transformation de l'agriculture en Afrique – Programme détaillé de développement de l'agriculture africaine (PDDAA).
(5) Laisser les frontières ouvertes afin de faciliter le commerce de denrées alimentaires et d'intrants agricoles, surtout pour les pays qui dépendent des importations et, en particulier, les petits États insulaires.
(6) Veiller à ce que les politiques commerciales et fiscales favorisent le maintien des chaines de valeur sur lesquelles repose l'approvisionnement alimentaire.
(7) Faciliter la collaboration aux niveaux continental et sous-régional en Afrique.
(8) Exhorter la communauté internationale à renforcer sa coopération avec l'Afrique, tant dans la lutte contre la covid-19 que dans la garantie de la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle.
(9) Poursuivre la production à l'échelon local et mettre en place des installations de stockage après récolte, dans la mesure du possible, pour réduire la dépendance à l'égard des importations, en particulier s'agissant des denrées alimentaires de base.
(10) Considérer l'intervention en faveur de la sécurité alimentaire comme une URGENCE et encourager la communauté internationale à faire de même.
(11) Faire en sorte que l'appui aux activités agricoles corresponde aux calendriers des récoltes nationaux.
(12) Assurer la collecte et la diffusion des données pour que les gouvernements prennent la mesure de l'incidence réelle de la pandémie sur la sécurité alimentaire.

Pour opérationnaliser ces recommandations, cinq (5) domaines d'actions ont été retenus au cours de cette rencontre comme orientations initiales à prendre en compte dans les plans de riposte contre la pandémie. Ce sont :

☞ **La maîtrise des calendriers agricoles :** L'analyse des calendriers culturaux indique que les opérations de production doivent être soigneusement évaluées afin de déterminer d'éventuelles perturbations à ce niveau. Des efforts sont nécessaires pour veiller à ce que les intrants et les semences soient livrés à temps pour les activités agricoles essentielles. Il importe d'acheminer les denrées de base récoltées et les produits à forte valeur vers les étapes de la chaine d'approvisionnement situées en aval et jusqu'aux marchés locaux et urbains. Une attention particulière devrait être accordée aux centres de collecte et à la résolution des obstacles en matière de logistique et de transport. Des mesures sont nécessaires pour soutenir les entreprises de transformation, en particulier les PME. Les ministères devraient coordonner leurs efforts en vue d'élaborer des protocoles et des mesures de sécurité et communiquer des informations sur la gravité des enjeux sanitaires, tout en essayant de garantir le fonctionnement des systèmes alimentaires.

☞ **Les intrants :** Faciliter le commerce interrégional (et intercontinental) des principaux intrants agricoles

Maintenir en fonctionnement les mécanismes d'approvisionnement en intrants des petits producteurs en classant les petits négociants ruraux de produits agricoles parmi les acteurs « essentiels » dans la réglementation encadrant la lutte contre la propagation. Exploiter les enseignements tirés de la réaction à la maladie à virus Ébola en Afrique de l'Ouest. Si possible, avoir recours à l'émission électronique de bons pour les programmes de distribution d'intrants et l'accès aux services (tracteurs, transports et services mécanisés) subventionnés ou financés par l'État. Envisager de verser des avances en espèces aux petits producteurs afin qu'ils puissent se procurer des intrants pour les saisons prochaines et ne soient pas endettés une fois que la pandémie aura régressé et que les mesures d'endiguement auront été allégées.

Autoriser les marchés semenciers informels et les foires aux intrants à continuer de se tenir, dans le strict respect de la réglementation sanitaire. Investir dans des installations de stockage (y compris d'entreposage frigorifique pour les *intrants vétérinaires* et les denrées périssables). Veiller à ce que l'assistance à la préservation des moyens d'existence (distributions de semences à grande échelle, par exemple) figure comme un élément essentiel dans les réglementations sur la poursuite des interventions humanitaires.

☞ **Le soutien des marchés intérieurs** : Donner la priorité aux activités du système agroalimentaire car il s'agit d'un service essentiel qui devrait continuer de fonctionner pendant les périodes de confinement, d'état d'urgence, de couvre-feu ou d'autres mesures de confinement sanitaire.

Mettre en place des mécanismes de collaboration associant le secteur privé, la société civile, d'autres secteurs et les autorités locales pour planifier, suivre et mettre en œuvre des mesures visant à supprimer les goulets d'étranglement de la chaine d'approvisionnement alimentaire (transports, marchés et liquidités).

Désigner les travailleurs qui sont essentiels dans le système agroalimentaire (chauffeurs, chargeurs, vendeurs, responsables de l'entreposage, vendeurs au détail, etc.) et protéger leur sécurité pour renforcer la santé publique et instaurer la confiance.

Communiquer chaque jour au public des messages clairs et cohérents sur les mesures prises et les comportements.

Collaborer avec les acteurs du système agroalimentaire et les autorités locales pour faire coïncider les sources d'approvisionnement alimentaire avec la demande sur des marchés qui évoluent, notamment les marchés urbains et ruraux traditionnels, et lever les contraintes qui entravent leur bon fonctionnement.

☞ **L'import/export :** De nombreux pays africains dépendent d'importations venant de l'extérieur du continent pour assurer leur sécurité alimentaire.
Les économies africaines sont vulnérables à la fois aux chocs liés à la demande et aux chocs liés à l'offre, et les pays sont donc plus exposés et vulnérables à la pandémie de covid-19.
La Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) pourrait jouer un rôle important dans la facilitation du commerce intra régional des produits agroalimentaires.
L'accélération du processus d'intégration de la ZLECAf devrait contribuer à assurer la sécurité alimentaire à l'échelle du continent ; la situation liée à la covid-19 pourrait offrir une occasion de faire avancer plus rapidement les reformes réglementaires et structurelles.

☞ **La protection sociale :** La protection sociale doit figurer parmi les réponses apportées à court et moyen termes aux conséquences de la pandémie sur la santé, la sécurité alimentaire et les conditions socio-économiques. Les pays membres de l'Union africaine doivent investir dans l'élargissement des programmes de protection sociale. Il faut veiller à ce que les programmes garantissent des prestations ininterrompues.
Lorsqu'un programme a déjà été mis en place, il faut :

- envisager des transferts complémentaires (extension verticale) ou un élargissement de la couverture (extension horizontale) au profit des communautés touchées, en renforçant les capacités pour avoir une protection sociale réactive aux chocs ;
- envisager des approches novatrices pour protéger les plus vulnérables dans les secteurs non structurés, notamment les sous-secteurs agricoles ;
- collaborer avec les acteurs humanitaires pour assurer la protection sociale et renforcer les capacités des gouvernements afin d'avoir une protection sociale réactive aux chocs.

Notons que ces mesures comprennent des actions devant à terme faciliter la relance de la croissance économique au niveau des pays. L'un des cas qui illustre bien cette organisation des plans de riposte est celui du Sénégal ci-dessous.

Encadré 1 : Le cas du Programme de résilience économique et sociale (Prés) du Sénégal

"Le Programme de résilience économique et sociale (Prés) a prévu un budget de mille (1000) milliards de FCFA, financé par l'État, des donateurs volontaires et des partenaires techniques et financiers (source : Effets de la Covid-19 sur les exploitations familiales agricoles et des organisations de producteurs membres du CNCR au Sénégal ; CNCR, IPAR, ASPRODEB ; Novembre, 2020). *Selon ce rapport*[12]*, ledit programme se décline en* ***quatre principaux axes****. Le premier axe est relatif au soutien du secteur de la santé à hauteur de 64,4 milliards, pour couvrir toutes les dépenses liées à la riposte contre la COVID-19. Le deuxième axe porte sur le renforcement de la résilience sociale des populations, avec la prise en charge par l'État, des dépenses pour le paiement des factures d'électricité des ménages abonnés de la tranche sociale, pour un bimestre ; soit 15,5 milliards pour environ 975 522 ménages ; le paiement des factures d'eau de 670 000 ménages abonnés de la tranche sociale, pour un bimestre pour 3 milliards ; l'achat de vivres au bénéfice d'un million de ménages éligibles à hauteur de 69 milliards et 12,5 milliards pour aider la diaspora. Quant au troisième axe du programme, il porte sur le soutien au secteur privé et du maintien des emplois à travers un programme d'injection de liquidités assorti de mesures fiscales et douanières. Enfin le quatrième axe se rapporte au Programme de résilience économique et sociale qui permettra d'assurer l'approvisionnement régulier du pays en hydrocarbures, produits médicaux, pharmaceutiques et denrées de première nécessité".*

[12] Rapport élaboré par le CNCR, IPAR et ASPRODEB, avec pour l'objectif général de comprendre les stratégies d'ajustement et d'adaptation développées par les EF face à la pandémie, ainsi que le rôle des OP et leurs capacités de résilience.

Les priorités des acteurs décisionnaires se résument dans le tableau 34 que l'APESS a utilisé comme grille d'analyse des mesures de riposte.

Tableau 34 : Priorités des acteurs décisionnaires

Domaines prioritaires	Variables
Protection sociale	1. Distribution de nourriture
	2. Vente à prix modérés
	3. Transfert en espèce (Cash Transfer)
	4. Argent contre travail
	5. Distribution de kits pour animaux
	6. Subvention pour l'eau et l'électricité
Évaluation de l'impact de la pandémie en fonction du calendrier agricole	7. Mise en place ou renforcement des systèmes de collecte et de diffusion des données
Sécuriser les marchés intérieurs	8. Achats publics groupés auprès des producteurs
	9. Mise en place d'installations de stockage post-récolte
	10. Promotion des TIC dans la facilitation des échanges
Facilitation du commerce intra- régional de produits alimentaires	11. Maintien de frontières ouvertes pour la libre circulation transfrontalière des denrées alimentaires depuis le début de la pandémie
Protection de la chaîne d'approvisionnement en intrants des petits agriculteurs et des pasteurs	12. Fourniture d'engrais
	13. Matériel agricole
	14. Alimentation du bétail
	15. Mise en place de micro-crédits à faible taux d'intérêt
	16. Assurance agricole
	17. Produits vétérinaires
	18. Conseil agricole

5.2.1.2. Les mesures de riposte et leur mise en œuvre

On note globalement qu'en dehors des mesures restrictives, des mesures sociales et économiques ont été définies dans les pays en vue d'accompagner les populations dans leurs stratégies d'adaptations aux effets induits par la crise. Le principal constat qui se dégage de l'analyse de ces plans de riposte dans leur ensemble est relatif au fait qu'ils sont axés sur les cinq (5) domaines prioritaires définis lors de la réunion des ministres de l'agriculture de l'UA que sont la protection sociale, la sécurisation des marchés intérieurs, la facilitation du commerce intra régional de produits alimentaires, la mise en place ou renforcement des systèmes de collecte et de diffusion des données et la protection de la chaîne d'approvisionnement en intrants des petits agriculteurs et des pasteurs.

La démarche de mise en œuvre des mesures a consisté par une identification des familles impactées/vulnérables et de leurs besoins dans les quartiers et villages, avec l'établissement de leur liste et leur localisation, puis transmission de leurs besoins aux autorités locales. Lorsqu'il y a une information de l'arrivée des appuis les populations se mobilisent. Les éleveurs lorsqu'ils sont informés s'organisent eux-mêmes pour se déplacer vers les chefs-lieux de leurs communes afin de bénéficier des appuis. Notons que la question de l'insécurité a certainement eu un impact dans ce dispositif de distribution. Le tableau 35 nous permet de faire une analyse comparative de la consistance, de l'effectivité et des effets des mesures de riposte des huit (8) pays d'intervention du projet. Il a été produit sur la base des informations issues des entretiens avec les principaux acteurs décisionnaires au niveau central et au niveau déconcentré de la région choisie. Selon les pays il peut s'agir de cellules de crise créées au niveau national ou de départements ministériels, d'organismes sociaux, du Ministère de l'administration territoriale ou autres acteurs qui se sont mobilisées autour de la pandémie et dont les réponses sont

susceptibles d'avoir touché les agropasteurs. Au niveau local, les maires ou préfets selon les pays ont été particulièrement ciblés.

Tableau 35 : ANALYSE COMPARATIVE DES MESURES DE RIPOSTE (consistance, effectivité, effets)

	PROTECTION SOCIALE	**MAÎTRISE CALENDRIER AGRICOLE**	**MARCHÉS INTÉRIEURS**	**COMMERCE INTRA-RÉGION**	**APPROVISIONNEMENT INTRANTS**	***AUTRES***
BURKINA	*distribution de vivres (inadaptés et mal distribués pour éleveurs) – aliment de bétail vendus à prix modérés ; inefficacité SONAGESS – CASH-Transfer en cours ; non liés à COVID - kits-animaux semblent inégalement distribués – subventions électricité ont bénéficié aux laiteries, mais pas aux éleveurs de la brousse)*	*renforcement suivi avec avènement COVID ; adaptation suivi EF agropastorales*	*semble avoir été peu ciblée ; rien de nouveau sous COVID*	*frontières ouvertes aux marchandises ; effets perturbants pour transhumance limitation des déplacements de personnes - ("moyens du bord" et contournement)*	*ventes subventionnées aliment de bétail (taux de réalisation < 9%) et semences fourragères ; vaccination animale (taux réalisation > 300%) ; début appui crédit aux femmes*	
MALI	*distribution vivres (ont plus bénéficié aux femmes vulnérables) – cash transfer en cours – cash for work aux agents de santé – fourniture eau/électricité = engagement le plus respecté*	*renforcement suivi*	*ne semble pas avoir été très développé dans les pratiques de riposte*	*frontières ouvertes, mais nécessité test COVID affecte déplacement des personnes*	*perturbation fourniture engrais (← COVID + crise institutionnelle) ; aliment bétail gratuit pour familles vulnérables, mais offre insuffisante.*	
NIGER	*politisation de la distribution de vivres – limite accès vente à prix modérés – peu bénéficié cash-transfer et ventes à prix modérés – pas de cash for work – prise en charge eau et électricité appliquée partout, mais éleveurs peu concernés.*	*dispositifs de suivi classiques (formels/informels, modernes et traditionnels)*	*faible ; signale le rôle des TIC (à repérer par rapport aux stratégies informelles)*	*frontières ouvertes ; augmentation des prix des denrées alimentaires ; riziculteurs bénéficié appuis engrais chimiques*	*aliment de bétail à prix modéré semble avoir bien fonctionné ; mise à disposition de semences insuffisante et en retard (→ consommée par les bénéficiaires)*	campagnes sensibilisation *non-respect mesures barrière*
GUINÉE BISSAU	*distribution des vivres (effective, mais répartition inégale), pas de ventes à prix modérés, cash transfer prévu mais pas réalisé, pas de cash for work, ni distribution de kits animaux ni subventions pour l'eau et l'électricité*	*La pandémie a favorisé l'amélioration des systèmes de suivi ; comparaisons campagnes sous COVID et hors COVID*	*rôle de l'État perturbé par changement de régime ; initiatives privées pour achats groupés ; perturbations prix*	*frontières ouvertes (restriction circulation /transports motos) (réponses mal ciblées et réaffectées)*	*distribution engrais/semences ; lutte santé animale, mais difficulté de l'approvisionnement produits vétérinaire en*	Campagnes de sensibilisation réussies
SÉNÉGAL	*le tiers des communes a bénéficié de la distribution de vivres (absence de transparence, politisation ?) – cash transfer pour pasteurs en cours (requête ministère élevage) – éleveurs transhumants surpris par pandémie pas bénéficié kits alimentation - subvention eau/*	*non renseigné*	*non renseigné*	*non renseigné*	*aliment de bétail (ruminants et volaille) subventionné à plus de 76% ; distribution par commissions dpt. ; régions déficitaires sur le plan fourrager et ménages les plus vulnérables ciblés en priorité (semble avoir bien fonctionné)*	
CAMEROUN	*kits animaux et cash transfer prévus - les mesures prises n'ont pas touché les éleveurs*	*agropasteurs restés en marge système suivi effets COVID*	*des prévisions (stockage) qui ne semblent pas liées à la pandémie et ne sont pas encore mises en œuvre ; les éleveurs attendent et espèrent…*	*effets négatifs de la fermeture des frontières*	*rien pour la production animale (sauf poulets villageois) ; agropasteurs n'ont pas bénéficié des appuis à production végétale*	
NIGERIA	*Distribution de denrées alimentaires et cash transfer - nombre faible d'éleveurs effectivement bénéficiaires. Fonds de survie et fonds d'investissement pour la jeunesse mobilisés pour atténuer effets COVID, mais ne semblent pas bénéficier à la majorité des éleveurs (pb de critères d'éligibilité ?)*	*question pas comprise*	*les actions définies (achats groupés) n'ont pas sécurisé le marché de l'élevage*	*circulation transfrontalière des produits alimentaires minimale*	*orienté vers production végétale*	fonds de survie et fonds d'investissement pour les jeunes

	PROTECTION SOCIALE	MAÎTRISE CALENDRIER AGRICOLE	MARCHÉS INTÉRIEURS	COMMERCE INTRA-RÉGION	APPROVISIONNEMENT INTRANTS	*AUTRES*
TCHAD	*retards et défaillances ; gratuité eau et électricité profité à la ville*	*indications sur les effets du COVID sur la production (déficit céréalier), l'approvisionnement en produits vétérinaires, les marchés (baisse prix de vente, invendus), la vie sociale (entraide, éducation)*	*mécanismes perturbés par déficit céréalier*	*amélioration progressive quand réouverture des frontières*	*prévu panoplie plus large (subventions, aliment de bétail, produits vétérinaires, micro-crédit) mais dans les faits peu touché*	

L'analyse du tableau révèle des aspects suivants :

- La protection sociale prend globalement en compte la **distribution des vivres, les ventes à prix modérés, le cash transfer, le cash for work, la distribution de kits animaux et les subventions pour l'eau et l'électricité**. Les différents États ont adopté ces mesures dans le but d'atténuer les effets de la Covid-19 sur leurs populations. Cependant notons que la Guinée Bissau a été le seul pays à adopter uniquement la distribution de vivres aux ménages vulnérables comme la seule mesure d'atténuation des effets et impacts de la Covid-19. Le favoritisme et la politisation ont affecté la transparence dans la mise en œuvre des diverses mesures sociales. Au Niger comme dans la plupart des pays, les éleveurs ont eu un accès limité à l'information, et ceux qui étaient en transhumance ont été les plus grands perdants (voir le tableau par pays ci-dessus). N'ayant pas accès aux mesures sociales dans leurs milieux d'origine, ils ont été aussi inéligibles dans leurs zones d'accueil.

- Les mesures de **vente à prix modérés** ont été effectives dans plusieurs pays dont le Burkina Faso et le Niger à travers l'activation des boutiques témoins et des subventions de certains services fournis, même si plusieurs boutiques ne sont plus fonctionnelles. Le **cash transfert** a permis à plusieurs pays comme le Sénégal, le Mali, le Niger et le Burkina Faso de porter assistance aux ménages pastoraux et d'améliorer le pouvoir d'achat, les moyens de subsistance et les conditions nutritionnelles des éleveurs vulnérables. Les **subventions** pour l'eau et l'électricité ont été assez bénéfiques pour les ménages vulnérables du Sénégal, du Mali, du Niger et du Burkina Faso, mais cette subvention en eau et électricité n'a profité qu'à très peu d'éleveurs, les bénéficiaires étant ceux qui résident en agglomération. Cependant, elle a été une mesure sociale très bénéfique aux unités de transformation tenues par des agropasteurs. Au Sénégal, le système de subventionnement de l'eau des forages (eau gratuite pour les éleveurs payant une facture de moins de 25.000 FCFA) n'a pas tenu compte du fait que les factures sont collectives, et donc supérieures à ce plafond : les petits éleveurs qui cotisent pour des sommes inférieures à 25.000 n'ont donc pas bénéficié de la mesure. La situation particulière du Mali a fait que, de tous les apports prévus par l'État, la subvention en électricité et eau aux familles a été l'engagement le plus respecté par les acteurs décisionnaires selon les leaders d'éleveurs.

- Le suivi de la **collecte des données agricoles** s'est renforcé dans les pays avec l'avènement de la Covid-19. Ainsi, de nouveaux outils ont été élaborés, notamment des dispositifs de collecte, d'analyse et de diffusion de données relatives aux effets/impacts de la Covid-19. Les médias et autres canaux de communication ont été mis à contribution dans le cadre de la mise en place ou le renforcement des systèmes de collecte et de diffusion des données liées à la Covid-19. Le Sénégal n'a pas conduit des

études ou procédé au renforcement des systèmes de collecte des données relatives aux effets/impacts de la pandémie sur le calendrier agricole.

- Les restrictions aux frontières : Les frontières des différents pays sont restées ouvertes au transport de marchandises et autres produits alimentaires. Cependant, **les frontières terrestres sont restées fermées aux voyageurs et transhumants** pendant que les frontières aériennes ont été ouvertes. Cette situation a été à la base de beaucoup de difficultés pour les acteurs du développement rural en général et les éleveurs pasteurs en particulier. Les filières de contrebande, de fraude et de corruption qui en ont résulté, l'ont été au détriment des éleveurs qui doivent perdre une partie de leurs ressources dans ces réseaux informels pour accéder à divers biens et services.

- Les mesures de protection de la chaine d'**approvisionnement en intrants** des petits agriculteurs et éleveurs mises en œuvre par les États comprennent la fourniture d'engrais, la fourniture d'aliments de bétail et de volaille, la fourniture des produits vétérinaires, l'appui en conseil agricole rapproché et la fourniture de semences agricoles. Ces mesures *devaient profiter à un grand nombre d'éleveurs dans les différents pays, mais les contraintes spécifiques liées aux divers contextes n'ont pas permis d'atteindre toutes les exploitations* familiales agropastorales.

5.2.2. L'appréciation des effets des mesures restrictives par les observateurs et les agents de l'État

Ces perceptions des effets et réactions ont été dégagées de l'analyse documentaire et des entretiens réalisés avant les forums auprès des acteurs décisionnaires de chaque pays. De façon générale, les observateurs (chercheurs, acteurs de terrain des projets et ONG) et les décideurs locaux, nationaux et régionaux alertés par les observateurs ou à travers leurs expériences des réalités ont été particulièrement sensibles à quatre manifestations et conséquences de la crise sanitaire pour les éleveurs.
Cette perception a été plus ou moins forte selon les pays. Dans certains cas les décideurs ont été amenés à moduler leurs plans de riposte en fonction de ce qu'ils apprenaient de l'observation de la crise.

a) Un arrêt des activités socio-économiques des populations :

Si dans leur ensemble les mesures restrictives ont prioritairement pour but d'assurer la sécurité sanitaire des populations, certaines d'entre elles comme la fermeture des frontières, l'instauration de couvre-feu, la fermeture des marchés, des écoles et des lieux de travail, ainsi que les restrictions des déplacements/mouvements internes notamment à travers l'isolement des capitales et autres villes d'envergue (les cordons sanitaires), etc. ne sont pas restées sans ***conséquences économiques et sociales majeures*** sur les populations en AOC. Le rapport intitulé "Pandémie de la Covid-19 : Impact des mesures de restriction en Afrique de l'Ouest" publié par la CEDEAO, le PAM et la CEA, indique que l'enquête réalisée auprès des ménages confirme l'impact négatif de la pandémie et des mesures restrictives sur la situation socio-économie globale et le bien-être des populations. En effet, il faut noter que ces mesures de type restrictif ont porté de véritables coups d'arrêts aux activités socio-économiques des populations et par ricochet ont contribué à exacerber la vulnérabilité des ménages dans les différents pays de la région.

b) Une réduction de la disponibilité et de l'accès à l'aliment bétail :

L'accès des EF agropastorales à l'aliment du bétail a été ***considérablement perturbé du fait de la baisse de la disponibilité dans les différents pays***. Le RBM et ACF évoquaient déjà cette pénurie forte et précoce d'aliment du bétail dans de nombreuses zones pastorales du fait des contraintes découlant de la crise sanitaire (source : Bimensuel de la surveillance pastorale au sahel avril-mai 2020 ; ACF, Mai 2020). Au nombre des facteurs à la base de la désorganisation de la filière des aliments du bétail durant la période, l'accent est principalement mis sur le ralentissement des activités commerciales et les tensions sur les matières premières importées (tourteau de soja et son de blé) qui sont utilisées par les usines spécialisées dans la vente des aliments de bétail.

c) les effets sur la production de lait local, filière majeure adossée aux EF agropastorales et particulièrement marquée par la crise de la Covid-19 dans les pays Sahéliens :

L'importance caractéristique que revêt le lait local pour les pays sahéliens a été la base de nombre d'initiatives développées dans la région en vue de la promotion de cette filière. En effet, il s'agit d'une ***filière déjà en souffrance***, ***principalement du fait de l'importation massive de poudre de lait*** par les multinationales laitières implantées dans les pays de la région et dont le nombre ne cesse de croitre. La crise de la Covid-19 n'a pas amélioré la situation des acteurs impliqués dans la filière lait local dans les différents pays. En étudiant le cas du Sénégal, le Think Tank Initiative Prospective Agricole Rurale (IPAR) a documenté la situation de la chaîne de valeur du lait et des produits laitiers face à la Covid-19, ainsi que les stratégies des acteurs (source : La chaîne de valeur du lait et des produits laitiers : Situation face à la COVID-19 et Stratégies des acteurs au Sénégal, Pr Ayao Missohou ; IPAR, Septembre 2020). Il ressort de cette analyse que la productivité déjà assez faible dans les exploitations laitières a été négativement impactée par la Covid-19 avec une ***baisse de la production de lait d'environ 33%.*** L'impact sur la filière est encore plus prononcé lorsque l'on s'intéresse au segment de la transformation dont les volumes ont baissé de près de 50%. Les principales causes de mévente du lait, fréquemment citées par les acteurs sont entre autres l'impossibilité de livrer à distance du fait de la limitation des déplacements inter-régionaux, la diminution du rythme de collecte de lait, la fermeture des loumas/restaurants et hôtels etc. En conséquence, des ***pertes d'emploi*** (près de la moitié dans le segment de la transformation) sous forme d'abandon de postes ou de licenciement ont été observées dans les segments de la production et de la transformation du lait au Sénégal. La situation est similaire au niveau des autres pays de la région comme le montre les résultats du diagnostic effectué par l'APESS dans les zones de la présente étude.

d) Conséquences sur le secteur agropastoral avec un focus sur la commercialisation du bétail :

Le CILSS a consacré le troisième numéro de son bulletin trimestriel d'information et de diffusion des innovations sur le Pastoralisme et la Transhumance au Sahel et en Afrique de l'Ouest à la question des impacts de la Covid-19 sur le secteur agropastoral (source : La Covid-19 impacte fortement le secteur agropastoral ; CILSS, Juin 2020). Le principal constat rapporté dans ce numéro est relatif au fait que " La COVID-19 impacte fortement les activités agropastorales". Le bulletin détaille les effets négatifs de cette crise sur les activités pastorales en soulevant différents constats. Il en ressort que ***le secteur agropastoral, déjà éprouvé avant la Covid-19 par l'insécurité au Sahel et la fermeture des frontières de certains pays côtiers, est impacté en ce qui concerne la transhumance transfrontalière***. De façon spécifique, on note que les mesures restrictives prises dans les différents pays ont considérablement ralenti les activités des transhumants et des acteurs des activités connexes au pastoralisme. Les ***marchés à bétail ne sont plus suffisamment approvisionnés***, les activités connexes au pastoralisme qui contribuent à l'autonomisation des femmes et des jeunes sont également au ralenti et/ou à l'arrêt. Pour étayer ces propos, le bulletin dans sa

rubrique « Échos du terrain » revient sur différentes situations dans les pays de la région. On peut noter par exemple qu'au Burkina et au Mali, la fermeture des frontières a *contraint les transhumants à se concentrer le long des zones frontalières*. Cela crée une situation de ***surcharge sur les pâturages et les points d'eau***, suivie de la rareté de ces ressources pastorales au niveau des zones de transit. Les commerçants de bétail et les courtiers qui tirent leurs revenus des marchés à bétail ont vu leurs activités interrompues car ne pouvant plus ni effectuer normalement les déplacements pour approvisionner les marchés à bétail, ni vendre leurs animaux sur ces marchés pour acheter les provisions nécessaires. Au Niger, il a également été question d'insuffisance de pâturage et d'eau en raison de la forte concentration des animaux dans des espaces relativement restreints. À cela s'ajoute la mévente des animaux sur les marchés et la ***baisse drastique des prix des animaux***, alors qu'on note une flambée des prix des céréales, des produits de première nécessité et des intrants. Au Bénin, l'interdiction de la transhumance transfrontalière et la pandémie de la Covid-19 ont eu un impact sur les mouvements transfrontaliers du bétail en transit. Le flux du bétail de commerce a complètement réduit bien que l'interdiction de la transhumance transfrontalière ne vise pas les animaux de commerce. L'application des mesures sanitaires et de confinement a eu pour conséquence directe le tarissement des mouvements à la frontière avec le Burkina-Faso. La vente du bétail sur les différents marchés est au ralenti avec une dégringolade des prix des animaux sur le marché. ***Les petits emplois autour de l'animation des marchés à bétail sont pour la plupart à l'arrêt, de même que l'activité de transformation du lait en fromage*** par les groupements de femmes, depuis le confinement et l'instauration du cordon sanitaire dans les villes de grande consommation des produits et dérivés, l'élevage souffre de manque de débouché. Cette situation a été confirmée par les résultats du diagnostic réalisé par l'APESS dans la présente étude.

5.2.3 la réception des mesures par les agropasteurs

5.2.3.1. La façon dont ces mesures ont touché les éleveurs

Contrairement aux mesures restrictives qui concernent tout le monde, les mesures sociales et celles de relance économique présentent des spécificités indiquant qu'elles sont prioritairement destinées à des catégories précises d'acteurs notamment les populations/ménages vulnérables d'une part et les entreprises (en difficulté) d'autres part.

- Au nombre des **mesures sociales**, il s'agit par exemple de l'ouverture des boutiques témoins de vente de céréales aux personnes vulnérables (Burkina Faso), de la mise en place d'un plan national de réponse à la crise alimentaire et nutritionnelle centré sur la nutrition et les transferts monétaires conditionnels immédiats (Nigéria), ou encore des kits alimentaires pour 1 million de ménages vulnérables (Sénégal). De façon générale, ces mesures sont censées profiter aux populations vulnérables impliquant les **EF agropastorales vulnérables**.
- Quant aux **mesures de relance économique**, certaines d'entre elles présentent des focus sur le secteur agricole en général et les EF agropastorales en particulier. C'est le cas par exemple au Mali où on note la mise en place d'un appui de 8 milliards de FCFA au profit des filières agricoles (source : Plan d'Actions pour la Prévention et la Réponse à la Maladie à COVID-19 ; MSAS (Ministère de la Santé et des Affaires Sociales), Mars 2020) ; ou encore au Burkina, avec la mise en place d'un système de veille et la surveillance pastorale. Notons également que la suppression de taxes et impôts divers ont été pris par bon nombre d'États. Toutes ces mesures illustrent le regard que portent les acteurs décisionnaires sur les acteurs du secteur agricole (dont les EF agropastorales) qui

sont perçus (à juste titre) comme des unités de production et de création d'emplois et de richesses **et qui donc devraient bénéficier de ces mesures dites de relance économique.**

- L'APESS avait signalé en décembre 2020 qu'en moyenne 13% des EF agropasteurs suivis ont bénéficié de différentes mesures sociales et de relance économique mises en place par les acteurs décisionnaires (source : Bulletin de veille APESS, décembre 2020). Les enquêtes par bilan simplifié réalisées six mois plus tard mettent en évidence une progression (***26% des EF enquêtées ont bénéficié des mesures des plans de riposte***), mais la proportion d'EF agropastorales bénéficiaires reste faible. Le rapport publié par le CNCR, IPAR et ASPRODEB (IPAR, 2021 : Effets de la Covid-19 sur les exploitations familiales agricoles et des organisations de producteurs membres du CNCR au Sénégal) renseigne qu'au Sénégal 83,8% des EF déclarent avoir reçu un ou plusieurs dons alimentaires provenant de tiers/voisins de leur localité (8,4%), de leur autorité municipale respective (26,4%) ou du gouvernement avec les kits alimentaires distribués (95,1%) et cela 2 mois 23 jours après le lancement de l'opération de convoyage des vivres par le Chef de l'État (11 avril 2020). Mais ces appuis concernent en majorité les populations dans les zones péri-urbaines. Cette situation pose la question de **l'accès des EF aux aides, lorsqu'elles sont éloignées des centres urbains**.

Le tableau 36 suivant présente la proportion des EF ayant bénéficié de ces aides en fonction de leur niveau de vulnérabilité. 136 EF agropastorales sur 516 ont affirmé avoir bénéficié des aides. C'est donc **26%** des EF touchées par l'enquête qui ont bénéficié des aides dans le cadre des plans de riposte au covid contre 74% qui n'en aurait pas reçu. Ces aides ont touché tous les types d'EF avec plus de représentativité dans les classes T2 (7%) et T3 (10%) comme le montre le tableau 36.

Tableau 36 : Proportion des EF ayant bénéficié des aides publiques dans le cadre des plans de riposte

	EF ayant bénéficié ou non des aides		
Types d'EF	**Non**	**Oui**	**Total général**
T0 - <0	1,36%	1,36%	2,71%
T1 - [0,3]	9,88%	3,88%	13,76%
T2 -]3,6]	18,22%	7,36%	25,58%
T3 -]6,12]	29,46%	9,69%	39,15%
T4 - >12	14,73%	4,07%	18,80%
Total général	**73,64%**	**26,36%**	**100,00%**

Cette tendance est confirmée par les ateliers de veille et la documentation.
Les enquêtes réalisées par l'APESS (Tableau 37) montrent que ces aides ont concerné principalement les céréales (82%) des aides d'autre nature (13%) et de l'argent (4%) et de l'aliment bétail (1%), donc **peu de mesures ciblées qui touchent les éleveurs en fonction de leur spécificité.**

Tableau 37 : Nature des aides reçues par les EF (en %)

Types d'EF	Nature des aides reçus par les EF					Total général
	Aliment de bétail	Argent	Autre	Céréales	Néant	
T0 - <0	0,00	0,00	0,74	4,41	0,00	5,15
T1 - [0,3]	0,00	0,00	0,74	13,97	0,00	14,71
T2 -]3,6]	0,00	0,00	2,21	25,74	0,00	27,94
T3 -]6,12]	0,00	1,47	6,62	27,94	0,74	36,76
T4 - >12	0,74	2,21	2,94	9,56	0,00	15,44
Total général	**0,74%**	**3,68%**	**13,24%**	**81,62%**	**0,74%**	**100,00**

La proportion élevée d'accès des EF aux céréales a été mise en lumière par l'APESS à travers le graphique de la figure 3 dans son bulletin de veille N°8 de décembre 2020. En effet, sur 8 mois (mai à décembre 2020) les céréales ont représenté 58% des aides dont les EF agropastorales ont bénéficié[13]

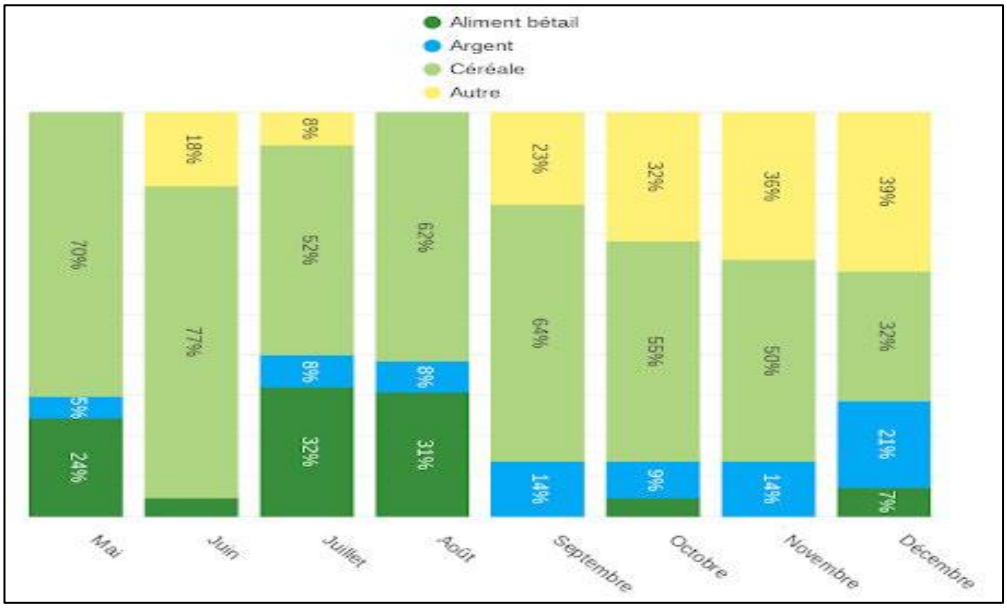

Figure 3 : Nature de l'aide reçue par les EF (source : Bulletin de veille APESS, Décembre 2020)

Les autres types d'aides reçues (19,5%) sont constituées de kits de prévention contre la covid (masques, savon, gel, seaux) et des kits alimentaires autres que les céréales (pâtes alimentaires, huile…).

[13] La proportion d'aides sous forme d'aliment de bétail (13% en moyenne sur 8 mois) est plus forte que celle évoquée par les EF lors des entretiens (tableau 36). Ceci peut tenir au fait que les familles interrogées n'ont pas reçu les aliments auxquels elles avaient droit, ou qu'elles n'aient pas analysé les subventions aux aliments de bétail comme des aides, d'autant qu'elles ont souvent profité aux intermédiaires. En tout état de cause, cette proportion est beaucoup moins forte que celle des aides à l'alimentation humaine sous forme de céréales (58% sur 8 mois) ou sous d'autres formes (pâtes alimentaires, huile…).

5.2.3.2. L'appréciation des mesures par les éleveurs et leurs organisations

L'appréciation des mesures de riposte par les éleveurs et leurs organisations a été capturée lors du diagnostic réalisé dans les exploitations familiales, donc avec l'ensemble de leurs membres, mais aussi au cours des entretiens avec les leaders d'éleveurs pendant des forums (voir annexe 3).

➔ **<u>les appréciations des éleveurs</u>**

Ces appréciations ont été exprimées par les membres des familles au cours des entretiens conduits dans le cadre de la réalisation des 516 bilans simplifiés. On peut résumer de la façon suivante ce qui en ressort :

☛ **pas de rejet des plans de riposte**

De façon générale, il n'y a pas de rejet des mesures des plans de ripostes par les éleveurs. Certaines de ces mesures sont appréciées car elles renforcent les stratégies endogènes des éleveurs (aliment de bétail subventionné, vaccination gratuite), d'autres qui ne font pas partie des stratégies endogènes sont également appréciées et on peut penser qu'elles seront intégrées à l'avenir dans les stratégies de protection de la santé des familles. Ainsi, la sensibilisation pour l'hygiène des mains avec l'arrivée du Coronavirus (se laver les mains pour manger et les mesures barrières avec le port des bavettes) a été jugée très utile pour protéger les personnes sensibles.

Dans certains pays les éleveurs ont bénéficié de vaccination gratuite de leur bétail ; les aliments bétail ont été vendus à prix modérés : ce sont autant de mesures jugées positives car elles ont bien profité aux EF agropastorales qui ont pu en bénéficier.
Pour les agropasteurs, les mesures sont pertinentes et bonnes et dénotent de l'expertise des membres des comités. Les critiques de la mise en œuvre de mesures jugées positives par les éleveurs confirment indirectement que ces mesures sont appréciées puisque lorsqu'elles sont mal appliquées les éleveurs sont insatisfaits.

☛ **mais des critiques portant sur leur insuffisance ou leur mauvaise distribution et sur leurs effets pervers**

✦ ***les mesures de restriction ont eu des effets négatifs***

- les EF ont été surtout marquées par les **limitations diverses** ressenties à leur niveau comme une ***régression brutale de vie sociale***. On ne se salue plus en se serrant la main, on ne peut plus prier ensemble…. Cela a contribué à créer une certaine psychose au point d'entamer la confiance les uns vis-à-vis des autres (personne ne fait confiance à personne). Cet état de fait traduit une situation de détresse générale dans la zone d'étude eu égard à une atmosphère lourde qui y a prévalu pendant les premiers moments de la pandémie. On avait l'impression que cette maladie ravagerait les populations.
- les **mesures prises en fermant les marchés** n'ont *pas favorisé l'épanouissement des échanges des produits animaux* ;.

✦ ***Les appuis ont été insuffisants***

Des plans de riposte souvent très ambitieux ont été élaborés mais la mobilisation des ressources n'a pas été effective. Les plans ont été trop ambitieux et les résultats ont été mitigés.

✦ ***la mise en œuvre des mesures n'a pas été à la hauteur***.

- La *distribution des aliments bétail* n'a pas toujours été effective car ce sont les chefs de village et de canton qui ont reçu les appuis et dans le cas fréquent des

subventions prévus dans les plans de riposte, très peu d'éleveurs ont eu accès. Ces subventions ont plutôt été captées par des intermédiaires qui les ont revendues au prix du marché et parfois beaucoup plus chers.

- Le *ciblage des bénéficiaires* n'a pas toujours été complet. Il est nécessaire d'atteindre les bénéficiaires au niveau de la base, car la plupart des personnes vulnérables n'ont peut-être même pas les moyens de transport pour venir chercher les articles qui leur sont attribués.

✦ ***l'insécurité, les changements politiques ont diminué l'impact des plans de riposte***

Cette situation a été rendue difficile du fait de l'insécurité dans la zone (Il y a de l'insécurité dans de nombreuses zones d'agro-pastoralisme dans certaines zones rurales au Sahel et au Nigeria qui ont des terrains difficiles), de la crise institutionnelle notamment au Mali et des élections générales tenues au Burkina Faso et au Niger. Ces différents facteurs ont eu un impact négatif sur la mobilisation des ressources au profit des plans de riposte.

✦ ***La mise en œuvre des plans de riposte ne s'est pas suffisamment appuyée sur les OP***.

Par conséquent, tout soutien destiné aux éleveurs devrait passer par les OP pour permettre un meilleur accès.

➔ **<u>les appréciations des leaders d'organisations d'éleveurs</u>**

Les leaders d'éleveurs présents aux 3 ateliers de pôles ont exprimé leurs appréciations lors des forums tenus à cet effet autour des sept sous questions de la ligne de recherche 2. La formule du "forum", déjà pratiquée par l'APESS, a permis une libre expression des représentants des éleveurs présents autour de leurs appréciations des mesures de riposte et de leur mise en œuvre. Ces forums avaient été précédés par la restitution aux leaders des entretiens réalisés dans chaque pays avec les acteurs décisionnaires et de certains éléments de l'analyse des documents disponibles sur la pandémie (plans de riposte, études…).

☛ ***L'existence des plans est mieux connue des leaders d'éleveurs que des EF, mais ils en perçoivent les mêmes effets sociaux que les familles***

- D'une manière générale, il a été unanimement reconnu par les membres présents aux ateliers des pôles ***qu'il y a eu dans chaque pays un plan de riposte face à la COVID-19*** comme le montre le tableau d'analyse N°34.
- Les leaders confirment le constat de l'analyse documentaire selon lequel l'accessibilité géographique ne constitue pas pour les pays une contrainte majeure dans la mise en œuvre des plans de riposte contre la Covid-19. Mais ils attirent l'attention sur le fait que ***l'enclavement des villages par endroit ne facilite pas l'accès à l'information aux principales cibles***. Aussi, la proximité avec l'administration publique a-t-elle ***favorisé plusieurs bénéficiaires qui sont proches des centres urbains et donc plus informés*** des initiatives prises pour soutenir les victimes de la pandémie.

- Ils sont sensibles au fait que ***les nouvelles normes***[14] édictées dans les différents pays concernant prioritairement l'instauration des mesures barrières ***ont carrément institué un nouvel ordre social, porté par la peur, la crainte et la méfiance.***

☛ ***les leaders d'éleveurs mettent en relief la non prise en considération des spécificités du secteur de l'élevage***

- Selon les leaders d'éleveurs, ces plans de riposte n'ont ***pas suffisamment mis un accent sur le secteur de l'élevage, encore moins sur le cas des EF agropastorales*** qui restent pourtant des acteurs affectés par les mesures restrictives prises pour contrôler la pandémie. Ceci est peut-être dû à une méconnaissance par les acteurs décisionnaires du vécu concret des agropasteurs.
- Les leaders d'éleveurs ont notamment confirmé le fait que le confinement et les restrictions de déplacement imposés depuis le début de la pandémie ont concerné les éleveurs de la même façon que les autres acteurs ; ***les éleveurs n'ont pas bénéficié d'autres faveurs ou facilités juridiques malgré la spécificité de leur activité*** qui a, de ce fait, été particulièrement impactée.
- Ils ont également trouvé que dans certains pays, quand les mesures prises par les acteurs décisionnaires sont pertinentes, elles ont ***peu bénéficié aux EF agro-pastorales*** (problème du ciblage prioritaire des familles vulnérables, des détournements d'objectifs et de la politisation), ce qui rejoint l'hypothèse 5 du projet.
- Les bilans simplifiés réalisées dans les EF à la suite de ces forums de leaders confirment que seules 26% des EF ont bénéficié des appuis des plans de riposte. L'exploitation des résultats de la ligne de recherche 1 montre cependant que les EF qui ont pu en bénéficier ont réellement eu recours aux mesures de riposte prises par les acteurs décisionnaires pour améliorer leur résilience.

☛ ***comme les éleveurs, les leaders signalent l'insuffisance des appuis et des déviations qui ont écarté de nombreux éleveurs du bénéfice des appuis***

- Même si les appuis aux personnes vulnérables ont été mis en place à temps dans la plupart des pays, ils sont souvent ***en déphasage avec les besoins réels des bénéficiaires*** ; et ***revêtent plutôt un caractère symbolique***, sans pour autant résoudre les problèmes de pauvreté et de précarité auxquels sont soumises les populations face à cette crise pandémique.
- Des **retards dans la mise en œuvre** sont signalés dans plusieurs pays (Cameroun, Niger, Sénégal, Tchad).
- Dans la plupart des pays, **les procédures et méthodes de ciblage des personnes réellement vulnérables à la Covid-19 n'ont pas été efficaces**. Pour les leaders d'éleveurs, même si les mesures définies ont été globalement très pertinentes dans les différents pays, les ***processus de ciblage des personnes vulnérables ont été politisés et entachés des détournements d'objectif.*** Par conséquent, les exploitations familiales agropastorales et les ménages vulnérables n'ont pas

[14] Port de masques, lavage des mains au gel hydroalcoolique, distanciation sociale, fermeture des marchés, des écoles et lieux de culte, fermeture des frontières aériennes et terrestres, mise en place de couvre-feu, décret d'états d'urgence, instauration de confinements, exigence de test Covid-19 etc.

bénéficié réellement des mesures prises. La nature des relations sociales à la base et les dynamiques de politisation ont beaucoup influencé les choix des bénéficiaires comme l'ont témoigné les leaders d'éleveurs lors des forums

- ***ils expliquent les insuffisances du ciblage des appuis par une mauvaise approche de la vulnérabilité***
  - les responsables en charge de la mise en œuvre des mesures sociales ***n'ont pas souvent adopté des approches pertinentes qui tiennent compte de la vulnérabilité réelle des individus et des ménages***. Certains États comme la Guinée Bissau où des recensements préalables des familles vulnérables ont été organisés à travers des enquêtes ménages ont été plus efficaces dans la mise en œuvre de leurs mesures sociales.
  - Les situations sécuritaires et institutionnelles ont cependant conduit la plupart des États concernés (notamment le Niger, le Mali, le Burkina Faso et la Guinée Bissau) à cibler prioritairement les **personnes déplacées** comme bénéficiaires.
  - Les enquêtes auprès des EF réalisées à la suite des forums ont permis d'identifier les ***stratégies endogènes*** qu'elles développent pour être résilientes face aux impacts de la crise de Coronavirus et qui expliquent qu'elles aient pu en partie compenser les insuffisances de la mise en œuvre des plans de riposte.

- ***Bien que les différents États aient adopté pour la plupart un processus participatif dans l'élaboration et la mise en œuvre des plans de riposte, les leaders soulignent le fait que les OP pastorales aient été peu associées à la conception et à la mise en œuvre de ces plans***
  - Les leaders d'éleveurs ont été particulièrement sensibles au fait que ***les OP pastorales et les autres faitières d'éleveurs ont été peu ou pas associées au processus (dans les différents comités nationaux, régionaux et communaux) de formulation et de mise en œuvre des plans de riposte*** dans tous les pays concernés (hypothèse 6); toute chose qui explique le fait que de manière générale, ces plans ne prennent pas suffisamment en compte le domaine agropastoral (hypothèse 4).
  - Pourtant, on note que ***ces organisations se sont positionnées au premier plan des acteurs, pour informer aussi bien les politiques que les partenaires au développement sur la situation vécue par les E****F* du fait de cette crise et des mesures restrictives mises en place. En témoigne, la quantité impressionnante de bulletin de veille, d'information, et de surveillance élaborées et largement diffusées par ces organisations sur la période de la crise. On retiendra donc que les organisations de producteurs/éleveurs ont mis l'accent sur le partage de l'information afin que la préoccupation sanitaire ne soit pas la seule à laquelle s'intéressent les différents acteurs dans le cadre de la gestion de cette crise. Les missions que ces organisations se sont assignées aussi bien individuellement que collectivement à travers le CVA[15] par exemple illustrent bien leur volonté de faire remontrer les contraintes et les difficultés qui sont endurées par leurs membres quotidiennement du fait de la pandémie.

À partir de cette libre expression des leaders d'éleveurs, le tableau 38 présente une analyse comparative des mesures de riposte et de leur mise en œuvre.

[15] Comité de veille et d'action mis en place en mai 2020 par 12 réseaux d'OP et d'OSC sous le haut patronage de la CEDEAO, de l'UEMOA, du CILSS et de l'ECOWAP Donor group

Tableau 38 : Analyse comparative des mesures de riposte et de leur mise en œuvre

Mesures	Réalisations	Observations
Domaine : Protection sociale		
1. Distribution de vivres	Réalisé dans tous les pays, excepté le Cameroun et le Tchad. Ces vivres étaient constitués de céréales, huile etc.	La distribution des vivres concerne l'ensemble de la population et non spécifiquement les agropasteurs. Au Cameroun, on signale que les prix des vivres ont au contraire augmenté
2. Vente à prix modérés	il s'agit des subventions aliments-bétail. Réalisé essentiellement au Burkina Faso et au Niger	
3. Transfert en espèce (Cash Transfer)	Réalisé dans tous les pays, excepté le Tchad,	Très faible pour les éleveurs (bulletin de veille APESS)
4. Argent contre travail	Réalisé essentiellement au Burkina, Mali, Niger	C'est une activité menée régulièrement par les ONG
4. Distribution de Kits Animaux	Réalisé essentiellement au Cameroun et partiellement au Nigeria	Dans les autres pays, ce sont des activités mises en œuvre par les ONG et les associations comme APESS
5. Subvention pour l'eau et l'électricité	Réalisé dans tous les pays sauf le Cameroun	Cette mesure n'a profité qu'aux populations urbaines
Domaine: Impact de la pandémie en fonction du calendrier agricole		
Mise en place ou renforcement des systèmes de collecte et de diffusion des données	Réalisée au Burkina, Mali, en Guinée Bissau et au Cameroun	Les éleveurs n'ont pas connaissance de la mise en place ou renforcement des systèmes de collecte et de diffusion des données spécifiques en dehors des dispositifs classiques (SAP) déjà promus.
Domaine : Sécurisation des marchés intérieurs		
1. Achats publics groupés auprès des producteurs	Réalisé dans aucun pays. Partiellement mis en œuvre au Nigeria	Il a été constaté une orientation vers les produits d'importations, notamment le riz, l'huile etc.
2. Mise en place des installations de stockage après récolte	Partiellement au Nigeria et banque de céréales au Mali	mais en raison du manque de sécurité dans les installations de stockage au Nigeria, de nombreux produits agricoles et céréales ont été vandalisés pendant la pandémie de COVID-19
3. Promotion des TIC dans la facilitation des échanges commerciaux	Non réalisé excepté au Nigéria où *la Nigerian Communication Commission* a initié une stratégie de vente de biens et services en ligne	Néanmoins, des initiatives privées ont été développées par des privés. Exemple GARBAL au Burkina et au Mali. Il faut souligner qu'en milieu rural, la difficulté de connexion n'a pas permis aux EFAP d'y accéder
Domaine : Facilitation du commerce intra- régional de produits alimentaires		
1 Maintien de frontières ouvertes pour la libre circulation transfrontalière des denrées alimentaires depuis le début de la pandémie	Tous les pays ont permis la libre circulation des marchandises	néanmoins, dans certains pays, des difficultés ont subsisté. Par exemple au Nigeria, Les camions transportant des denrées alimentaires et du bétail ont des difficultés à entrer et sortir des frontières en raison des multiples barrières fiscales.
Domaine : Protection de la chaîne d'approvisionnement en intrants des petits agriculteurs et des pasteurs		

Mesures	Réalisations	Observations
1. Fourniture d'engrais	Réaliser gratuitement en Guinée-Bissau, au Cameroun, au Nigeria et au Tchad	Au Niger, les agropasteurs dans le domaine de la riziculture ont reçu des engrais venant des ONG
2. Matériel agricole	Réalisé essentiellement au Cameroun et au Nigeria	Distribution néanmoins par des ONG aux agropasteurs dans les pays. Des actions de vandalisation observées au Nigeria sur le matériel agricole
4. Alimentation du bétail	Réalisé au Cameroun, Nigéria, Tchad, Burkina Faso, Mali, Niger, au Sénégal sous forme de subvention	Les agropasteurs ont été ciblés
5. Mise en place de micro-crédits à faible taux d'intérêt	Réalisé au Burkina, Nigeria	Cette mesure concerne les micros et petites entreprises
6. Assurance agricole	Non réalisée	
7. Fourniture de pesticide	Réalisé essentiellement au Cameroun, Nigeria	
8. Produits vétérinaires	Réalisé au Burkina, au Nigeria	mais les anciennes dispositions avant COVID sont restées
9. Conseil agricole	Néant	Ce sont les dispositifs classiques qui ont été activés
10. Semences améliorées	Vente à prix modéré au Burkina Faso, au Niger, au Cameroun, Nigeria, Tchad, Sénégal,	Mais au Sénégal, les semences étaient destinées aux agriculteurs. En Guinée-Bissau, c'est APESS qui a distribué des semences de brachiaria à ses membres

Conclusions intermédiaires sur les mesures de riposte à la COVID 19

Le second objectif spécifique de cette recherche était d'*étudier la pertinence et l'efficacité des mesures sociales des plans de riposte contre la COVID 19 développés dans les pays en Afrique de l'Ouest et en Afrique Centrale sur l'atténuation du niveau de vulnérabilité des EF agropastorales*

➔ **Treize évidences par rapport aux mesures de riposte ont été mises à jour par l'étude**

1) LES GRANDES PRIORITÉS QUI ONT PRÉSIDÉ À LA DÉFINITION DES MESURES DE RIPOSTE SONT PARTAGÉES ET JUGÉES PERTINENTES PAR LES ÉLEVEURS

Évidences par rapport à la prise en compte du domaine agropastoral et de ses spécificités dans les plans de riposte

2) LES ENTRAVES À LA MOBILITÉ, LA FERMETURE DES FRONTIÈRES ET CELLE DES ESPACES DE RENCONTRE ONT EU UN FORT IMPACT NÉGATIF SUR LA CONDUITE DE L'ÉLEVAGE ET LA VIE DES ÉLEVEURS
3) LA FERMETURE DES MARCHÉS A DÉSTABILISÉ LA GESTION DES TROUPEAUX (prélèvements) ET L'ÉTABLISSEMENT DES PRIX (chute)
4) LES PLANS DE RIPOSTE CONTIENNENT PEU DE MESURES SPÉCIFIQUES DE SOUTIEN AU SECTEUR AGROPASTORAL (principalement aliment de bétail, santé animale)
5) LES AIDES, NOTAMMENT ALIMENTAIRES, ONT PARFOIS ÉTÉ INADAPTÉES
6) DES APPUIS À L'ACCÈS À L'EAU ET À L'ÉLECTRICITÉ INADAPTÉS

Évidences par rapport à la mise en œuvre des plans de riposte

7) DES MÉCANISMES PUBLICS N'ONT PAS BIEN FONCTIONNÉ (par exemple le volet élevage de la RRSA), MAIS DES MÉCANISMES NON ÉTATIQUES ONT FONCTIONNÉ (ceux ONG et ceux des OP)
8) IL Y A EU DES INSUFFISANCES QUANTITATIVES ET DES RETARDS
9) UN MAUVAIS CIBLAGE DES PLUS VULNÉRABLES
10) DES DÉVIATIONS DÛES À L'UTILISATION DE RELAIS POLITIQUES
11) PEU D'AGROPASTEURS ONT EU ACCÈS AUX APPUIS DONT ILS AURAIENT DÛ BÉNÉFICIER

Évidences par rapport à l'inclusivité dans la démarche des plans de riposte

12) TRÈS FAIBLE IMPLICATION, ET PARFOIS NON IMPLICATION DES ORGANISATIONS D'ÉLEVEURS DANS LA FORMULATION DES PLANS
13) INSUFFISANTE IMPLICATION DES ORGANISATIONS D'ÉLEVEURS DANS LA MISE EN ŒUVRE

➔ **Six conclusions intermédiaires en rapport avec le deuxième objectif spécifique sont proposées:**

☛ Au regard des conclusions intermédiaires précédemment dégagées sur les effets de la Covid 19, force est de constater en **première conclusion intermédiaire** que ce sont d'abord les mesures de restriction prises pour éviter la propagation de la maladie qui ont touché de plein fouet les agropasteurs et les ont sans doute plus vulnérabilisés que les agriculteurs du fait de la spécificité de leur activité basée sur la mobilité.

Deux hypothèses permettaient de vérifier si les mesures de protection sociale prises dans le cadre des plans de riposte avaient pu amortir les effets négatifs des mesures contraignantes.

- *Hypothèse 4 : certains pays ont mis en place des plans de riposte qui ne prennent pas suffisamment en compte le domaine agropastoral*

  ☛ **deuxième conclusion intermédiaire :** si les priorités définies au niveau de l'Union Africaine et de la FAO ont bien pris en compte le domaine agropastoral, les plans de riposte nationaux comportent des mesures sociales qui privilégient la fourniture de denrées alimentaires d'origine végétale au bénéfice de l'ensemble de la population (dont les agropasteurs) ou l'allègement des charges financières (qui a faiblement bénéficié aux agropasteurs du fait de l'inadaptation des mesures), mais, en dehors de l'alimentation du bétail, peu et parfois pas du tout de mesures spécifiques de soutien au secteur agropastoral.

- *Hypothèse 5 : certains pays ont pris en compte le domaine agropastoral dans leurs plans de riposte mais la mise en œuvre n'a pas profité véritablement aux EF agropastorales*

☛ **troisième conclusion intermédiaire :** une *minorité d'agropasteur a pu avoir accès* aux mesures qui auraient pu leur bénéficier du fait de mauvais *ciblage* des bénéficiaires, *d'insuffisances quantitatives* ou de *retards*, et de *déviations* dues à l'utilisation de mauvais relais.

La vérification de deux autres hypothèses devait permettre de comprendre pourquoi l'efficacité des mesures de riposte par rapport aux exploitations familiales agropastorales avait été réduite

- *Hypothèse 6 : le processus d'élaboration et de formulation des plans de riposte n'a pas été participatif/inclusif et n'a pas impliqué différents acteurs (notamment les organisations des éleveurs et les spécialistes des questions agropastorales)*
  ☛ **quatrième conclusion intermédiaire :** du fait que, dans l'urgence, les organisations d'éleveurs aient été très faiblement et parfois pas du tout impliquées dans la conception des plans de riposte, et insuffisamment dans leur mise en œuvre, l'adaptation des mesures au contexte spécifique de l'agropastoralisme a été insuffisante et leur efficacité réduite.
- *Hypothèse 7 : les décideurs ne connaissent pas bien le vécu concret des agropasteurs*
  ☛ **cinquième conclusion intermédiaire :** plusieurs inadaptations et déviations auraient pu être évitées si l'on avait davantage pris appui sur des personnes vivant dans le milieu et connaissant de l'intérieur les réalités des sociétés agropastorales.

☛ Une **sixième conclusion intermédiaire**, qui éclairera le diagnostic proposé dans les conclusions de l'étude, est qu'il y a eu des écarts entre les perceptions des réalités et des priorités chez les décideurs et chez les agropasteurs, et que ceci n'a pas favorisé une coopération et une synergie optimales entre acteurs dans les ripostes à la pandémie.

5.3. Les réactions des exploitations familiales agropastorales face à la pandémie

Comme les agriculteurs ou les pasteurs, les agropasteurs développent depuis toujours des stratégies pour assurer la subsistance de leurs familles, améliorer leurs exploitations ou faire face aux chocs récurrents auxquels ils sont confrontés et qui menacent leur survie. On qualifie ces stratégies "d'endogènes" car elles ne sont pas dictées par des acteurs extérieurs (services de l'État, projets…) mais puisent dans les ressorts de l'expérience des agropasteurs, de leurs connaissances et de leurs ressources. Directement ancrées dans le vécu des agropasteurs, ces stratégies extrêmement variées qui permettent de s'adapter à des situations changeantes sont circonstancielles et souvent difficiles à capter, et de ce fait mal connues. Ce sont les entretiens semi-directifs avec les familles du type de ceux réalisés dans le bilan simplifié qui permettent d'en découvrir les ressorts.
Dans un premier temps on mettra brièvement en évidence la caractéristique majeure de ces stratégies endogènes à partir de la veille d'APESS sur la COVID 19. Ensuite, on exploitera les apports quantitatifs des bilans simplifiés pour décrire la façon dont les principaux leviers de ces stratégies ont été mobilisés par les éleveurs pendant la pandémie. Enfin, on analysera l'efficacité de ces stratégies endogènes par rapport à la Covid 19.

5.3.1. Des stratégies endogènes qui combinent plusieurs leviers

5.3.1.1. Une image de la combinaison des leviers dans les stratégies endogènes

Les courbes de la figure 4 montrent que les EF ont *utilisé simultanément plusieurs leviers pour faire face aux conséquences de la* Covid *19*. Ils sont ici de quatre types : la modulation de la

production animale (notamment de la conduite de l'élevage : alimentation, mobilité, déstockage, production de lait…), celle de la production végétale (réduction ou accroissement, diversification), le recours à des activités non agropastorales (différentes pour les hommes, les femmes et les jeunes) pour compléter les apports de la production végétale et de la production animale, et l'utilisation des aides en argent (apportées par l'État ou les ONG, mais également à travers les mécanismes de solidarité familiale et communautaire).
On relèvera déjà ici que les leviers techniques et économiques *liés à la production animale* sont les plus utilisés : on comprend que les éleveurs aient naturellement pour eux une préférence. Viennent ensuite les leviers du recours aux activités extra-agropastorales : on voit que, du fait des restrictions à la circulation et la fermeture des marchés en début de pandémie ces leviers ont été plus difficiles à mobiliser, mais cette courbe montre que lorsque ces restrictions ont été assouplies, l'utilisation de ces leviers s'est intensifiée. Les leviers de la production végétale sont de moindre importance, et n'ont bien entendu pas pu être actionnés en période de soudure (affaissement de la courbe pendant cette période). L'aide en argent vient en dernier rang.

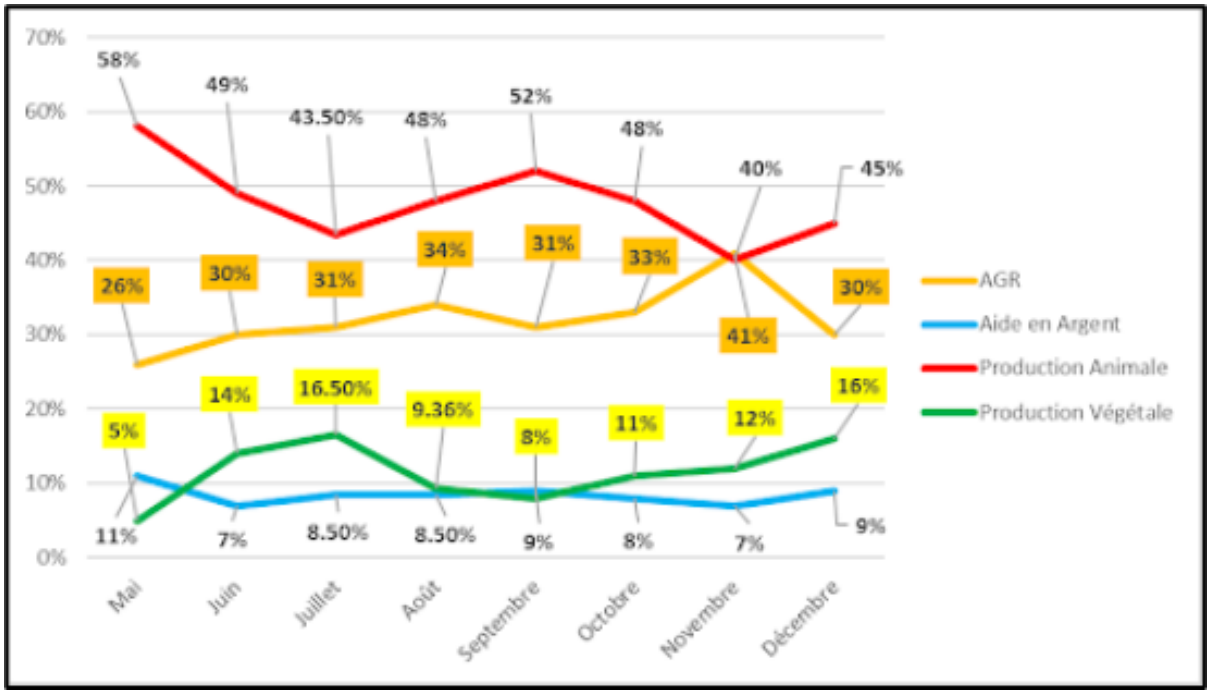

Figure 4 : Utilisation pendant 8 mois sous pandémie de 4 types de leviers

5.3.1.2. Des stratégies qui évoluent rapidement dans l'espace et dans le temps

L'image que donnent les courbes ci-dessus est très parlante par rapport à *l'évolution de ces stratégies dans le temps* : chaque mois la combinaison de ces leviers varie, en fonction de la conjoncture.
En commentant ces courbes, les représentants des éleveurs qui ont participé à cette recherche rappelaient que "*les leviers utilisés sont liés à l'espace de vie des agropasteurs*". Pendant la pandémie "*certains sont restés chez eux et se sont débrouillés pour vivre en augmentant les efforts dans les activités agropastorales, d'autres ont décidé de partir vers d'autres endroits et autres sources de revenus en attendant des jours meilleurs, et encore d'autres ont fait appel à la solidarité communautaire pour soutenir leur famille*". La Covid a également créé des opportunités pour "*jouer les intermédiaires et les convoyeurs d'animaux pour gagner de quoi vivre*".

5.3.1.3. Le caractère dynamique des stratégies endogènes

L'aptitude à *combiner plusieurs leviers de façon différente selon le moment et le lieu où les éleveurs se trouvent* explique la capacité d'adaptation des EF agropastorales. Elle témoigne du dynamisme des agropasteurs à travers l'exercice d'une qualité très valorisée dans leur milieu et fortement sollicitée en cas de crise : *"akilo"*, la vivacité d'esprit. L'efficacité de ces stratégies qui ont permis aux agropasteurs d'amortir les effets de la Covid 19 sera d'autant plus grande lorsqu'ils disposent d'un large éventail de leviers.

5.3.2. Les principaux types de leviers utilisés par les éleveurs dans leurs stratégies endogènes pour riposter à la pandémie

Toutes les données exploitées dans ce chapitre concernent la campagne affectée par la Covid. *Les classements par type sont ceux constatés au terme de cette campagne, d'après les taux de couverture calculés après que les EF aient subi les effets de la crise sanitaire. Les autres informations sont retirées de l'exploitation des entretiens conduits dans le cadre des bilans simplifiés.*

5.3.2.1. Les leviers techniques

On a regroupé sous l'appellation de "leviers techniques" des pratiques et des tactiques mobilisées par les EF dans la *gestion au quotidien de leurs exploitations*. Sous la COVID, les agropasteurs ont fortement utilisé l'achat de fourrages ou de SPAI pour compenser les limitations de l'accès aux pâturages liés aux restrictions de la circulation, et le déstockage des animaux pour acheter des aliments pour la famille et pour les animaux (tableau 39).

Tableau 39 : Leviers techniques de riposte utilisés par les EF/AP (en %)

Pays	Leviers agissant sur la production animale				Leviers agissant sur la production végétale			Autres leviers techniques
	Achat fourrage	*Achat SPAI*	*Déstockage animaux*	*Embouche*	*Augmentation superficies cultivées*	*Changement de variétés*	*Autres cultures*	
Burkina Faso	93,3	96,7	0	3,3	0	0	0	3,3
Cameroun	16,7	8,3	25	16,7	25	16,7	16,7	33,3
Guinée Bissau	85	75	97,5	22,5	80	77,5	77,5	77,5
Mali	10	10	90	100	10	10	0	0
Niger	65,9	17,1	4,9	63,4	17,1	2,4	7,3	26,8
Nigeria	7,7	0	15,4	7,7	76,9	7,7	0	15,4
Sénégal	65,2	55,1	15,9	30,4	1,4	2,9	1,4	5,8
Tchad	38,9	1,4	68,1	2,8	27,8	22,2	20,8	26,4
Ensemble pays	**57,8 %**	**37,3 %**	**40,1%**	**25,1%**	**25,8%**	**18,8%**	**18,1 %**	**25,1%**

Le constat général est que les EF utilisent plus les leviers techniques en production animale (25% à 58%) que les leviers techniques en production végétale (18 à 26%). En production animale, les EF utilisent plus l'achat de fourrage (58%) suivi du déstockage des animaux (40%) et de l'achat des SPAI (38%). L'embouche, qui pourtant a augmenté avec la pandémie, demeure le levier de production animale le moins développé par les EF.

***Les leviers techniques** mobilisés par les EF (Tableau 38) ont été essentiellement le recours à l'achat de fourrages (58% en moyenne), le déstockage des animaux (40%) et l'achat de SPAI (37%). De manière spécifique, le développement de l'embouche a été mis en œuvre par la plupart des EAF au Mali (100%). Au Burkina Faso, les éleveurs ont plus eu recours à l'achat des SPAI (97%) et de fourrages (93%). En Guinée Bissau, les EAF ont eu recours au déstockage des animaux (98%), à l'achat de fourrages (85%), le changement de variétés cultivées ainsi que l'introduction d'autres cultures (78%) et l'achat de SPAI. Au Nigeria, les EAF ont réagi par une augmentation des superficies cultivées (77%). Au Sénégal, la plupart des éleveurs ont eu recours à l'achat de fourrage (65%) et de SPAI (55%).*

En production végétale, le levier "augmentation des superficies cultivées" est très utilisé quand cela est possible (26%), ce qui peut s'expliquer par un souci d'assurer la sécurité alimentaire des familles. Le changement de variété et l'insertion d'autres cultures sont moins utilisés (18 à 19%).
L'analyse de l'utilisation des leviers techniques par type d'EF montre que si les EF de tous les types ont pu utiliser plusieurs leviers (tableau 40). Cependant, la marge de manœuvre des EF de type 3 et 4 (sous COVID) est plus large que celle des EF de type 1 et 2, et notamment que celles qui sont plus résistantes sous COVID peuvent plus moduler le rapport production animale/production végétale du fait qu'elles aient un disponible foncier plus important (possibilité d'étendre les superficies cultivées). Pour ces exploitations, lorsqu'elles disposent de terres agricoles propices à la production végétale, l'augmentation des superficies cultivées, le changement de variétés ainsi que la diversification des cultures observées relèvent de stratégie d'occupation d'une main d'œuvre en théorie plus disponible du fait de la restriction des déplacements et a permis de limiter les conséquences alimentaires de la pandémie.

Tableau 40 : Répartition des leviers techniques mobilisés par les EF en fonction des types

Types d'EF (avec COVID)	**Production animale**				**Production végétale**			**Autre technique**
	Achat fourrage	**Achat SPAI**	**Déstockage des animaux**	**Embouche**	**Augmentation superficies cultivées**	**Changement de variétés**	**Prise en compte autres cultures**	
T0 - <0	75	75	13	25	0	25	0	0
T1 - [0,3]	70	39	26	22	11	7	2	7
T2 -]3,6]	57	49	38	13	21	19	13	17
T3 -]6,12]	54	24	42	21	32	15	17	27
T4 - >12	52	42	52	25	38	35	44	52
Total général	**57,8 %**	**37,3%**	**40,1%**	**25,1%**	**25,8%**	**18,8%**	**18,1%**	**25,1%**

5.3.2.2. Les leviers économiques

On a regroupé ici les possibilités qu'ont eu les EF de faire des choix de portée économique sur le *moyen terme.*

- Les premiers de ces choix portent sur la ***conduite de l'élevage*** (composition et entretien du troupeau, et valorisation des produits de l'élevage : animaux sur pied, lait…) et sont fortement conditionnés pour les agropasteurs par la possibilité d'utiliser leur levier-clé de la *mobilité*, qui a été comme on l'a vu limité pendant la crise sanitaire par les mesures de restriction de la circulation.
- Le second levier économique est celui de la ***mise en marché***. Pour les agropasteurs, elle concerne essentiellement la production animale (la production végétale est réservée à l'autoconsommation). Elle est modulée avec l'autoconsommation et les dons en fonction des besoins monétaires de l'EF. On a déjà vu, sous la COVID, la part de l'auto consommation et celle des dons ont augmenté. La comparaison des taux d'insertion au marché avant et sous COVID montre que les apports de la mise en marché (tableau 41) ont très peu variée en valeur (- 0,6%).

Tableau 41 : Évolution du taux moyen d'insertion au marché des EF (%)

Pays	**Avant COVID**	**Avec COVID**	**Variation avant-avec**
Burkina Faso	65,4	47,8	-17,6 %
Cameroun	46,4	45,1	-1,3 %
Guinée Bissau	8,4	27,5	+19,1 %
Mali	26	35	+9 %
Niger	49,6	47,9	-1,7 %
Nigeria	36,6	30,2	-6,4 %
Sénégal	42,3	46,8	+4,5 %
Tchad	38,7	31,5	-7,2 %
Ensemble pays	**40,1 %**	**39,5 %**	**- 0,6 %**

***L'insertion au marché des EF**, bien que variable d'un pays à un autre, se situe autour de 40% en moyenne. C'est au Burkina Faso et au Niger qu'il est plus élevé avant et avec la COVID. Avant et avec COVID n'a pas engendré une variation remarquable (40% avant COVID contre 39,5% avec COVID). Toutefois, on observe une variation négative importante pour certains pays tel que le Burkina Faso ou celle-ci passe de 65% avant COVID à 48% avec COVID. Par contre, cette variation est positive dans le cas de la Guinée Bissau (de 9 à 28%) et au Mali (variation de 26% avant COVID à 35% avec COVID*

Par contre on a vu au tableau 40 que le déstockage d'animaux avait fortement augmenté (+40,1%), mais les animaux sortis du troupeau pendant la COVID pour être ***vendus l'ont été, le plus souvent sur les marchés parallèles, à bas prix*** : ("*là où tu pouvais t'alimenter avant la COVID en vendant une tête, il faut maintenant en vendre deux*"- un éleveur sénégalais). Le levier de la mise en marché a donc été de faible efficacité, et d'autres leviers économiques ont dû être actionnés[16].

- Ces ***autres leviers économiques*** (tableau 42) ont été, par ordre d'importance, l'utilisation des réserves financières ("la poche" ou le compte d'épargne constituée dans les caisses des SFD lorsqu'ils y avaient adhéré), le recours à l'emprunt, qui traduit un endettement (le plus souvent contracté sur la base des relations sociales et aussi à travers les associations villageoises d'épargne et de crédit[17]), le recours aux activités non agropastorales génératrices de revenus, qui s'est maintenu à bas régime malgré les mesures de restriction, le recours au levier de l'orientation de la production (animale/végétale). Viennent enfin d'autres stratégies économiques qui peuvent relever de "leviers cachés".

[16] On peut comprendre que les éleveurs aient vendu de manière informelle leur bétail à bas-prix sous la contrainte COVID. Aussi, toutes les ventes au cours des premiers moments de la pandémie l'ont été à bas prix, ce qui corrobore le fait que malgré l'augmentation des ventes, l'insertion au marché n'a globalement pas varié (Rapport APESS - Impact COVID, 2021).
Ce constat pourrait être liée aux effets variables des mesures restrictives prises par les Etats dans le cadre de la riposte contre la COVID. En particulier, la fermeture des marchés et la limitation des déplacements ont pu impacter à des degrés variables l'insertion au marché des EF. Toutefois en Guinée Bissau et au Sénégal, malgré la sévérité des mesures prises, les EF ont amélioré leur insertion au marché (tableau 41)

[17] Les AVEC sont des sortes de tontines villageoises qui favorisent l'épargne et le crédit. Les AVEC sont fortement promues par APESS dans ses zones d'intervention.

Tableau 42 : Autres leviers économiques de riposte utilisés par les EAF et répartition de leur utilisation (en %)

Pays	Utilisation des économies	Crédit/ emprunts	Activité Génératrice de Revenu	Orientation production	Autres stratégies économiques
Burkina Faso	36,7	26,7	23,3	0	23,3
Cameroun	50	25	16,7	16,7	16,7
Guinée Bissau	67,5	50	42,5	90	7,5
Mali	70	70	70	10	0
Niger	34,1	61	9,8	7,3	17,1
Nigeria	92,3	69,2	0	7,7	0
Sénégal	56,5	72,5	40,6	2,9	4,3
Tchad	88,9	8,3	66,7	15,3	1,4
Ensemble des pays	**62,7%**	**44,6%**	**39,4%**	**19,5%**	**8%**

On peut déjà relever que la majorité des leviers économiques utilisés pendant la pandémie (ponction dans les économies, endettement) ont eu une efficacité à court terme, mais compromettent l'avenir de l'EF. Il y a lieu de s'inquiéter sur la possibilité d'une mauvaise utilisation de ceux-ci, ce qui pourrait avoir pour conséquence un endettement insupportable de leur part, toute chose qui peut exacerber leur vulnérabilité.

L'analyse de la répartition du recours à ces leviers par type d'EF (tableau 43) montre que les EF en détresse (T0) sont celles qui puisent le plus dans leurs économies (75%)[18] et ont recours au crédit et emprunts (88%), mais par contre développent très peu d'AGR. Les EF des types T3 et T4 mobilisent aussi en majorité leurs économies. Une part élevée des T2 utilisent leurs économies, contractent moyennement des crédits ; ce sont celles qui développent le plus d'AGR. Les autres stratégies regroupent essentiellement la recherche d'emplois temporaires en ville.

Tableau 43 : Répartition de l'utilisation sous COVID des leviers économiques selon les types d'EF (en %)

Types d'EF avec COVID	Leviers économiques utilisés				
	Utilisation des économies	**Crédit - emprunts**	**Activité Génératrice de revenu**	**Orientation de la production**	**Autres stratégies économiques**
T0 - <0	75	88	25	0	0
T1 - [0,3]	52	54	41	9	9
T2 -]3,6]	58	39	44	13	7
T3 -]6,12]	66	39	42	20	5
T4 - >12	70	49	32	40	13
Total général	**63%**	**45%**	**40%**	**20%**	**7%**

[18] Les EF en type 0 sous COVID sont des EF qui ont fortement chuté et avaient pu faire des économies avant la pandémie puisqu'elles étaient dans une catégorie plus performante.

5.3.2.3. Les leviers sociaux familiaux

On a regroupé ici les leviers sociaux utilisant les ressources humaines ou financières familiales. On constate à travers les tableaux 44 et 45 que les éleveurs ont fortement utilisé leurs leviers sociaux pour mobiliser leur famille et la faire consentir à des sacrifices.

Viennent largement en tête dans les tableaux 44 et 45 et à égalité la *gestion des dépenses*, qui a permis de comprimer cette dépense et aura eu des conséquences sur l'alimentation et *l'entraide familiale*, qui est à mettre en relation avec l'augmentation de la charge de travail. Il a fallu mobiliser toutes les forces de la famille, ce que montre l'importance de la prise de décision collégiale et de l'organisation du travail.

D'une manière générale, ***l'entraide familiale*** et la ***gestion des dépenses familiales*** (63% en moyenne) ont été les leviers les plus utilisé par les EF. Toutefois, la situation est variable selon les pays. Ainsi, au Tchad, ce sont surtout la *gestion des dépenses familiales* (96%) et l'*entraide familiale* (79%) qui ont prévalu. Il en été de même au Sénégal. C'est en Guinée Bissau que le plus grand nombre de leviers sociaux ont été mobilisés en majorité en riposte à la Covid avec respectivement l'entraide familiale (95%), la gestion des dépenses familiales (90%), l'orientation de la production (90%), l'organisation du travail (85%), la prise de décision collégiale en famille (85%) et les alliances entre familles (73%).

Tableau 44 : Leviers sociaux utilisés par les EAF en riposte au Covid par pays (en %)

Pays	**Gestion dépenses familiales**	**Entraide familiale**	**Prise de décision collégiale**	**Organisation travail**	**Alliances**	**Argent migrants**[19]	**Autres stratégies sociales**
Burkina Faso	10	13,3	0	13,3	0	6,7	56,7
Cameroun	41,7	33,3	16,7	41,7	8,3	0	25
Guinée Bissau	90	95	85	85	72,5	25	5
Mali	70	60	60	30	10	10	0
Niger	34,1	36,6	26,8	19,5	14,6	31,7	17,1
Nigeria	30,8	38,5	0	46,2	23,1	0	0
Sénégal	60,9	73,9	31,9	30,4	1,4	0	0
Tchad	95,8	79,2	44,4	6,9	0	5,6	1,4
Ensemble pays	**62,7%**	**62,7%**	**37,3**	**30%**	**14,3**	**10,5**	**10,5**

En analysant la répartition par type d'EF (tableau 45) ce sont les EF restées en T4 et en T3 sous COVID qui ont pu mobiliser de la façon la plus intense leur panoplie de leviers sociaux, ce qui contribue à expliquer qu'elles aient mieux amorti les effets de la crise sanitaire. On relèvera également que celles qui ont le plus fortement utilisé le levier de la gestion des dépenses sont celles qui ont le plus chuté sous COVID (T0).

Tableau 45 : Leviers sociaux utilisés par les EF en riposte à la Covid (en %) par type d'EF

Types (avec COVID)	**Gestion dépenses familiales**	**Entraide familiale**	**Prise de décision collégiale**	**Organi-sation travail**	**Alliances**	**Argent migrants**	**Autres stratégies sociales**
T0 - <0	87.5	62.5	25	12.5	0	0	0
T1 - [0,3]	52.2	60.9	21.7	23.9	4.3	8.7	15.2
T2 -]3,6]	58.3	56.9	31.9	23.6	6.9	6.9	13.9
T3 -]6,12]	65.7	61.1	41.7	32.4	14.8	10.2	8.3
T4 - >12	67.9	75.5	50.9	41.5	34	18.9	7.5
Ensemble pays	**62,7%**	**62,7%**	**37,3%**	**30%**	**14,3%**	**10,5%**	**10,5%**

[19] L'absence d'apports des migrants au CAMEROUN, au NIGERIA et au SÉNÉGAL n'est pas lié aux effets de la crise sanitaire, mais au fait que les enquêtes ont été faites dans des zones où les agropasteurs n'émigrent pas.

Il faut revenir ici sur une donnée complémentaire mise en évidence par l'étude et déjà présentée au chapitre 2 qui permet de constater que malgré les difficultés causées par cette crise, **les dons ont augmenté de façon notable** pendant la crise (+ 40% : voir tableau 18). Ceci montre que les agropasteurs ont également actionné leurs leviers sociaux pour aider leurs frères en difficulté.
Par contre, pour des raisons qui s'expliquent en partie par la situation sous COVID dans les pays d'accueil des migrants, la *solidarité de la diaspora* (que traduit la part de l'argent des migrants) a eu plus de difficultés à s'exercer. Dans les entretiens les éleveurs signalent cependant que lorsque l'appui des ressortissants a pu leur parvenir, il leur a été d'un grand secours.

5.3.2.4. Les leviers socio-politiques

Les leviers sociopolitiques utilisés par les EF par pays sont présentés au tableau 46. D'une manière générale, ceux qui ont été les plus utilisées par les EF ont été les *relations avec les autorités locales* (51,3%) suivis de l'utilisation de *l'appartenance aux associations* (43%). Le recours aux canaux des partis politiques a peu joué (11%).

Tableau 46 : Utilisation des leviers sociopolitiques par les EF par pays (en %)

PAYS	**Relation avec les autorités**	**Appartenance aux associations**	**Appartenance à parti politique**	**Autres leviers**
Burkina Faso	0,0	13,3	0,0	86,7
Cameroun	52,4	40,5	23,8	21,4
Guinée Bissau	93,1	27,6	6,9	0,0
Mali	43,9	65,9	12,2	0,0
Niger	3,0	54,5	7,6	39,4
Nigeria	93,5	3,2	3,2	3,2
Sénégal	68,7	41,8	22,4	1,5
Tchad	57,6	51,8	5,9	1,2
Ensemble pays	**51,3%**	**43,4%**	**11,4%**	**13,6%**

*L'utilisation du premier levier **varie d'un pays à l'autre**. Il est fortement utilisé au Nigeria (94%), en Guinée Bissau (93%) et au Sénégal (69%). Le second est plus utilisé au Mali (66%) au Niger (55%) et au Tchad (52%). Au Burkina Faso, les EF ont plutôt recours à d'autres leviers (relations avec le chef de village).*

L'analyse par type de l'utilisation de ces leviers socio-politiques montre que ce sont les EF de type T0 qui ont le plus valorisé les relations qu'elles avaient avec les autorités avant de chuter pour tenter de sauvegarder leur activité agropastorale sous COVID (69,2% des EF en T0, comparativement à 51,4% pour l'ensemble des types).

5.3.2.5. L'utilisation par les éleveurs des mesures des plans de riposte

Chaque fois qu'ils ont pu bénéficier des aides apportées dans le cadre des plans de riposte, les agropasteurs les ont utilisées pour *renforcer leurs stratégies techniques* (appuis sur l'alimentation de bétail, vaccination gratuite principalement) **et leurs *stratégies sociales*** (aide alimentaire, hygiène, cash transfer). Par contre les aides apportées ont peu contribué au renforcement de leurs stratégies économiques, à l'exception des mesures d'allègement des restrictions à la mobilité ou de fermeture des marchés et des mesures prises pour limiter l'endettement.

Les principaux problèmes sont ceux de l'inadaptation de certaines mesures (aide alimentaire, par exemple) et des faiblesses dans leur mise en œuvre et qui ont eu pour conséquence que ***peu d'éleveurs ont pu bénéficier des mesures dont ils auraient eu besoin*** (tableau 47).

Tableau 47 : EF ayant reçu des appuis ou des aides par type (%)

Type (avec Covid)	Pourcentage (%)
T0 - <0	50
T1 - [0,3]	28.2
T2 -]3,6]	28.8
T3 -]6,12]	24.8
T4 - >12	21.6
Ensemble	**26.4%**

Ce sont les EF les moins vulnérables avant Covid et vulnérabilisées par la crise qui ont proportionnellement le plus bénéficié des mesures de riposte (50% des EF en T0 sous COVID susceptibles de recevoir des aides – voir tableau 36), ce qui est heureux mais représente un très petit nombre d'EF. En l'absence de statistiques fiables, il est néanmoins difficile d'apprécier le volume et l'ampleur des aides et dons reçus.

Cependant du fait que la majorité des agropasteurs n'aient pas bénéficié des mesures des plans de riposte, il est évident que ***le levier de l'utilisation par les agropasteurs des appuis prévus plans de riposte n'a pas pu être intégré de façon significative dans leurs stratégies endogènes***.

5.3.2.6. Le recours à des leviers informels ou cachés

Les leviers informels regroupent toutes les initiatives endogènes non visibles de contournement des règles et la recherche de protections mystiques qui ont été utilisées pour sauvegarder les activités agropastorales des EF malgré la COVID.

- **le contournement des contraintes et des règles**
  "*Si des mesures restrictives sont énoncées, il faut les respecter, mais si les conditions de vie deviennent intenables et sans aide les éleveurs violent ces mesures et ou les contournent pour survivre*" (leaders éleveurs). On constate effectivement que, malgré les mesures de restriction de la circulation ou de fermeture des marchés, certaines EF ont pu en contournant les obstacles et les règles continuer leurs activités, rejoindre les pâturages, s'approvisionner sur les marchés parallèles en produits vétérinaires (souvent de mauvaise qualité), livrer le lait aux consommateurs. "*Beaucoup d'éleveurs ont eu recours à des stratégies et les leviers qui sont informels et qui leur permettent de mener leurs affaires sans grandes difficulté dans leurs terroirs d'attache*" (ídem). Ils se sont déplacés clandestinement en évitant les grands axes et les parcours de bétail, ont vendu leurs animaux clandestinement sur des marchés parallèles (ventes cachées dans les maisons des éleveurs ou des logeurs, ventes par téléphone), ont souvent payé le prix fort pour obtenir la complaisance des agents de l'État chargés du contrôle ou accepté les exigences des djihadistes pour vendre sur les marchés récupérés par eux dans les zones qu'ils contrôlent (paiement d'une forte zakat, port du voile intégral pour les femmes commerçantes). De nouveaux métiers ont prospéré dans ces circuits parallèles (convoyeurs clandestins, intermédiaires…).
- **Le recours à des pratiques mystiques de protection**
  "*Des prières et sacrifices ont été faits pour fortifier les membres des EF dans leurs croyances et leur donner la patience de supporter les difficultés du moment. Certains marabouts et tradipraticiens ont proposé des médicaments contre la COVID-19 de façon informelle*" (ibid.).

5.3.3. La portée et les limites de l'efficacité des stratégies endogènes

5.3.3.1. Des stratégies qui ont permis d'amortir les effets de la crise sanitaire

Les *effets de la crise* sanitaire pour les exploitations familiales agropastorales ont été multiples et importants, mais on pouvait redouter un "effet tsunami" du type de celui qui avait durablement détruit le potentiel des pasteurs et agropasteurs après les grandes sècheresses des années 1970 et 1980 : il ne s'est pas produit dans le premier temps de la crise.

Les *mesures* prises par les pouvoirs publics ont été appréciées et ont très certainement contribué à limiter les effets de la pandémie, mais qu'elles avaient très faiblement bénéficié aux agropasteurs. Ce ne sont donc pas les mesures économiques et sociales des plans de riposte qui ont permis aux agropasteurs de résister à la crise ; par contre les mesures contraignantes les ont au contraire mis en difficulté.
Ce sont donc leurs *stratégies endogènes* qui leur ont permis de résister. Les EF agropastorales en ont apprécié l'efficacité de la façon suivante (tableau 48) :

Tableau 48 : Appréciation des EF de l'efficacité des stratégies endogènes de riposte par type (en %)

Classes de vulnérabilité avec COVID	**Appréciation des types de stratégies de riposte à la covid**				**Total général**
	Stratégies Économiques	***Stratégies Sociales***	***Stratégies Techniques***	***Stratégies socio-politiques***	
T0 - <0	1,04	1,39	0,35	0,00	2,78
T1 - [0,3]	5,56	5,90	1,04	3,47	15,97
T2 -]3,6]	10,42	8,33	4,51	1,74	25,00
T3 -]6,12]	17,71	11,46	3,47	5,21	37,85
T4 - >12	6,94	5,90	3,47	2,08	18,40
Total général	**41,67%**	**32,99%**	**12,85%**	**12,50%**	100,00

En général, les stratégies économiques ont été appréciées par les EF comme ayant été les plus efficaces selon les EF (42% environ). Elles sont suivies par les stratégies du type sociales (33%).
Dans le cas des stratégies économiques, les raisons invoquées font référence à l'importance de l'argent dans la résolution des problèmes courants et à la nécessité d'une bonne gestion. Dans le cas des stratégies sociales, les raisons sont nombreuses et font pour la plupart référence à la solidarité, à l'entraide et au consensus dans la prise de décision parmi les membres de la famille. Les stratégies socio-politiques et techniques ont été moins appréciées du point de vue de leur aptitude à contribuer à sauvegarder l'activité agropastorale des EF. Ils ne se sont pas exprimés sur leurs "stratégies cachées".

Au Sénégal et au Tchad, les stratégies économiques et sociales ont été les plus efficaces (9 à 13% des cas). Au Niger, ce sont les stratégies socio-politiques qui ont été jugées plus efficaces tandis qu'en Guinée Bissau et au Burkina Faso, ce sont celles économiques qui ont été jugées efficaces. Relativement aux types d'EF, ce sont surtout les EF des types 2 et 3 qui ont jugé les stratégies économiques et sociales efficaces (tableau 47). Pour les EF en situation de vulnérabilité (types To et T1), les stratégies endogènes semblent avoir été peu efficaces.

5.3.3.2 les limites de l'efficacité des stratégies endogènes

- **Le recours aux stratégies endogènes a eu une efficacité limitée lorsque les EF n'ont pas pu utiliser et combiner un nombre suffisant de leviers (tableau 51).**
  Ceci a été particulièrement le cas pour les **EF ANTÉRIEUREMENT TRÈS PERFORMANTES** et qui ont chuté après l'apparition de la COVID en T0 ou en T1. Il s'agit généralement d'EF qui avaient de grands troupeaux qu'elles décomposaient en plusieurs troupeaux pour pratiquer la grande transhumance et qui très souvent complétaient leurs revenus en pratiquant le commerce de bétail. Leurs bons résultats antérieurs à la COVID s'expliquent du fait qu'elles disposaient de bons leviers techniques et économiques liés à l'élevage. ***Les mesures de restriction de la circulation et la dégradation des marchés à bétail les ont privés de ces leviers et leur ont en quelque sorte "coupé les ailes" : elles se sont retrouvées à terre***.

Cela a également été le cas pour les **EXPLOITATIONS FAMILIALES DIRIGÉES PAR DES FEM**MES qui sont plus nombreuses que l'ensemble des EF à considérer qu'elles ont été impactées par la COVID (70% de femmes cheffes d'EF disent que la pandémie a impacté les performances de leurs EF, ce qui n'est le cas que pour 59% de l'ensemble des 516 EF interrogées).

Effectivement, ***le taux de régression d'un type à l'autre après l'apparition de la COVID est plus fort pour les EF dirigées par des femmes (34% ont régressé) que pour l'ensemble des EF (28,7%). L'explication est à rechercher dans le fait que les femmes cheffes d'exploitation ont disposé de moins de leviers que les hommes dans leurs stratégies endogènes***.

Tableau 49 : Les femmes cheffes d'exploitation ont disposé de moins de leviers que les hommes dans leurs stratégies endogènes

Recours comparé aux leviers techniques (%)

	Achat fourrage	Achat SPAI	Déstockage animaux	Embouche	Augmentat. superficies cultivées	Changement variétés	Autres cultures	Orientation product.	Autres
EF dirigées par des FEMMES	**75.9**	**37.9**	**27.6**	**31**	**13.8**	**10.3**	**3.4**	**10**	**13.8**
516 EF	*57,8*	*37,3*	*40,1*	*25,1*	*25,8*	*18,8*	*18,1*	*19,5*	25,1

➔ On voit déjà très clairement que les femmes CEF ont eu **une marge plus réduite que les autres CEF** pour utiliser les leviers techniques (faible capacité d'utiliser levier déstockage, et les leviers production végétale du fait sans doute de leur ***faible accès au foncier***, ou diversifier leurs leviers) ; elles ont dû acheter plus de fourrage (rapport avec l'embouche)

Recours comparé aux leviers économiques (%)

	Activités Génératrices de Revenu	Utilisation des économies	Crédit - emprunts	Autres stratégies économiques
Cheffe d'EF FEMMES	**43.3**	**63.3**	**63.3** (AVEC, SFD)	**10**
516 EF	*39,4*	*62,7*	*44,6*	*8*

➔ Elles ont par contre pu mieux mobiliser les leviers économiques et elles ont réussi à mieux mettre en MARCHÉ

MISE EN MARCHÉ	Avant COVID	Avec COVID	Taux de variation EF dirigées par des femmes	*Taux de variation 516 EF*
	43.2	**48.2**	**+ 11.7**	*-0,6%*

Recours comparé aux leviers sociaux (%)

Pays	Entraide familiale	Prise de décision collégiale	Alliances	Organi-sation travail	Gestion dépenses familiales	Argent migrants	Autres stratégies sociales
TOTAL CEF FEMMES	**66.7**	**56.7**	**6.7**	**30**	**70**	**3.3**	**10**
516 EF	*62,7*	*37,3*	*14,3*	*30*	*62,7*	*10,5*	*10,5*

➔ Ces **leviers ont été également en partie plus difficiles à mobiliser** pour les femmes CEF qui ont un capital social moindre (alliances), sont moins assistées par les migrants ; par contre elles ont eu plus de facilité que les hommes à affirmer leur autorité pour prendre des décisions collégiales, elles ont mieux mobilisé l'entraide et, sans surprise, contrôler les dépenses.

Aides reçues dans le cadre des plans de riposte

	EF dirigées par femmes		Ensemble des EF	
Type d'aides	***Céréales***	***Autres***	***céréales***	***autres***
Aides reçues	**95.2%**	**4.8%**	**81,62%**	**18,38%**

➔ Les femmes cheffes d'EF, généralement considérées comme vulnérables, **ont reçu des aides prévues dans les plans de riposte** mais il s'agit d'aides ***moins diversifiées*** que pour l'ensemble des EF et qui ne prenaient pas en compte leur rôle particulier de chef d'exploitation.

Notons que cette situation défavorable des femmes cheffes d'EF existait avant la COVID et avait été repérée et analysée depuis longtemps par l'APESS[20]

- **Risque d'hypothéquer le long terme à travers le recours à des leviers qui épuisent les réserves de l'EF**

  Ne pouvant pas utiliser le levier-clé de la *mobilité* (sauf en contournant les interdictions) ni dans de bonnes conditions celui de la *mise en marché*, les EF agropastorales ont, pour assurer leur survie à court terme, fortement mobilisé la *décapitalisation* du troupeau (dans de mauvaises conditions), la *ponction dans leurs réserves financières*, l'*endettement* et la *compression de leurs dépenses alimentaires*, avec les conséquences que cela peut avoir sur leur santé. ***Elles ont de cette façon "mangé leur avenir"***. L'efficacité à court terme de leurs stratégies endogènes risque de compromettre à moyen/long terme l'avenir de leurs exploitations.

Conclusions intermédiaires sur les stratégies endogènes de gestion de la crise par les exploitations familiales agropastorales

Le troisième objectif spécifique de cette recherche était *d'analyser les mécanismes endogènes de gestion des crises et des incertitudes par les exploitations familiales agropastorales pour informer et rendre les politiques de riposte contre la COVID-19 plus orientées vers la résilience des EF et l'amélioration de leur sécurité alimentaire.*

➔ **Treize évidences par rapport aux stratégies endogènes des exploitations familiales agropastorales ont été mises à jour par l'étude**

Évidence sur le recours aux stratégies endogènes après l'apparition de la COVID 19

1) SI LES EF ONT PU AMORTIR LES EFFETS DE LA COVID ALORS QU'ELLES ONT PEU BÉNÉFICIÉ ET PARFOIS PÂTI DES PLANS DE RIPOSTE, C'EST GRÂCE À LEURS STRATÉGIES ENDOGÈNES

Évidences sur l'utilisation des leviers dans les stratégies endogènes après l'apparition de la COVID 19

2) DANS LEURS STRATÉGIES ENDOGÈNES, LES EF COMBINENT TOUJOURS PLUSIEURS LEVIERS, ET LES COMBINAISONS VARIENT DANS LE TEMPS ET DANS L'ESPACE
3) LES LEVIERS LES PLUS APPRÉCIÉS PAR LES AGROPASTEURS SONT CEUX QUI AGISSENT SUR LA PRODUCTION ANIMALE (alimentation, mobilité…),
4) LES AGROPASTEURS ONT ÉGALEMENT UTILISÉ, QUAND ILS L'ONT PU ET DANS DES PROPORTIONS MOINDRES, LE LEVIER DE LA PRODUCTION VÉGÉTALE
5) Les HOMMES, LES FEMMES ET LES JEUNES ONT ADAPTÉ LEURS ACTIVITÉS GÉNÉRATRICES DE REVENUS À LA CRISE
6) LES EF/AP ONT FORTEMENT UTILISÉ LEURS LEVIERS SOCIAUX POUR MOBILISER LEUR FAMILLE ET LA FAIRE CONSENTIR À DES SACRIFICES, OU POUR AIDER LES ÉLEVEURS EN DIFFICULTÉ
7) DES LEVIERS INFORMELS OU CACHÉS ONT ÉTÉ ADAPTÉS AU CONTEXTE DE LA CRISE POUR CONTOURNER DES OBSTACLES OU POUR SE PROTÉGER

[20] la moyenne des taux de couverture des EF dont le chef est une femme, qui était en 2013 de 6 mois et 24 jours, était de trois mois inférieure à celle l'ensemble des exploitations étudiées. Ceci paraît s'expliquer par le fait que ces exploitations soient moins bien dotées en facteurs de production (terres, cheptel, main d'œuvre, équipements). Il semblerait également que ces femmes chefs d'exploitations (veuves, divorcées…) soient parfois socialement plus isolées et de ce fait bénéficient moins de la solidarité. Plus vulnérables que celles dirigées par des hommes, ces exploitations demandent à ces femmes de ***faire preuve d'un dynamisme très fort*** pour faire vivre leur famille" (extrait de "*Profils d'EF d'éleveurs en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale* " ; APESS, 2013 – pp. 40 et 41).

8) LORSQUE LES EF/AP ONT PU BÉNÉFICIER DES AIDES DES PLANS DE RIPOSTE, ELLES ONT ÉTÉ UTILISÉES POUR RENFORCER L'EFFICACITÉ DE LEURS STRATÉGIES ENDOGÈNES (notamment appuis alimentation animale et humaine).

Évidences sur les limites des stratégies endogènes après l'apparition de la COVID 19

9) LES EF/AP ONT FORTEMENT PONCTIONNÉ LEURS RÉSERVES (troupeau, épargne) POUR FAIRE FACE À LA PANDÉMIE
10) LES APPORTS DE LA DIASPORA ONT ÉTÉ PEU IMPORTANTS
11) CERTAINES EF AGROPASTORALES ONT DÛ S'ENDETTER
12) LA CRISE A PRIVÉ CERTAINES EF AGROPASTORALES DU RECOURS À DES LEVIERS DONT ELLES DISPOSAIENT AVANT LA CRISE
13) LES FEMMES ONT JOUÉ UN RÔLE-CLÉ DANS LES STRATÉGIES SOCIALES MAIS N'ONT PAS PU ACTIONNER LE LEVIER DE LA VALORISATION DU LAIT DANS LES STRATÉGIES ÉCONOMIQUES

➔ **Six conclusions intermédiaires en rapport avec le troisième objectif spécifique sont proposées :**
Une hypothèse forte, basée sur la connaissance de la dynamique des exploitations familiales africaines, fondait la formulation de cet objectif spécifique :

- *Hypothèse 3 : les EF agropastorales ont eu recours à des leviers endogènes de différents types pour atténuer les effets négatifs de la COVID 19. L'ampleur de l'impact de ces leviers varie selon les exploitations.*

Les conclusions intermédiaires suivantes prolongent cette hypothèse :

☛ L'étude a montré que l'efficacité des stratégies endogènes tient à leur très grande adaptabilité à l'évolution de la conjoncture et dépend de la diversité des leviers que les EF agropastorales peuvent choisir et combiner en fonction des circonstances et qu'elles sont en mesure d'utiliser. Ceci est illustré par la large panoplie de leviers formels et informels utilisés par les EF agropastorales pendant la crise sanitaire. La **première conclusion intermédiaire** est que la troisième hypothèse de cette recherche est ainsi confirmée et que les politiques de riposte ont tout intérêt à s'appuyer sur ces stratégies endogènes.

☛ Eu égard aux conclusions précédemment dégagées par rapport aux faibles retombées sur les agropasteurs des mesures socio-économiques des plans de riposte ou des retombées négatives des mesures de restriction, la **seconde conclusion intermédiaire** est que les stratégies endogènes des EF agropastorales leur ont permis de suppléer aux insuffisances de ces plans et d'en atténuer les impacts négatifs.

☛ La **troisième conclusion intermédiaire** est que l'efficacité des stratégies endogènes a été réduite pour certaines catégories d'EF agropastorales soit du fait que déjà avant la crise elles disposaient d'un nombre plus réduit de leviers (cas des exploitations dirigées par des femmes), soit du fait que la crise les ait privées de leviers dont elles disposaient avant elle (cas des exploitations considérées comme non vulnérables avant l'apparition de la COVID).

☛ L'étude a montré que les leviers utilisés par les EF dans leurs stratégies endogènes de riposte à la COVID 19 avaient très souvent ponctionné leurs réserves financières, animales ou humaines pour assurer leur survie, mais que de cette façon elles compromettaient leur avenir. La **quatrième conclusion intermédiaire** est que ce serait une erreur de penser que les stratégies endogènes permettent à elles seules aux exploitations familiales de faire face durablement aux crises, mais que la responsabilité des pouvoirs publics est de prendre des mesures structurelles qui compensent les limites des stratégies endogènes.

☛ Dans ces stratégies endogènes, les leviers sociaux ont joué un rôle de premier plan pendant la crise sanitaire. La **cinquième conclusion intermédiaire** est que l'accompagnement des stratégies endogènes dans des plans de riposte aux crises (quelles qu'elles soient) doit veiller à prendre appui sur les dimensions culturelles et sociales de ces stratégies.

☛ Certaines mesures des plans de riposte ont été intégrées par les EF dans la panoplie de leviers de leurs stratégies endogènes. La **sixième conclusion intermédiaire** est que *les plans de riposte peuvent venir renforcer l'efficacité des stratégies endogènes et gagner ainsi en efficacité*. Elles doivent pour cela s'articuler étroitement sur ces stratégies qu'il faut chercher à mieux connaître.

5.4 Diagnostic et recommandations

5.4.1 Diagnostic

Pour appréhender les raisons pour lesquelles les plans de riposte à la Covid -19 n'ont pas plus bénéficié aux éleveurs, il était important dans un premier temps de repérer les points critiques après analyse des plans de riposte. Dans un second temps, il importait de dégager les points de convergence et de non convergence autour de ces points critiques afin d'en ressortir les conséquences sur les agropasteurs.

➔ **Repérage des points critiques**

Le terme "*point critique*" est employé ici dans le double sens du terme "crise" duquel le mot "critique" est dérivé :

- la crise est le moment de la *décision* entre plusieurs options ;
- elle est en même temps un moment *incertain* et *dangereux*.

Ce sont ces deux dimensions critiques qu'a permis d'explorer la présente recherche.

- ***Première dimension : Les décisions critiques prises pour contrôler la pandémie*** :

  La recherche a permis d'en repérer onze :

  (1) **Protéger la santé**, limiter la propagation de la pandémie **;**
  (2) **Assurer l'alimentation des populations**, prévenir la famine ;
  (3) **Protéger les plus vulnérables** contre les conséquences économiques de la pandémie ;
  (4) **Préserver les revenus** pour éviter l'endettement et l'accroissement de la pauvreté ;
  (5) **Garantir la production, notamment agropastorale** pour continuer de satisfaire les besoins de la population et limiter les effets de la pandémie sur la croissance ;
  (6) **Maintenir les marchés intérieurs** pour entretenir la vie économique du pays (approvisionnements et mises en marché) ;
  (7) **Maintenir les échanges avec l'extérieur** pour continuer d'exporter et d'importer et sauvegarder les équilibres macro-économiques ;
  (8) **Préserver la vie sociale** pour éviter la dégradation du tissu social ;
  (9) **Impliquer les acteurs** pour améliorer l'efficacité des mesures de riposte ;
  (10) **Mettre en place les mesures à temps**
  (11) **Suivre les effets de la COVID et des plans de riposte** pour ajuster les mesures prises.

  Les plans de riposte apportent des réponses sur chacun de ces points critiques.

- ***Deuxième dimension : les conséquences critiques des mesures prises dans les plans de riposte pour les EF agropastorales***

Le second objectif spécifique de la présente recherche était : "*étudier la pertinence et l'efficacité des mesures sociales des plans de riposte contre la COVID 19 développés dans les pays en AOC sur l'atténuation de la vulnérabilité des EF agropastorales*".
La recherche montre que les mesures de riposte ont très peu profité aux agropasteurs (26% d'entre eux). Outre le niveau de mise en œuvre peu satisfaisant dont les conséquences ne concernent pas que les agropasteurs, ceci tient en grande partie à des ***écarts entre les perceptions des décideurs*** que traduisent leurs priorités, ***et celles des éleveurs***.

Le tableau 50 ci-dessous résume les principaux résultats de la recherche autour de ces questions.

Tableau 50 : Les écarts entre les perceptions des décideurs et celles des éleveurs

POINTS CRITIQUES	→	***CONVERGENCES ET ÉCARTS***		→	***CONSÉQUENCES*** **positives** (>0) **et négatives** (<0) **pour EF agro-pastorales**
		Convergence des priorités décideurs/ éleveurs dans les mesures prises ou annoncées	**Écarts constatés par les agropasteurs à travers ce qu'ils ont vécu par rapport aux attentes**		
1) Protéger la santé - **Perception COVID** - **Information/ Sensibilisation**	→	Acceptation mesures d'hygiène (lavage mains, masques)	. Éleveurs isolés peu informés . Compréhension limitée COVID au début de la crise . Mesures de restriction de la circulation très pénalisantes pour agropasteurs (élevage mobile)	→	>0 : intégration nouvelles normes et pratiques d'hygiène **<0** *: **Perturbation vie sociale et conduite troupeaux***
2) Assurer l'Alimentation humaine	→	Apporter : . Aide alimentaire . Appuis production vivrière (voir "*garantir la production végétale*")	. denrées alimentaires inadaptées . mal distribuées (répartition inégale, politisation) . Insuffisance quantitative	→	>0 : bénéficié surtout de céréales ; pas de famine **<0** *: **n'a pas empêché détérioration alimentation ; n'a pas bénéficié aux transhumants surpris par pandémie***
3) Protéger les plus vulnérables - **Femmes** - **enfance/jeunesse**	→	Accord sur le principe	Désaccord sur façon de cibler (critères de vulnérabilité, favoritisme, politisation)	→	>0 : ciblage femmes vulnérables ; prise en compte des déplacés **<0** *: **des éleveurs réellement vulnérables n'ont pas bénéficié ; jeunes éleveurs ont peu ou pas bénéficié aides*** (plans jeunesse)
4) Préserver les revenus, (éviter l'endettement et l'accroissement de la pauvreté)	→	Accord sur mesures : . Cash transfert . Prix modérés (subventions) . Moratoires (paiement factures, remboursement crédits)	. cash transfert pas ou peu bénéficié aux éleveurs . Subventions électricité/eau profitent aux villes	→	>0 : endettement n'a pas explosé **<0** *: **frustration des éleveurs***
5) Garantir la Production agro-pastorale - **Végétale** - **animale**	→	Accord sur utilité : . approvisionnement en intrants (semences, engrais) . aliment de bétail subventionné . santé animale (vaccination)	. Agropasteurs ont peu bénéficié appuis production végétale . retards ; insuffisances . pas de mesures de facilitation accès à l'eau pour les éleveurs	→	>0 : les régions déficitaires ont généralement été priorisées **<0** *: **inefficacité des appuis quand retards ou insuffisants***
6) Maintenir les marchés intérieurs	→	**≠ convergence** *(passé derrière priorité protection sanitaire)* peu développé dans les plans de riposte ;	Touchés par fermeture des marchés	→	**<0** *: **méventes des produits ; difficultés s'approvisionner ; diminution des revenus des activités non agropastorales ; perturbations relations sociales***
7) Maintenir les échanges avec l'extérieur	→	Vital pour : . l'économie nationale . les éleveurs transfrontaliers	trajectoires transhumances contrariées par fermeture des frontières	→	**<0 :** ***. Blocages transhumants*** ***. Surpâturages*** ***. conflits***
8) Préserver la vie sociale (relations, valeurs, gestion des conflits…)	→	**≠ convergence** *(passé derrière priorité protection sanitaire)* → fermetures espaces communautaires, mesures barrière..	Entraves à : . interactions conviviales de la vie quotidienne . vie rythmée par mobilité . pratique religieuse . rencontres familiales et communautaires (fêtes)	→	**<0 :** ***. régression vie sociale*** ***. accentuation conflits résultant de l'immobilisation troupeaux (concurrence accrue sur l'espace et les points d'eau)***
9) Impliquer les acteurs	→	Volonté démarche participative et inclusive	OP éleveurs pas ou peu associées à définition/mise en œuvre mesures	→	**<0 :** ***. inadaptation des mesures*** ***. éleveurs faiblement bénéficiaires***

10) Mettre en place les mesures à temps	➔	accord	Constats retards	➔	**<0 :** ***Appuis inutilisables***
11) suivre les effets de la COVID et des ripostes	➔	Besoin partagé d'informations	Agropasteurs restés en marge des systèmes de suivi	➔	>0 : améliorations suivi de campagne

➔ **Interprétation des écarts de perception entre acteurs décisionnaires et agropasteurs**

Les acteurs décisionnaires ont adopté des réponses plurisectorielles face à la Covid-19, notamment des mesures restrictives, des mesures sociales et des mesures relevant du volet économique pour aider les populations à faire face aux impacts de la crise sanitaire. ***Ces mesures ont été formulées selon la perception des acteurs décisionnaires des priorités des éleveurs :*** en effet de l'avis des leaders d'éleveurs présents aux ateliers de veille et selon ce qui ressort de l'analyse documentaire, ***les organisations d'éleveurs n'ont pas véritablement été impliquées au processus de formulation de ces plans de riposte.*** Les écarts de perception étaient alors inévitables.

Ces écarts s'expliquent en grande partie par l'insuffisante connaissance par les acteurs décisionnaires des réalités culturelles, économiques et sociales vécues par les agropasteurs (confirmation de l'hypothèse 7), et par le système de référence des agropasteurs.

Les sept éléments suivants peuvent en partie expliquer pourquoi une meilleure coopération n'a pas pu jusqu'à présent s'établir dans le cadre de la lutte contre la pandémie :

1. Les autorités et les opérateurs en développement ont une **connaissance des caractéristiques de la COVID 19** plus exacte que les éleveurs et ont pris des décisions de restriction et des mesures de prévention en rapport avec les risques de contagion. Les éleveurs ont surtout perçu la pandémie à travers les conséquences de ces mesures sur leur vie quotidienne. Ils ont cependant globalement accepté ces mesures quand ils ont senti qu'elles les aidaient, et ont plutôt cherché à les contourner quand elles contrariaient l'exercice de leurs activités.

2. À juste titre, les décideurs ont privilégié dans leurs plans de riposte la protection des populations vulnérables contre les effets de la pandémie, mais **la conception de la vulnérabilité n'est pas la même pour les décideurs et pour les éleveurs**; les décideurs ont utilisé des critères formels qui excluent la majorité des EF agropastorales et de ce fait, a augmenté leur vulnérabilité face à la COVID.

3. **Le système de valeur** et la **vision du développement ne sont pas les mêmes chez la plupart des décideurs et chez les éleveurs :** les décideurs pensent en termes macro-économiques et cherchent à maintenir dans leurs plans de riposte le soutien à la croissance, à la compétitivité des entreprises privées et à la fructification de leur capital financier, alors que les agropasteurs cherchent d'abord à garantir la sécurité alimentaire de leurs familles et parallèlement à assurer leur avenir à travers la fructification de leur capital cheptel et des ressources naturelles, familiales et sociales qui sécurisent la vie de leurs exploitations en interaction avec les acteurs économiques complémentaires et les autres groupes sociaux avec lesquels ils aspirent à des relations apaisées. Ils ont attendu de ce fait des réponses qui garantissent leur sécurité globale et non pas seulement leur sécurité sanitaire.

4. Les décideurs qui ont élaboré les plans de riposte **pensent à partir de la ville**, alors que les agropasteurs sont essentiellement des ruraux. Les mesures sociales portant sur la gratuité de l'électricité et de l'eau ont essentiellement profité aux habitants des villes, très peu aux éleveurs. Les nombreux éleveurs évoluant très loin des villes ont eu peu accès aux bénéfices des plans de riposte.

5. Les décideurs **appréhendent mal l'importance des apports de l'élevage** (effets économiques directs et indirects – emplois dérivés, effets environnementaux, effets politiques et sociaux) **et les spécificités de l'activité agropastorale** (notamment l'importance de la mobilité) ; ceci s'est traduit pendant la pandémie par l'absence de focus sur les éleveurs et le secteur de l'élevage, la sous-estimation des effets des mesures réduisant la mobilité et les échanges (fermeture des marchés), la non association des éleveurs à la conception des plans de riposte. De ce fait les éleveurs ont eu le sentiment de n'être pas suffisamment pris en considération. On relève cependant que dans plusieurs pays les autorités ont cherché, souvent grâce à l'intervention des organisations d'éleveurs, à adapter en cours de réalisation les plans de riposte pour tenir compte de leurs effets non désirables chez les éleveurs.
6. Les **organisations d'éleveurs**, qui se sont historiquement structurées après les organisations d'agriculteurs, **ont été tardivement impliquées dans le dialogue politique**, et les acteurs décisionnaires les connaissent moins bien et les prennent moins en considération que d'autres organisations de la société civile. **La communication avec les organisations d'éleveurs**, qu'aurait permis une plus grande implication de ces organisations dans les comités créés aux différents niveaux pendant la pandémie **est restée de ce fait insuffisante** (confirmation de l'hypothèse 6). Les Organisations d'éleveurs ont néanmoins cherché, parfois avec succès, à alerter les autorités sur les effets relatifs à des aspects spécifiques de l'agropastoralisme et à influencer en conséquence l'orientation ou la correction des mesures.
7. Les éleveurs, qui sont des "**gens de la brousse**", ont pu activer des **leviers** (techniques, économiques, sociaux, sociopolitiques) basés sur des **stratégies endogènes** pour faire face aux effets de la pandémie, ou encore profiter de leur éloignement des représentants de l'autorité pour contourner certaines mesures contraignantes (leviers informels/cachés). Cependant l'insécurité qui s'est installée dans plusieurs zones (djihadisme, banditisme…) a contrarié le recours à ces stratégies endogènes adaptatives, et l'impuissance des pouvoirs publics face au **péril sécuritaire** a dans ce cas été un facteur aggravant de l'impact de la pandémie.

5.4.2 Recommandations

Au regard de l'objectif de ce projet *("accompagner les décideurs en Afrique de l'Ouest et du Centre dans la définition et la mise en œuvre des mesures pertinentes en réponse aux effets de la COVID 19 dans le secteur de l'élevage par la production et la vulgarisation d'évidences à travers une démarche scientifique sensible à l'approche genre")*, les conclusions de cette étude se tourneront vers l'avenir et chercheront à dégager les principaux enseignements de la crise de la COVID 19 afin de formuler des recommandations aux décideurs concernant les mesures à prendre pour réhabiliter les exploitations familiales agropastorales qui ont souffert de cette crise et identifier celles à prévoir pour faire face à de nouveaux chocs.

➔ **Recommandations générales**

☛ ***Premier enseignement : la crise sanitaire causée par la COVID 19 s'est conjuguée avec d'autres crises qui l'ont précédée (notamment la crise sécuritaire et changement climatique) et dont elle a renforcé les effets***

<u>RECOMMANDATION GÉNÉRALE 1</u> : NE PAS ISOLER LE TRAITEMENT DE LA CRISE SANITAIRE DU TRAITEMENT D'AUTRES CRISES QUI PEUVENT PLUS AFFECTER LES ÉLEVEURS QUE LA COVID 19

- ***Deuxième enseignement : cette crise a affecté toutes les dimensions de la vie économique et sociale des éleveurs (conduite des activités productives, sécurité alimentaire, relations sociales)***

  RECOMMANDATION GÉNÉRALE 2 : CONCEVOIR À L'AVENIR LES MESURES DE FAÇON MULTIDIMENSIONNELLE ET NON SECTORIELLE

- ***Troisième enseignement : les mesures d'appui des plans de riposte ont faiblement bénéficié aux agropasteurs, soit parce qu'elles n'ont pas été conçues en fonction des réalités spécifiques à leur milieu, soit parce que ces mesures n'ont pas été bien ciblées, soit parce qu'elles ont été insuffisantes pour avoir un impact significatif, soit parce qu'elles ont connu des déviations dans leur mise en œuvre.***

  RECOMMANDATION GÉNÉRALE 3 : IMPLIQUER DAVANTAGE LES ORGANISATIONS DES ÉLEVEURS DANS LA CONCEPTION ET LA MISE EN ŒUVRE DES MESURES À VENIR

- ***Quatrième enseignement : c'est principalement en recourant à différents leviers de leurs stratégies endogènes que les agropasteurs ont pu amortir les chocs de la COVID 19***

  RECOMMANDATION GÉNÉRALE 4 : SE DONNER LES MOYENS DE MIEUX CONNAÎTRE LES STRATÉGIES ENDOGÈNES DES AGROPASTEURS POUR PRENDRE APPUI SUR ELLES ET LES RENFORCER À TRAVERS LES MESURES À VENIR

- ***Cinquième enseignement : la crise sanitaire continue de produire chez les agropasteurs des effets négatifs qui peuvent être plus ou moins durables selon la façon dont leurs exploitations familiales ont pu réagir face à cette crise***

  RECOMMANDATION GÉNÉRALE 5 : PRÉVOIR LA CONSTITUTION AU NIVEAU DES ETATS D'UN FONDS D'URGENCE POUR LA RELANCE DE L'ELEVAGE : "UN PLAN POST-COVID"

- ***Sixième enseignement : les agropasteurs, qui ont déjà traversé de nombreuses crises, savent que de nouvelles crises surviendront***

  RECOMMANDATION GÉNÉRALE 6 : SAVOIR APPRENDRE DE CETTE CRISE POUR SE PRÉPARER À FAIRE FACE À DE NOUVEAUX CHOCS (CAPITALISER DANS CHAQUE PAYS)

➔ Recommandations spécifiques

A) RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES AUX ACTEURS PUBLICS ET AUX ORGANISATIONS D'ÉLEVEURS POUR UN MEILLEUR CIBLAGE ET UNE MISE EN ŒUVRE MIEUX CONTRÔLÉE DES MESURES

- **Recommandations sur les critères de ciblage des EF/AP :**
  1) Pour améliorer l'efficacité des mesures à venir, définir des **critères partagés et consensuels** pour *identifier les EF/AP vulnérabilisées par la COVID,* quelle que soit la méthode de ciblage utilisée, et *leur adresser des mesures appropriées* selon les capacités des EF/AP affectées par la COVID.
  2) Pour relancer les EF agropastorales affectées par les effets de la COVID, rechercher des **critères basés sur les capacités de l'EF à rebondir** et différencier les mesures selon ces critères. Trois cas de figure ont été identifiés dans le cadre de l'étude

APESS/CRDI. Certaines ont tout perdu par les effets conjugués de la COVID et de l'insécurité : il s'agit de garantir leur survie par des mesures d'appui de type "filets sociaux" qui conviendraient mieux à ces EF. Certaines ont perdu une partie de leurs capacités du fait des ponctions faites sur leur cheptel ou leurs économies : il s'agit de les aider à rebondir et de prévoir des mesures d'accompagnement de leur réhabilitation. D'autres enfin ont conservé leur potentiel (troupeaux), mais ne peuvent pas le valoriser: il s'agit de réduire les effets des mesures contraignantes qui ont inhibé leurs capacités ou d'adapter ces mesures.

3) Pour s'accorder sur les critères, promouvoir un **cadre de concertation entre les différentes organisations pastorales, agropastorales et acteurs décisionnaires** autour de la question du ciblage et des méthodes utilisées en mettant au cœur des échanges les vécus des éleveurs et leurs façons d'envisager leur avenir.
4) Pour opérationnaliser les bases de ciblage :
   - **Actualiser annuellement les listes de personnes vulnérables** au niveau des localités en croisant les différentes méthodes de ciblage utilisées par les organisations pastorales et agropastorales (à savoir les bilans simplifiés, IHEA etc.)
   - Promouvoir la mise en place et l'actualisation de registres sociaux unifiés **(RSU)** en harmonisant les variables des données collectées et en fusionnant les listes présentes aussi bien au niveau des États que des organisations humanitaires.

☛ **Recommandations sur les relais pouvant permettre d'identifier les cibles et de leur apporter des appuis différenciés.**

5) Pour mieux garantir la pertinence du ciblage des mesure à venir, prendre appui sur des **acteurs qui connaissent le milieu de l'intérieur**.
6) Pour opérationnaliser la mise en œuvre des mesures, dynamiser ou mettre en place là où ils n'existent pas des **comités de veille** au niveau communal qui regroupent les connaisseurs des réalités vécues des éleveurs, notamment les notables, les chefs coutumiers, les autorités locales, les représentants des organisations d'éleveurs, les organisations de femmes, des OSC et les représentants des structures décentralisées de l'État.
7) Pour garantir la mise en œuvre des mesures, mettre en place des mécanismes de **contrôle collectif** :
   - Promouvoir dans le cadre des dispositifs de **reddition de compte** au niveau communal (et au niveau village en amont), des échanges autour de la question du ciblage et de la mise en place effectives des appuis aux EF vulnérables et vulnérabilisées. Dans les communes où ces séances de redevabilité ne sont pas effectives, veiller à les rendre obligatoire.
   - Mettre en place des **comités de gestion de plaintes et de dénonciation des dérives**.

➔ **Recommandations aux acteurs publics sur l'implication des OP éleveurs dans le ciblage, la délivrance des appuis, le suivi de la mise en œuvre des plans de riposte en cours, des plans post-COVID et de plans de riposte à venir afin de renforcer leur efficacité**

8) En s'appuyant sur les leçons tirées de ce travail de diagnostic sur la crise sanitaire concluant au mauvais ciblage des bénéficiaires, nous recommandons autant sur le plan du réajustement des plans de riposte actuels que pour les futurs plans de riposte concernant les crises à venir, de **se référer aux leaders coutumiers, religieux et des**

responsables d'associations d'éleveurs pour un meilleur ciblage des bénéficiaires.

9) Dans le cadre de la mise en œuvre et du suivi des plans de riposte se référer en plus des leaders coutumiers, religieux, et des associations d'éleveurs aux **autorités administratives et politiques au niveau local**

B) RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES AUX ACTEURS PUBLICS POUR ACCOMPAGNER DANS LES PLANS POST-COVID LA MISE EN ŒUVRE PAR LES ÉLEVEURS DES *LEVIERS RELATIFS À LA CONDUITE DE L'ÉLEVAGE* DANS LEURS STRATÉGIES ENDOGÈNES

☛ **Recommandations pour adapter les mesures contraignantes**

10) Dans le but de renforcer les performances animales, **préserver même en situation de crise, la mobilité** des agropasteurs pour une continuité des activités agropastorales car c'est la mobilité qui permet l'accès aux pâturages, aux points d'eau, aux marchés, aux cures salées ;

11) Pour limiter les conséquences des mesures contraignantes, **aménager les zones pastorales existantes pour en augmenter les capacités d'accueils, en faire des zones refuges** en cas de crise et faciliter l'intervention des services publics et privés d'accompagnement des activités agropastorales ;

☛ **Recommandations pour appuyer la réhabilitation des EF/AP selon ce qui a été dégradé chez elles par la crise et leur résistance pour faire face aux crises**

1) Développer des **stocks nationaux et régionaux de sécurité en aliment bétail** facilement mobilisables en cas de crise en s'appuyant sur la réserve régionale de sécurité alimentaire dans sa composante "réserve financière" destinée à l'achat de l'aliment bétail ;

2) Pour améliorer le fonctionnement de ces stocks, i) partir de la demande des membres et collecter les besoins à un niveau décentralisé, ii) privilégier les achats locaux, iii) mettre à disposition des solutions de stockage pour les exploitations qui n'en dispose pas, iv) prévoir des comités de gestion et des moyens pour leur formation

3) Encourager et accompagner la prise d'initiative des éleveurs à la mise en place de **services de proximité** pour faciliter l'accès :
   - aux intrants d'élevage (céréales, aliments bétail, semences de céréales et de fourrages, produits vétérinaires) ;
   - aux financements (subventions, crédits…) ;
   - au marché (réseautage entre producteurs et commerçants, achats institutionnels etc.).

4) Doter les éleveurs affectés par la crise de **kits productifs** (kits animaux[21], kits de transformation du lait etc.) ;

5) Développer **l'hydraulique pastorale** (forages avec château d'eau à pompage solaire dotés d'abreuvoirs) et accompagner leur gestion par les éleveurs ;

C) RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES AUX ACTEURS PUBLICS POUR RENFORCER LES LEVIERS MIS EN ŒUVRE PAR LES *FEMMES* ET L'IMPLICATION DES *JEUNES* FACE AUX CHOCS

☛ **Recommandations pour renforcer les leviers économiques des femmes**

[21] Reproducteurs, aliments bétail, produits vétérinaires, suivi vétérinaires, semences fourragères

6) Protéger la filière du lait contre la concurrence du lait importé ; appuyer les unités locales de transformation des produits laitiers
7) Favoriser l'amélioration de la qualité et la promotion des services et produits des activités génératrices de revenu des jeunes et des femmes
8) Protéger les systèmes d'épargne et de crédit décentralisés afin d'accroitre les capacités à épargner et investir des femmes et des jeunes.
9) Améliorer les conditions d'accès au foncier des femmes et la sécurisation des femmes cheffes d'exploitation.

☛ **Recommandations pour renforcer les leviers sociaux des femmes et l'implication des jeunes**

10) Encourager le développement de plateformes virtuelles d'échanges entre femmes et entre jeunes pour leur permettre d'élargir leurs réseaux de relation et d'augmenter leur capital social
11) Donner la parole aux associations féminines d'éleveurs et écouter cette parole sur les espaces de décision au niveau local, national et régional afin de renforcer leur poids et leur rayonnement au sein de la société des éleveurs.
12) Mettre à la disposition des associations de femmes et de jeunes des appuis conseils pour renforcer leurs capacités de gestion, de négociation et de participation à la prise de décision

D) RECOMMANDATIONS PARTICULIÈRES POUR GARANTIR DURABLEMENT LA PÉRENNITÉ ET LA PROMOTION DES EF AGROPASTORALES ET FAVORISER AINSI LEUR CONTRIBUTION À LA RICHESSE NATIONALE

☛ **Recommandations pour garantir leurs conditions de vie : réduire leur insécurité**

13) Pour mieux connaître la situation alimentaire des agropasteurs et l'actualiser régulièrement : s'appuyer la méthode des bilans simplifiés et accompagner l'APESS dans la mise à l'échelle de cette méthode
14) Pour réduire durablement l'insécurité alimentaire des agropasteurs, renforcer la capacité de la réserve régionale de sécurité alimentaire et créer un dispositif équivalent en Afrique centrale. Impliquer davantage les OP d'éleveurs dans la gouvernance de ces dispositifs.
15) Pour réduire les conséquences de l'exposition des agropasteurs aux conflits et aux violences définir les appuis en direction des populations sinistrées qui ont dû fuir leurs terroirs d'attache en prenant en compte non seulement les besoins humains mais aussi les besoins en aliment de bétail pour leurs animaux.

☛ **Recommandations pour garantir durablement leurs bases de production et leur reproduction**

16) Pour garantir durablement l'accès aux ressources pastorales, la valorisation par les agropasteurs des ressources végétales, la fixation des agropasteurs sur des terroirs d'attache et réduire les conflits, renforcer la sécurisation des espaces affectés, des espaces ouverts au pâturage et la sécurisation foncière des éleveurs.
17) Pour renforcer durablement les capacités d'adaptation et d'initiatives des EF, développer des systèmes d'appui conseil différenciés en fonction de la situation de la famille et modulés selon les caractéristiques agro-écologique et économiques de la zone d'évolution de cette famille.
18) Pour préparer l'avenir en impliquant les jeunes dans la transformation des exploitations familiales agropastorales, définir des politiques jeunesse en impliquant les jeunes (garçons et filles) du milieu agropastoral dans leur conception.

- **Recommandations pour développer des dispositifs de veille et d'anticipation**
  19) Pour capter les signes de crises inattendues susceptibles d'avoir des conséquences sur la situation alimentaire, intégrer dans les dispositifs de veille existants (CH, PREGEC…) des approches qualitatives permettant l'expression du ressenti des agropasteurs sur les modifications de leur environnement.
  20) Pour anticiper sur les réponses à apporter aux crises à venir capitaliser sur ce que l'on aura appris de la crise sanitaire et développer des études prospectives

E) RECOMMANDATIONS SPÉCIFIQUES AUX OP POUR S'IMPLIQUER DANS L'AJUSTEMENT DES PLANS DE RIPOSTE

- **Recommandations à l'adresse des OP d'éleveurs pour qu'elles s'impliquent davantage dans l'ajustement des plans de riposte ou la conception de plans post-COVID et de futurs plans de riposte à d'autres crises afin de renforcer leur pertinence par rapport aux situations vécues par les éleveurs**
  21) APESS en tant que leader sur cette question, eu égard au diagnostic qu'elle vient de faire dans le cadre de cette crise sanitaire, doit trouver les voies et moyens pour intéresser les OP sœurs à faire en sorte qu'elles s'impliquent dans l'ajustement et ou la conception de nouveaux plans de riposte.
  22) Sur la base des leçons tirées de la non implication des OP dans le cadre des plans de riposte liés à cette crise sanitaire, ces dernières doivent organiser une concertation pour adresser une note de plaidoyer aux décideurs par rapport à leur implication dans les futurs plans de riposte.

VI Extrants

La mise en œuvre de ce projet de recherche a produit divers extrants ayant concouru à l'atteinte globale des objectifs initialement fixés. Les principaux sont ci-après listés.

1. Une note politique régionale
2. Huit notes politiques nationales : Burkina Faso, Cameroun, Guinée Bissau, Mali, Nigeria, Niger, Sénégal, et Tchad
3. Une synthèse documentaire
4. Déclaration de l'APESS à l'issue de l'atelier de partage des résultats de l'étude
5. Un rapport de recherche présentant et analysant l'ensemble des données recueillies dans le cadre du projet.
6. Article : Effets de la COVID-19 sur les performances des exploitations d'agropasteurs en Afrique de l'Ouest et du Centre.
7. Mesures sociales de riposte contre la COVID-19 en Afrique de l'Ouest et du Centre : inclusion des agropasteurs et impacts sur leurs moyens d'existence.

VII. Appréciation d'ensemble et recommandations

7.1 Appréciation d'ensemble

Les principaux apprentissages de cette recherche est la traduction de la richesse d'une co-production de connaissances qui a permis d'impliquer les éleveurs dans la conception, la mise en œuvre et l'exploitation de l'étude. APESS n'est pas une institution de recherche, mais cette étude s'inscrit pour cette organisation d'éleveurs dans une démarche de longue durée (sur dix ans) de production de connaissances sur la situation de l'élevage et des éleveurs au Sahel et en savane *par les éleveurs eux-mêmes*, en interaction avec des chercheurs et des décideurs politiques. Pour ce faire elle utilise des approches et des outils originaux (le bilan simplifié, la veille, les forums d'éleveurs, les ateliers méthodologiques) qui ont déjà permis de *produire des connaissances inédites* sur les perceptions et visions des éleveurs, sur les profils des exploitations familiales, sur les stratégies des éleveurs, sur les effets des politiques et d'enrichir ainsi la réflexion et le débat sur l'élevage. Cette étude prend donc appui sur une expérience de production de connaissances par les éleveurs et sur les résultats de recherches antérieures exploités dans une base de données créée par APESS, notamment celles réalisées en 2019 sur la vulnérabilité des exploitations familiales agropastorales et celles réalisées à travers un système de veille sur la pandémie mis en place dès mai 2020. La recherche a pris appui sur des hypothèses bien explicitées et des comparaisons dans l'espace et dans le temps de données quantitatives et d'appréciations qualitatives qui permettent d'objectiver les connaissances produites, mais la première richesse de cette production de connaissance est d'ordre qualitative : elle a pris appui sur les catégories de pensée des éleveurs, bénéficié de leurs apports et été réalisée sous leur contrôle[22].

Cependant, on retient que **c**ette étude ne prétend pas avoir les qualités d'une recherche conduite par des chercheurs professionnels, mais ses apports peuvent enrichir les connaissances produites par ces derniers. On s'est cependant donné les moyens d'ouvrir un débat rigoureux avec eux et de bénéficier de leurs apports en y associant l'Université de Parakou (Bénin) et l'expérience de gestion de l'information d'Inter-Réseaux pour traiter les informations produites sur les plans de riposte, et celle de l'INERA du Burkina Faso pour confronter les données observationnelles produites par les bilans simplifiés avec l'approche expérimentale du "Propensy Store Matching" (PSM) à partir des données quantitatives enregistrées sur la base de données développée avec AKVO. On a rencontré des difficultés qui pour certaines sont classiques dans les enquêtes de terrain en milieu rural (erreurs d'enregistrement, difficultés de supervision, problème de connectivité dans certaines zones, difficultés de captation GPS, plus particulièrement lors de fortes pluies …), et pour d'autres ont été liées aux problèmes d'insécurité (insécurité dans la zone notamment de Tamou au Niger, interdiction de circulation sur les motos qui n'ont pas facilité le déplacement des animateurs, impossibilité de retrouver au Cameroun certaines EF qui ont déménagé suite aux exactions des preneurs d'otages dans la région…). Ces difficultés ont beaucoup retardé le traitement (apurement des données) ainsi que

[22] Les orientations méthodologiques définies dans l'atelier de cadrage de mars 2021 l'ont été sous le contrôle des leaders des éleveurs, l'analyse de la situation de départ en avril a été faite dans le cadre de forums de leaders d'éleveurs, les entretiens dans les familles pendant la campagne agropastorale ont été conduits par des animateurs endogènes et se sont basés sur les résultats de campagne donnés par les membres des familles (et non par les seuls chefs d'exploitation), l'exploitation des données a été réalisée et les conclusions de l'étude ont été débattues en octobre avec les leaders-éleveurs et sous leur contrôle.

l'exploitation des données, et laissé trop peu de temps pour l'affiner et l'homogénéiser comme on l'aurait souhaité. Le fort engagement des uns et des autres a cependant permis de valoriser l'essentiel dans les délais fixés.

L'approche "Propensy Store Matching" (PSM) a pu être utilisée pour comparer la situation décrite en 2021 pour les mêmes familles à partir des bilans simplifiés réalisés lors de campagnes hors pandémie avant 2019 (référence contrefactuelle) et des bilans portant sur une campagne affectée par la COVID 19. La pandémie étant censée avoir touché l'ensemble des EF enquêtées en 2021, des critères ont été définis pour identifier un ensemble de variables et constituer le groupe témoin. Cependant la méthode présente des limites du fait que les effets des variables appariées sur le résultat ne peuvent pas être étudiés et que des biais tels que la régression vers la moyenne, existent dans le cas en général des études observationnelles. Toutefois, c'est la méthode indiquée pour isoler l'effet des changements avec l'avènement de la Covid à travers le modèle de régression logistique.

La question de la représentativité de l'échantillon mérite aussi d'être relevée. Rappelons que les bilans simplifiés sont réalisés sur une base familiale et non individuelle. C'est donc environ 3000 éleveurs, hommes, femmes et jeunes, qui ont fourni les informations de cette recherche. L'INERA et AKVO ont fortement aidé APESS à déterminer de façon rigoureuse les critères de choix des 516 exploitations familiales effectivement investiguées parmi les 2202 familles qui avaient fait l'objet d'au moins un bilan de campagne réalisé par l'APESS avant la pandémie et enregistrées dans sa base de données. Pour des raisons de faisabilité, l'option a été prise de choisir une région de concentration d'agropasteurs par pays, en respectant un équilibre global entre les différents types de zones sahéliennes et de savane. Le choix des régions a cependant été dicté par leur accessibilité en saison des pluies en tenant compte de la question sécuritaire. C'est sans doute cette double contrainte qui risquait le plus de fragiliser les bases de cette recherche[23]. Cette limite a pu être compensée grâce aux apports des forums d'éleveurs dans lesquels toutes les régions d'élevage de chaque pays étaient représentées.

Il faut enfin rappeler que les recherches documentaires et les études de terrain ont pris fin en juillet 2021. Depuis lors des éléments nouveaux sont intervenus qui ne sont pas pris en compte dans la présente étude. Certaines améliorations ont été apportées dans la mise en œuvre des plans de riposte, mais la campagne ASPH 2021/2022 s'est présentée dans de moins bonnes conditions que les précédentes, ce qui présage d'une accentuation de la crise alimentaire et nutritionnelle.

7.2 Recommandations

- Renforcement des capacités de l'APESS sur la formulation des plans de riposte et d'une manière générale sur l'analyse des politiques agricoles
- Conduire un plaidoyer pour la mise en place d'un fonds d'urgence pour la relance de l'élevage « plan post covid » dans les pays couverts ;

[23] Pour ne prendre qu'un exemple, celui du Mali, les zones de Koro et de Bankass pour lesquelles on disposait d'un bon échantillon d'EF témoins sont passées sous contrôle jihadiste et sont aujourd'hui hors d'atteinte. La recherche s'est basée sur la zone de Sévaré, plus favorisée, ce qui fausse les données quantitatives pour ce pays.

- Rechercher des financements pour la réhabilitation des EF affectées et la mise à leur disposition de services de proximité : intrants d'élevage, céréales, aliments bétail, semences de céréales et de fourrages, produits vétérinaires, financements, marché (réseautage entre producteurs et commerçants, achats institutionnels etc.) ;
- Développement d'un dispositif de veille et d'anticipation par rapport à la survenue des crises en milieu agropastoral en association avec la question de la jeunesse;
- Poursuivre la recherche sur l'aspect genre, afin d'avoir les impacts spécifiques de la pandémie sur les ressources, les positions et les pouvoirs des femmes des communautés agro-pastorales.

Références bibliographiques

Abed R. & Acosta A., 2018. Assessing livestock total factor productivity: A Malmquist Index approach. *African Journal of Agricultural and Resource Economics* 3(4), 297-306. https://ageconsearch.umn.edu/record/284984/.

APESS, 2013. Profils d'EF d'éleveurs en Afrique de l'Ouest et en Afrique centrale ; pp. 40 et 41.

APESS, 2021. Les effets de COVID-19 dans le secteur de l'élevage en Afrique de l'Ouest et du Centre, Rapport d'étude, 126 p.

FAO, 2018. *World Livestock: Transforming the livestock sector through the Sustainable Development Goals*. Rome. 222 pp. License: CC BY-NC-SA 3.0 IGO. http://www.fao.org/3/CA1201EN/ca1201en.pdf.

IPAR, 2021. Effets de la Covid-19 sur les exploitations familiales agricoles et des organisations de producteurs membres du CNCR au Sénégal.

Liste des Annexes et des Extrants (joints à ce rapport)

ANNEXES :

ANNEXE 1 : Zonage d'appui de APESS (ZEE : Zones d'évolution des éleveurs)

ANNEXE 2 : Guide - bilan simplifié

ANNEXE 3 : Grille d'appréciation par les acteurs décisionnaires des plans de ripostes selon les 5 domaines prioritaires

ANNEXE 4 : Rapport atelier pôle - Dori

ANNEXE 5 : Rapport atelier pôle - Garoua

ANNEXE 6 : Rapport atelier pôle - Thiès

ANNEXE 7 : Grille d'analyse documentaire

ANNEXE 8 : Note conceptuelle-Lancement du projet

ANNEXE 9: Module de formation des animateurs

EXTRANTS :

1. Une note politique régionale
2. Huit notes politiques nationales : Burkina Faso, Cameroun, Guinée Bissau, Mali, Nigeria, Niger, Sénégal, et Tchad
3. Une synthèse documentaire
4. Déclaration de l'APESS à l'issue de l'atelier de partage des résultats de l'étude
5. Un rapport de recherche présentant et analysant l'ensemble des données recueillies dans le cadre du projet
6. Article (draft): Effets de la COVID-19 sur les performances des exploitations d'agropasteurs en Afrique de l'Ouest et du Centre